

## Dictionnaire de la dynastie Bonnart (vers 1610-1785)

*Dictionary of the Bonnart dynasty*

**Pascale Cugy**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/1704>

DOI : [10.4000/estampe.1704](https://doi.org/10.4000/estampe.1704)

ISSN : 2680-4999

### Éditeur

Comité national de l'estampe

### Référence électronique

Pascale Cugy, « Dictionnaire de la dynastie Bonnart (vers 1610-1785) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 265 | 2021, mis en ligne le 02 juillet 2021, consulté le 01 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1704> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1704>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 septembre 2021.



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

---

# Dictionnaire de la dynastie Bonnard (vers 1610-1785)

*Dictionary of the Bonnard dynasty*

Pascale Cugy

---

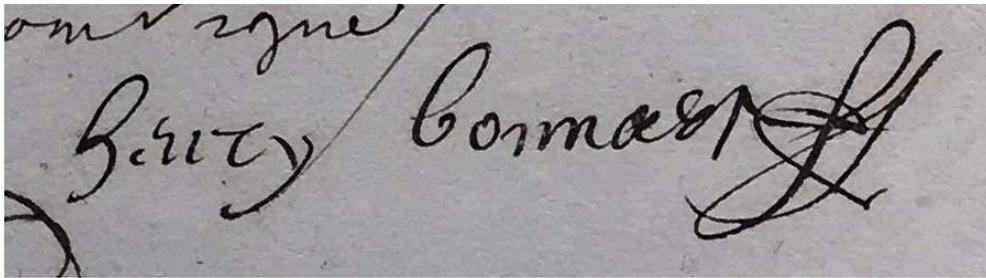
« Les Iconophiles ont classé l'Œuvre des Bonnard en faisant la part de chacun des artistes de cette famille ; les Iconographes ont catalogué leurs estampes dans le même ordre ; mais tous ont été sobres de renseignements biographiques, aucun n'a précisé la filiation, ni indiqué formellement les dates propres à établir la généalogie de ces graveurs. Pourtant des actes les concernant ont été recueillis, ils sont connus, nous aurions pu les copier ici pour nous épargner du travail, mais qu'en serait-il résulté ? Chaque lecteur désireux de voir clair dans cet embrouillamini aurait eu à faire la besogne que nous avons faite nous-même ; il lui aurait fallu confronter ces documents, les discuter l'un par l'autre, les induire en concordance par des suppositions en attendant les preuves, faire une gymnastique d'algèbre mentale et en fin de compte attraper une solide migraine. [...] Ce qui suit est le résumé de nos recherches, nous le publions bien qu'incomplet afin de provoquer la mise au jour de documents nouveaux qui pourraient rectifier nos erreurs ou combler les lacunes que forcément nous laissons béantes... »  
Théophile, « En cherchant... (14) », *La Curiosité universelle*, n° 199, 10 novembre 1890, p. 1.

- 1 Plusieurs auteurs ont souligné, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la difficulté à appréhender la famille Bonnart et sa production, n'hésitant pas y voir un des articles les « plus embrouillés dans l'histoire de la gravure<sup>1</sup> ». Un chroniqueur de *La Curiosité universelle* employant le pseudonyme Théophile, dans un article offrant un éclairage sur cette dynastie, n'hésita d'ailleurs pas à écrire, après quelques remarques sur la « solide migraine » nécessairement engendrée par l'étude de ses ramifications : « Nos lecteurs peuvent être certains que, si ce travail avait été agréable et facile, il y a longtemps que d'autres l'auraient fait<sup>2</sup> ».
- 2 L'un des principaux obstacles à l'étude de cette dynastie tient effectivement à la difficulté à distinguer ses membres et à y voir clair dans leur parentèle ; comme dans bien d'autres clans, les acteurs de la famille Bonnart – dont vingt-quatre au moins furent liés au commerce de l'estampe – sont affublés des mêmes patronymes d'une génération à l'autre et travaillent ensemble, dans une atmosphère qui ne favorisa pas la production d'actes administratifs. Mais si des questions peuvent encore être posées sur les conditions de leur collaboration et la part revenant à chacun dans leur œuvre gravé – qui ne saurait être réduit aux modes appelées « bonnarts » –, leur arbre généalogique ne pose plus de problème insolubles depuis plusieurs années. De nombreux documents, exploités par un auteur comme Ambroise Firmin-Didot dès les années 1870<sup>3</sup>, ont été réunis sous l'égide de chercheurs comme Augustin Jal, Henri Herluison, Jules Guiffrey ou Marie-Antoinette Fleury<sup>4</sup> ainsi que, plus récemment, publiés par les auteurs du *Dictionnaire des éditeurs d'estampes sous l'Ancien Régime*<sup>5</sup>. Tous ces travaux permettent d'y voir relativement clair dans cette dynastie dont la complexité tient moins à son histoire – somme toute, assez classique – qu'à son ampleur, et surtout au fait qu'il faille nécessairement considérer les descendants des quatre frères Bonnart et l'existence de deux enseignes, *L'Aigle* et *Le Coq*, autour desquelles gravitèrent de manière plus ou moins lâche les différents membres de la tribu. Faisant office de repères – voire à l'occasion de repaires –, ces dernières, qui connurent plusieurs emplacements, organisèrent et facilitèrent le développement d'une famille nombreuse et unie qui a laissé de nombreuses traces dans le quartier de la rue Saint-Jacques, auquel elle demeura attachée pendant plus d'un siècle.
- 3 La réunion des sources archivistiques existante nous a permis de mieux percevoir la trajectoire générale de la dynastie tout en esquissant des parcours singuliers, susceptibles d'éclairer et de faciliter le travail de catalogage ; elle nous a fourni l'occasion de reconstruire des vies dont nous avons pu en partie compléter les vides grâce à la découverte de nombreux actes inédits. Rarement consacrés à des problèmes directement liés au commerce de l'estampe, ceux-ci sont peut-être particulièrement intéressants par les liens qu'ils matérialisent avec les autres acteurs de la rue Saint-Jacques – ceux du monde de la taille-douce, bien sûr, mais aussi leurs voisins exerçant d'autres professions, dont on peut souvent soupçonner qu'ils jouèrent un rôle important dans la carrière artistique et commerciale des Bonnart. L'importance de l'Académie de Saint-Luc, dont nombre d'entre eux firent partie, apparaît ainsi, à l'instar de celle d'un entourage de comédiens, tailleurs d'habits, prêtres ou musiciens qui éclairèrent d'un jour nouveau certaines de leurs estampes. Toutes ces informations, pour certaines *a priori* peu importantes, mais qui permettent d'entrevoir une partie de leur fortune, de leurs relations ou de mieux saisir leur rôle, ont été réunies, par ordre chronologique, dans les notices biographiques qui suivent – dont un certain nombre concerne les femmes venues se joindre par mariage à la dynastie, habituellement

absentes des répertoires malgré leur rôle dans les boutiques et la production, ainsi que leur longévité qui rendit leur période d'activité souvent plus longue que celle de leur mari.

- 4 Ces notices ont été rédigées à l'occasion de notre thèse de doctorat (*La dynastie Bonnard et les bonnarts. Étude d'une famille d'artistes et producteurs de « modes »*, université Paris-Sorbonne, 2013, 4 vol.) à partir de celles publiées dans le *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime* (op. cit., p. 58-61 et 258-266). Nous les avons complétées par nos propres recherches, principalement menées dans le Minutier central des Archives nationales. Pendant notre travail et depuis notre soutenance, plusieurs actes nous ont été généreusement signalés par des chercheurs – en particulier Philippe Cornuaille, Bruno Guilois, Véronique Meyer et Maxime Préaud – que nous remercions chaleureusement.

## Henri I<sup>er</sup> Bonnard (vers 1610-1682)



Ill. 1. Signature de Henri I<sup>er</sup> Bonnard. AN, MC, XLIII-141, 19 octobre 1671.

- 5 Henri I<sup>er</sup> naît vers 1610 à Paris, fils de Jacques, tailleur d'habits, et Charlotte de Laboef. Le 6 septembre 1626, demeurant rue Saint-Denis, il est, à l'église Saint-Leu et en présence de son père, le parrain de François Roger, fils d'un doreur sur cuir, dont la marraine est Jeanne Couette<sup>6</sup>. Le 26 juillet 1642, devenu imprimeur en taille-douce et uni à Marguerite Martin, il assiste au mariage de son frère cadet Pierre avec Jeanne Domino<sup>7</sup>. Son premier fils, Nicolas I<sup>er</sup>, naît sans doute en 1637<sup>8</sup>. Lui succèdent Marguerite (baptisée le 18 janvier 1640, filleule de Jean Langlois et Marguerite Isaac), Barbe II (baptisée le 10 septembre 1641, filleule de son oncle Pierre Bonnard et de sa grand-tante Barbe Bonnard), Henri II (baptisé le 16 novembre 1642, filleul du marchand de soie Jérôme Renard et de Marguerite Pesset, épouse de l'audier au Conseil Jean Langlois), Marie (baptisée le 20 décembre 1643, filleule du graveur et marchand Jean Blot et de Marie, fille de l'écrivain juré Pierre Moreau), François (baptisé le 15 juin 1645, filleul du graveur François de Poilly et de Françoise, fille du maître sellier Jacques Jacquolet), Claude (baptisé le 26 août 1646, filleul de l'imprimeur en taille-douce Claude Lalouette et de Marie Emeri), Françoise (baptisée le 8 décembre 1647, filleule du marchand fripier Antoine Le Gros et d'Élisabeth, fille de l'écrivain juré Jean Petré), Jean (baptisée le 23 novembre 1648, filleul du maître maçon Jean Lepautre et de Françoise Merien, fille d'un procureur au Châtelet)<sup>9</sup>, Robert (baptisé le 3 novembre 1652, filleul du graveur Robert Nanteuil et de Barbe Lenfentin, femme de l'écrivain juré Jean Petré)<sup>10</sup> et Jean II, dit Jean-Baptiste (baptisé le 5 avril 1654, filleul du graveur Jean Richer et de Jeanne Le Maistre)<sup>11</sup>. Le 26 juillet 1645, il est parrain de Jean, fils du graveur Jean Richer et de Barbe Senet<sup>12</sup>. Le 11 février 1655, demeurant rue du Plâtre, paroisse Saint-Séverin, il met en apprentissage son fils Nicolas I<sup>er</sup> pour cinq ans chez le graveur Jean Ganière

contre 300 livres<sup>13</sup>. En mars 1665, il prend comme alloué pour deux ans, contre 60 livres, Abraham Dannequin, natif de Rouen demeurant rue Saint-Denis, afin de lui apprendre l'imprimerie en taille-douce<sup>14</sup>. Le 25 juillet 1666, il assiste au mariage de sa fille Marie avec le graveur en taille-douce Nicolas Levesque en l'église Saint-Séverin<sup>15</sup>. Il est alors sans doute déjà installé dans le haut de la rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît, où il s'établit marchand d'estampes avec son épouse et au moins, son fils Nicolas I<sup>er</sup>. C'est en tout cas l'adresse qu'il déclare le 19 octobre 1671 lorsque, « imprimeur et marchand de tailles douce[s] », il accepte comme obligé Simon Prin, fils de l'imprimeur Antoine Prin, afin de lui « monstrier et enseigner sondit art et negoce et tout ce dont il s'entremet en icelluy » pendant deux année – s'engageant à le nourrir et loger pendant la seconde seulement<sup>16</sup>. Le 27 juillet 1673, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, il prend comme alloué pour trois ans le cousin d'un de ses voisins, Edme Thevenard, sans denier déboursé<sup>17</sup>. Le 26 novembre 1674, il constitue solidairement avec son épouse et ses fils Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II au peintre Frans Van der Meulen une rente annuelle de 200 livres contre le prêt de 4 000 livres<sup>18</sup>. Le 12 janvier 1675, il assiste au mariage de sa nièce Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>19</sup>. Le 12 juillet 1677, il décide avec son épouse de donner la jouissance du fonds de planches de la boutique qu'ils exploitaient avec eux à Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II<sup>20</sup>. La cession s'effectue devant leur gendre Nicolas Levesque ainsi qu'avec l'accord de Robert et Jean-Baptiste, qui la ratifient à leur majorité. Le transfert a lieu en prévision du mariage de Henri II avec Marie-Madeleine Pierre, auquel il assiste le 15 juillet 1677<sup>21</sup>. Il perpétue tout de même son activité puisque, le 2 novembre suivant, il prend comme alloué pour quatre ans Mathurin Fillieul, fils d'un boucher de la rue Saint-Antoine, afin de lui apprendre l'imprimerie en taille-douce, sans denier déboursé<sup>22</sup>. Le 27 août 1679, il prend comme alloué pour six ans Jacques Godout, fils d'un marchand de foin de Saint-Denis, sans denier déboursé<sup>23</sup>. Le 11 août 1680, il emploie le titre de « bourgeois de Paris » lors de la signature du contrat de mariage de son fils Robert<sup>24</sup>. Le 19 août suivant, il est présent au mariage de sa nièce Marie II Bonnart avec le sculpteur Pierre Rivasson dans l'église Saint-Benoît<sup>25</sup>. Le 10 septembre 1680, il assiste à la cérémonie qui unie Robert à Catherine Lorne dans la Sainte-Chapelle-Basse<sup>26</sup>. Le 29 juin 1681, il est présent pour la signature du contrat de mariage de son fils Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>27</sup>. Le 13 mars 1682, il est pris en sa maison ayant pour enseigne *L'Aigle*, rue Saint-Jacques, et inhumé en l'église Saint-Benoît<sup>28</sup>.

## Henri II Bonnart (1642-1711)



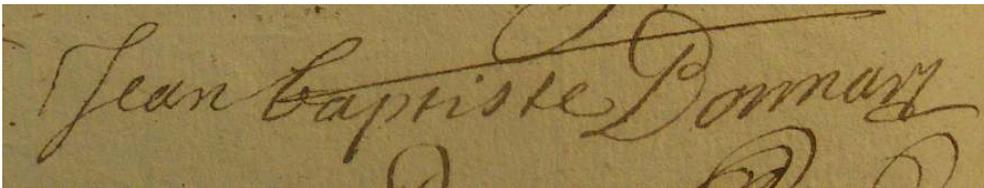
Ill. 2. Signature de Henri II Bonnart. AN, MC, C-449, 5 septembre 1701.

- 6 Fils de l'imprimeur en taille-douce Henri I<sup>er</sup> et de Marguerite Martin, Henri II naît en 1642 ; baptisé le 16 novembre, il est le filleul de Jérôme Renard, marchand de soie, et de Margueritte Pesset, épouse de l'audiencier au Conseil Jean Langlois<sup>29</sup>. Le 17 avril 1671, il est reçu peintre à l'académie de Saint-Luc<sup>30</sup>. C'est peut-être à partir de cette date qu'il participe au commerce de ses parents, établi rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, auquel collabore déjà son frère aîné Nicolas I<sup>er</sup>. Le 26 novembre 1674, il crée avec ce dernier et ses parents une rente annuelle de 200 livres au peintre Frans Van der Meulen contre le prêt de 4 000 livres<sup>31</sup>. Le 12 janvier 1675, Henri II assiste au mariage de sa cousine Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>32</sup>. Le 12 juillet 1677, qualifié de « peintre et graveur », il reçoit de ses parents, avec qui il vit toujours rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît et qu'il aide dans leur boutique, la jouissance de la moitié de leur fonds de commerce, l'autre moitié revenant à son frère aîné Nicolas I<sup>er</sup><sup>33</sup>. Le 15 juillet, il épouse Marie-Madeleine Pierre, fille de l'épicier Pierre Pierre et d'Anne de Luiwinette. La dot de son épouse est de 3 600 livres, dont 2 000 livres en deniers comptants ; s'y ajoute la succession de Pierre Pierre, décédé en 1676<sup>34</sup>. Ses possessions personnelles s'élèvent alors à plus de 4 000 livres<sup>35</sup> ; elles servent probablement à l'établissement de son commerce personnel, à l'enseigne du *Coq*. La totalité de la dot de Marie-Madeleine Pierre – dont seules 2 600 livres sont payées en 1677 – n'est versée que le 13 juillet 1685<sup>36</sup>. Le couple habite d'abord dans le haut de la rue Saint-Jacques, à proximité de l'église des Mathurins, où sa boutique est installée. Du mariage naissent Jean-Baptiste-Henri<sup>37</sup>, vers 1678, ainsi que Nicolas-Christostome, probablement décédé peu après 1708<sup>38</sup>. Le 8 septembre 1677, Henri II rembourse à Frans Van der Meulen 1 000 livres, soit la moitié de la partie de la rente constituée en 1674 qui lui est revenue<sup>39</sup>. Le 11 août 1680, il assiste au mariage de son frère Robert avec Catherine Lorne<sup>40</sup>. Le 19 août suivant, il assiste au mariage de sa cousine Marie II Bonnart avec le sculpteur Pierre Rivasson<sup>41</sup>. Le 29 juin 1681, il est présent lors de la signature du contrat de mariage de son frère Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>42</sup>. Le 7 janvier 1683, Van der Meulen déclare que Henri II lui a entièrement remboursé sa part du principal de la rente qu'il avait constituée aux deux frères et à leurs parents<sup>43</sup>. Le 5 décembre 1686, Henri II est présent avec son épouse lors de la signature du contrat de mariage de son frère Jean-Baptiste avec la miniaturiste Antoinette Hérault<sup>44</sup>. Durant ces années, il dépose sous son nom plusieurs dizaines « d'estampes de privilège » à la Bibliothèque du roi<sup>45</sup>. Le 16 mai 1688, il prend comme alloué pour quatre ans Robert du Nouné, fils d'un tavernier aubergiste demeurant faubourg Saint-Jacques, pour lui apprendre à imprimer en taille-douce, sans denier déboursé<sup>46</sup>. En septembre 1688, le *Mercur galant* évoque la thèse dédiée au roi soutenue aux Cordeliers par le père Séraphin Crouzeil, dont le succès fut tel que son éditeur, Henri II, dut effectuer un second tirage afin de pouvoir de nouveau la distribuer<sup>47</sup>. Le 21 septembre 1694, il assiste au mariage de la fille de sa cousine Denise, Françoise Gandon, avec le marchand de vin Nicolas Lamy<sup>48</sup>. Le 5 mai 1696, qualifié de « maître peintre », il assiste avec Nicolas I<sup>er</sup> au second mariage de leur frère Jean-Baptiste, avec Marie-Anne Huart<sup>49</sup>. Le 28 septembre 1696, il assiste avec son fils Jean-Baptiste-Henri au mariage de Nicolas II Auto, enlumineur en taille-douce, avec Catherine Valleran, fille de l'enlumineur en taille-douce Pierre Valleran<sup>50</sup>. Le 13 août 1697, après avoir été élu tuteur de sa nièce Anne Morel, fille de sa belle-sœur Catherine Pierre et du marchand épiciier Nicolas Morel, il renonce en son nom à la communauté de biens qui a été entre ses parents<sup>51</sup>. Le 10 novembre 1697, juré et garde de la communauté de l'art de peinture et sculpture de Paris, il passe avec ses confrères Philippe Hulot, Blaise Hurlot et Pierre Taupin une convention avec Jean de La Porte et

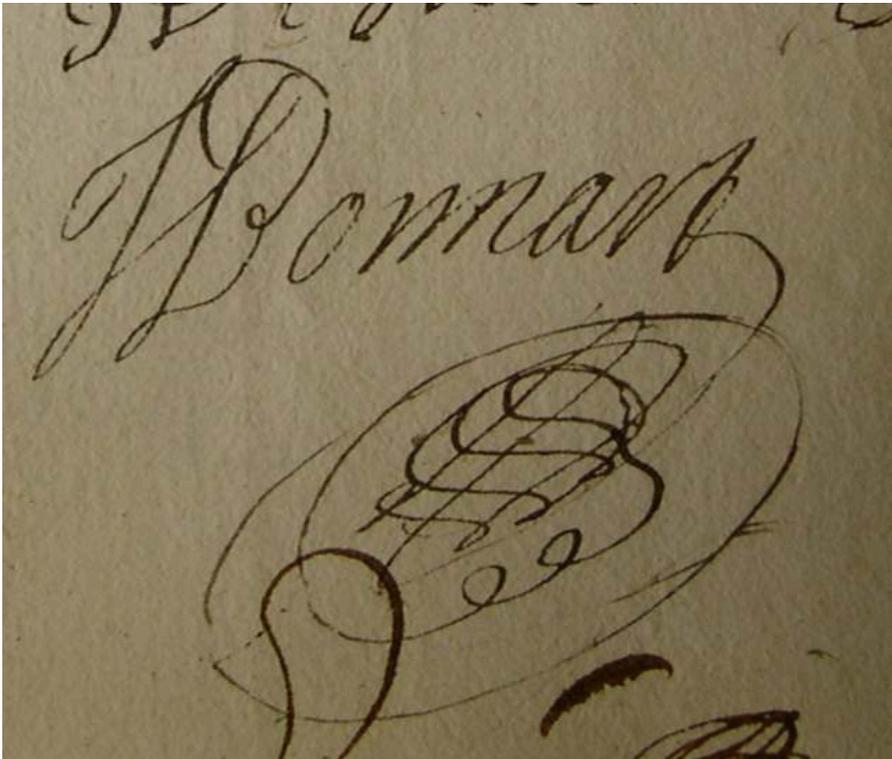
Pierre Rozé, leurs prédécesseurs<sup>52</sup>. Le 17 décembre 1697, nommé par Marie Le Febvre, il effectue avec le peintre et sculpteur Laurent Le Comte la prisée des marchandises de Jean de La Porte, « maître peintre », dans la maison qu'il occupait sur le Petit Pont, paroisse Sainte-Geneviève-du-Miracle-des-Ardents<sup>53</sup>. Le 6 février 1698, il assiste en tant qu'ami au mariage du peintre Antoine Dieu et de Marie Le Febvre, fille de Toussaint Le Febvre et Léonarde de Vicq<sup>54</sup>. Le 2 mars 1698, il est le parrain de Louise-Catherine Laisné, fille de l'enlumineur en taille-douce Claude Laisné et de Catherine Coquin<sup>55</sup>. Le 8 décembre 1698<sup>56</sup>, il obtient avec son épouse de la fabrique de Saint-Séverin, contre 800 livres annuelles, le bail de *L'Image de Saint-Séverin*, dont Théodore Muguet leur avait transporté le droit de jouir le 13 septembre<sup>57</sup>. La boutique du *Coq* déménage ainsi au bas de la rue Saint-Jacques, près de la fontaine Saint-Séverin, ainsi que les estampes l'indiquent quelques temps. La même année paraît une nouvelle édition des *Statuts, ordonnances et reglemens de la communauté des maistres de l'art de peinture et sculpture, graveure et enlumineure de cette ville et fauxbourgs de Paris...* qui donne son nom comme « estant en charge de jurande » avec Philippe Hulot, Blaise Hurlot et Pierre Taupin<sup>58</sup>. Le 14 août 1699, il est parrain de Françoise-Judith Scotin, fille du graveur Gérard-Jean-Baptiste Scotin et de Geneviève Michelle, la marraine étant Françoise-Judith de Champvallou<sup>59</sup>. Le 12 février 1700, il constitue avec son épouse une rente de 100 livres annuelles au principal de 2 000 livres sur les aides et gabelles<sup>60</sup>. Le 19 juillet 1701, il constitue avec son épouse une nouvelle rente de 200 livres au principal de 4 000 livres sur les aides et gabelles ; celle-ci est remboursée à la décharge de Sa Majesté à Marie-Madeleine Pierre et aux héritiers de Henri II le 17 novembre 1714<sup>61</sup>. Le 5 septembre 1701, il effectue avec François Jollain la prisée des planches et estampes de Nicolas Langlois à l'occasion du décès de son épouse Madeleine Duchesne<sup>62</sup>. Le 25 avril 1703, il achète avec son épouse au marchand fourbisseur Jacques Crepin et à ses filles une maison au village de Gentilly contre 2 300 livres<sup>63</sup>. Le 28 septembre 1703, il assiste avec son épouse à l'inventaire après décès de sa belle-mère Anne de Luiwinette<sup>64</sup>. Le 6 mai 1704, il constitue avec Marie-Madeleine Pierre, Robert-Jean-Baptiste de La Caille et Anne Pierre, ainsi qu'avec Anne Morel, qui demeure chez lui, une rente de 25 livres au principal de 550 livres au profit de Joanna Lefils, en raison d'une promesse faite par sa belle-mère à cette dernière, qui lui avait prêté de l'argent<sup>65</sup>. Le 21 octobre 1705, il fait partie des membres de l'académie de Saint-Luc qui vont remercier la duchesse de Nemours et le duc de Châtillon, marraine et parrain des cloches du nouveau siège de la communauté des peintres et sculpteurs, sis dans l'ancienne chapelle Saint-Symphorien<sup>66</sup>. Le 21 mai 1706, il assiste avec son épouse et son fils au mariage d'Antoine Bart et d'Anne-Geneviève Hébert, qui appartiennent tous deux au milieu des marchands épiciers<sup>67</sup>. Le 5 septembre 1706, le bail de *L'Image de Saint-Séverin* est renouvelé pour huit années contre 800 livres annuelles<sup>68</sup>. Le 24 septembre 1706, il assiste avec son épouse et son fils au mariage de sa nièce Françoise de La Caille avec l'imprimeur Pierre Mergé<sup>69</sup>. Le 14 mars 1707, il constitue une rente de 178 livres au principal de 3 204 livres sur les aides et gabelles<sup>70</sup>. Le 14 août 1708, qualifié d'« ancien recteur de l'académie de Saint-Luc » – un titre qu'il faut peut-être plutôt comprendre comme ancien « directeur », terme devenu synonyme de garde ou juré au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup> –, propriétaire d'un tiers d'une maison située rue Neuve Saint-Lambert occupée par Antoine Bart, dont les autres propriétaires sont Pierre Jacquin, époux d'Anne Morel, et Anne Pierre, il proroge son bail à l'épicier pour cinq ans contre 500 livres de loyer annuel<sup>72</sup>. Le 21 novembre 1708, il vend avec son épouse à Jean de L'Hoste de Champvallou et Judith Chabot de La Rainville la maison qu'il avait achetée à

Gentilly, avec ses meubles, contre 2 000 livres<sup>73</sup>. Le 4 décembre 1708, il se rend chez sa sœur Marie et son beau-frère Nicolas Levesque pour la signature d'une obligation dans laquelle ils reconnaissent lui devoir 1 375 livres, en raison de l'argent qu'il leur a prêté en divers versements depuis l'année 1691<sup>74</sup>. Le 11 mai 1710, il réclame à la fabrique de Saint-Séverin que soit vidée la fosse d'aisance de *L'Image de Saint-Séverin*, dont il est le principal locataire<sup>75</sup>. Les demandes de travaux sont réitérées le 26 juillet 1711<sup>76</sup>. Le 13 novembre 1711, Henri II meurt à l'âge de 69 ans ; il est inhumé le lendemain en présence de son fils et de ses frères Robert et Nicolas I<sup>er</sup>, ainsi que de Gayel Raboeuf<sup>77</sup>.

## Jean-Baptiste Bonnart (1654-avant 1734)



Ill. 3a. Signature de Jean-Baptiste Bonnart. AN, MC, XLIII-196, 22 janvier 1687.

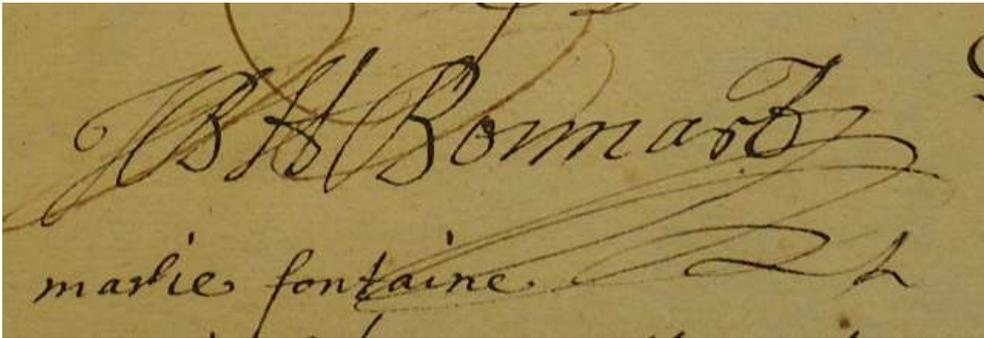


Ill. 3b. Signature de Jean-Baptiste Bonnart. AN, MC, XLIII-202, 10 février 1689.

- 7 Jean-Baptiste naît le 5 avril 1654, dernier enfant de l'imprimeur en taille-douce Henri I<sup>er</sup> et de Marguerite Martin ; il est filleul du graveur Jean Richer et de Jeanne Le Maistre<sup>78</sup>. Le 12 janvier 1675, il assiste au mariage de sa cousine Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>79</sup>. Le 15 juillet 1677, il assiste au mariage de son frère Henri II avec Marie-Madeleine Pierre<sup>80</sup>. Le 11 août 1680, « marchand graveur et peintre ordinaire du roi », il ratifie le transport des marchandises de leur boutique fait en 1677 par ses parents à ses frères Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II<sup>81</sup>. Le même jour, il assiste à la signature

du contrat de mariage de son frère Robert avec Catherine Lorne<sup>82</sup>. Le 29 juin 1681, il est présent lors de la signature du contrat de mariage de son frère Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>83</sup>. Jean-Baptiste semble alors se livrer à des travaux de gravure pour divers éditeurs : le 11 avril 1684, l'inventaire des cuivres d'Antoinette Hérault et Guillaume Chasteau comprend au moins cinq planches réalisées par ses soins<sup>84</sup>. Le 5 décembre 1686, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, il épouse la veuve de ce dernier en apportant 3 000 livres provenant de ses biens et épargnes<sup>85</sup>. Le 22 janvier 1687, Nicolas de Graves, chanoine de l'église de Paris, reconnaît devoir au couple, qui demeure rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, 1 152 livres 9 sols en raison de la fourniture de 1 875 thèses représentant Marie-Madeleine aux pieds du Christ<sup>86</sup>. Le 27 mars 1687, il loue avec son épouse à Henri Bourdon, conseiller du roi, pour cinq ans et moyennant 350 livres annuelles, le corps de logis d'une maison rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît<sup>87</sup>. Le 10 juillet 1687, il est le parrain de Catherine, fille de son beau-frère Charles Hérault et de Marie-Geneviève de Lens, la marraine étant Adrienne Lallemand<sup>88</sup>. Le 16 février 1689, il loue avec son épouse une maison rue des Petits-Champs pour six ans, moyennant 400 livres annuelles<sup>89</sup>. Le 9 mars, il loue pour trois ans et trois mois à Yvonne Sonet et à son fils Guillaume Blanchot la maison appartenant à Henri Bourdon où il demeurait jusqu'alors<sup>90</sup>. Le 31 juillet 1690, Jean-Baptiste est reçu peintre de l'académie de Saint-Luc<sup>91</sup> « par chef d'œuvre »<sup>92</sup>. La même année paraît, édité par Girard Edelinck, *Le Cabinet des beaux-arts, ou Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux d'un plafond où les beaux-arts sont représentés. Avec l'explication de ces mêmes tableaux*, pour lequel il a gravé une planche<sup>93</sup>. Le 21 septembre 1694, demeurant rue des Petits-Champs, il assiste au mariage de la fille de sa cousine Denise, Françoise Gandon, avec le marchand de vin Nicolas Lamy<sup>94</sup>. Il est installé avec son épouse paroisse Saint-Gervais sur le pont Notre-Dame, à *L'Arbre de vie*, lorsque celle-ci décède, le 15 août 1695. L'inventaire après décès a lieu à partir du 10 mars 1696, en présence des enfants que cette dernière avait eus avec Guillaume Chasteau. Le 7 avril, après décision de la vente des biens, Jean-Baptiste cède des planches de cuivre à Antoine Malbouré<sup>95</sup>. Le 5 mai, il épouse en secondes noces Marie-Anne Huart, fille de Philippe II Huart et Madeleine Mirault. La future épouse est dotée de 3 000 livres, dont 1 500 en deniers comptants et 75 livres de rente au principal de 1 500 livres. Cette rente est constituée aux deux époux le 1<sup>er</sup> juillet 1699 ; ils habitent alors sur le pont Notre-Dame, paroisse Saint-Gervais, peut-être toujours à *L'Arbre de vie*<sup>96</sup>. De ce mariage naissent au moins deux filles, auxquelles leur tante Marie-Madeleine Pierre lègue en 1721 du mobilier, de la vaisselle et des vêtements<sup>97</sup>. En 1701 est publié *Vers solitaires et autres de diverses espèces, gravés d'après nature, nouvellement découverts* de Nicolas Andry de Boisregard, pour lequel Jean-Baptiste a travaillé avec son beau-frère Nicolas Levesque<sup>98</sup>. Le 20 octobre 1710, demeurant faubourg Saint-Jacques paroisse Saint-Jacques du Haut Pas, Jean-Baptiste délaisse avec son épouse, ses belles-sœurs et beaux-frères, deux maisons à Madeleine Mirault<sup>99</sup>, qui les délaisse ensuite à François de Montray et Jeanne-Catherine Huart<sup>100</sup>. Le 26 novembre 1711, il assiste avec son épouse au mariage de sa nièce Catherine Levesque avec Jean-Baptiste Malescotti<sup>101</sup>. Il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1728, où il est qualifié de « peintre » et « ancien adjoint »<sup>102</sup> ; il décède avant le 17 décembre 1734<sup>103</sup>.

## Jean-Baptiste-Henri Bonnart (vers 1678-1727)



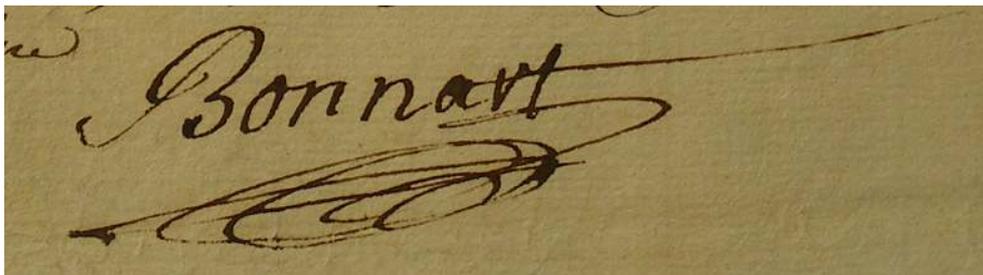
Ill. 4. Signature de Jean-Baptiste-Henri Bonnart. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.

- 8 Né vers 1678, Jean-Baptiste-Henri est le fils de Henri II et de Marie-Madeleine Pierre<sup>104</sup>. Il a un frère, Nicolas-Christophe, sans doute décédé peu après 1708<sup>105</sup>. Le 28 septembre 1696, il assiste avec ses parents au mariage de l'enlumineur en taille-douce Nicolas II Auto avec Catherine Valleran et signe le contrat « JBH Bonnart fil »<sup>106</sup>. Le 21 mai 1706, devenu « graveur et imager », il assiste avec ses parents au mariage de l'épicier Antoine Bart avec Anne-Geneviève Hébert<sup>107</sup>. Le 24 septembre suivant, il est présent au mariage de sa cousine Françoise de La Caille avec l'imprimeur Pierre Mergé<sup>108</sup>. Il réalise à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle des travaux de gravure pour son père et divers éditeurs, souvent proches de Françoise de La Caille, qui habite avec sa famille, comme Catherine Pillée, Pierre Ribou et Pierre Simon. Le 16 septembre 1706, il assiste avec le graveur Étienne Desrochers et son oncle Robert Bonnart à l'inhumation de Louise, fille de feu Gilles Gobin, maître sculpteur à Lyon<sup>109</sup>. Le 4 décembre 1707, « maître peintre graveur à Paris », il épouse Marie Fontaine, fille de Jacques Fontaine, maître maréchal, et de Marie Jahandier. Son épouse est la cousine d'Étienne Desrochers, graveur ordinaire du roi. Le mariage se fait sous le régime de la communauté de biens et la dot est de 6 000 livres en avancement d'hoirie (3 000 livres en cession et transport, 2 000 livres en deniers comptants, 1 000 livres en trousseau). Le futur donne à la future 2 000 livres de rente de douaire préfix ; les biens procédant de ses travail et épargne s'élèvent à 7 000 livres en planches de cuivre et estampes ; ses parents s'engagent à nourrir et loger les futurs époux pendant une année et à leur laisser la moitié de leur boutique afin qu'ils puissent y effectuer un négoce à leur profit (l'ensemble est estimé à 600 livres). Les époux doivent jouir de 150 livres de rente annuelle au principal de 3 000 livres constituée au profit du sieur Fontaine par les prévôts des marchands et échevins de Paris sur les aides et gabelles en 1700<sup>110</sup>. De ce mariage naissent au moins cinq enfants : Marie-Anne-Élisabeth (née en 1712), Françoise-Étiennette (date de naissance inconnue), Marie-Madeleine-Louise (née le 28 février 1718, baptisée le même jour à Saint-Séverin, filleule de son cousin Louis Bonnart et de Marie-Madeleine Pierre), Marie-Denise (née le 17 janvier 1719, baptisée le lendemain à Saint-Séverin, filleule de Denis Quinegagne, sieur Berhault, receveur des diligences de Lyon, et de Marie-Suzanne Bonnart) et Jean-Baptiste-Henri II (né après mars 1721)<sup>111</sup>. Le 1<sup>er</sup> décembre 1708, Jean-Baptiste-Henri est parrain de Jacques-Henri, fils du graveur Jacques Radigues et de Marie Frary, la marraine étant sa mère Marie-Madeleine Pierre<sup>112</sup>. Le 14 novembre 1711, il assiste à l'inhumation de son père<sup>113</sup>. Le 26 novembre suivant, il est présent au mariage de sa cousine Catherine Levesque avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti<sup>114</sup>. Le 17 mars 1712, il constitue à son beau-père Jacques Fontaine une rente

de 50 livres au principal de 1 000 livres sur les maîtres maréchaux de Paris<sup>115</sup>. Le 24 mars 1712, il reconnaît avec son épouse que son beau-père Jacques Fontaine a cédé et délaissé à Marie Fontaine en avancement d'hoiries 543 livres 12 sols de rente au principal de 10 872 livres sur les aides et gabelles, dont il continue cependant à disposer<sup>116</sup>. Le 19 juillet 1714, le bail de la maison de *L'Image de Saint-Séverin* lui est renouvelé ainsi qu'à sa mère pour neuf années, moyennant 950 livres<sup>117</sup>. Le 17 novembre 1714, il reçoit en compagnie de sa mère, en qualité d'héritier de Henri II, le remboursement royal d'une rente de 200 livres au principal de 4 000 livres que ses parents avaient constituée en 1701<sup>118</sup>. Le 15 décembre 1714, il reçoit avec son épouse 3 000 livres pour le rachat royal de la rente de 150 livres constituée par son beau-père en 1700 et qui avait été donnée à Marie Fontaine pour partie de sa dot<sup>119</sup>. Le 8 janvier 1715, Marie-Madeleine Pierre laisse à son fils le remboursement de toutes les parties de rente qui lui appartiennent sur les aides et gabelles, ainsi que les arrérages des années 1712 et 1713<sup>120</sup>. Le 14 janvier, il constitue une rente de 417 livres sur les aides et gabelles, au principal de 10 425 livres<sup>121</sup>. Le 27 février 1715, il effectue avec Pierre Gallays la prisée des planches et impressions échues à Marguerite Landry à l'occasion de la succession de son père Pierre Landry<sup>122</sup>. Le 2 mars 1715, il constitue avec son épouse une rente sur les aides et gabelles de 132 livres au principal de 3 300 livres<sup>123</sup>. Le 5 décembre 1717, la fabrique de Saint-Séverin lui concède, ainsi qu'à son épouse, le banc n° 46 de l'église Saint-Séverin<sup>124</sup>. Le 5 août 1718, il assiste avec sa mère et son épouse au mariage de Louis Laudé Duparc et de sa cousine Anne-Madeleine de La Caille<sup>125</sup>. Le 11 août, sa mère constitue une rente de 250 livres au principal de 4 048 livres sur ses tête et vie, dont il jouira après son décès<sup>126</sup>. Le 7 février 1719, il assiste comme ami au mariage du graveur Pierre Ganière et de Marie-Anne Pelletier, fille de Louise-Antoinette Louisson et Jacques Pelletier, maître et marchand teinturier<sup>127</sup>. Le 29 février 1719, il reçoit afin de les remettre à sa mère de Jean de Chauffray, conseiller clerc en la grande chambre du Parlement de Normandie, la somme de 6 000 livres ainsi que les arrérages, en remboursement d'une rente que sa mère lui avait constituée en 1718<sup>128</sup>. Le 12 avril 1719, l'huissier priseur et commissaire aux ventes François Maupetit reconnaît avec son épouse Marguerite-Françoise Guérard devoir à Jean-Baptiste-Henri 800 livres, en raison d'un prêt qu'il leur a accordé, remboursé à hauteur de 700 livres à Marie Fontaine le 1<sup>er</sup> juin 1733<sup>129</sup>. Le 24 mars 1721, il est nommé exécuteur testamentaire par sa mère dans le testament qu'elle rédige<sup>130</sup>. Le 21 avril suivant, bourgeois de Paris, il est nommé procureur de Jean Vernet, marchand à Rome, pour effectuer des paiements et recouvrements auprès de différents marchands et artisans<sup>131</sup>. Le 2 juin 1722, il passe ainsi une convention avec le marchand mercier Louis Letellier pour les 3 381 livres qu'il doit à Jean Vernet<sup>132</sup>. Jean-Baptiste-Henri est déchargé de ce rôle le 26 novembre 1726, après avoir remis au procureur du donataire universel de Jean Vernet 11 940 livres en billets de banque<sup>133</sup>. Le 13 juin 1721, un mois après le décès de sa mère, survenu le 7 mai, il est reconnu comme son fils unique et seul héritier<sup>134</sup>. Le 13 octobre 1721, il effectue avec Jean-Baptiste de Poilly et Guillaume Montbar la prisée des planches lors de l'inventaire après décès de Jacques Chiquet<sup>135</sup>. Le 6 novembre 1721, « peintre et graveur de l'académie de Saint-Luc », il renouvelle avec Anne Pierre et Anne Morel à l'épicier Antoine Bart et à son épouse Anne-Geneviève Hébert pour neuf ans le bail de la maison qu'ils occupent rue Neuve-Saint-Lambert paroisse Saint-Sulpice, moyennant 1 100 livres de loyer annuel<sup>136</sup>. Le 12 juin 1722, créancier de son voisin Charles Gouy, maître boulanger, et de son épouse, pour des emprunts réalisés en 1720 et 1721, il se réunit avec les autres créanciers,

parmi lesquels Pierre Gallays, pour remettre le tiers des créances et la totalité des intérêts et accorder quinze années de délai pour les deux tiers restants, à payer en quinze fois sans intérêt. Il est alors créancier à hauteur de 1 948 livres<sup>137</sup>. Le 8 septembre 1722, il demande avec son épouse à la fabrique de Saint-Séverin un nouveau bail pour la maison dont ils sont les principaux locataires, où pendent pour enseignes *L'Image de Saint-Séverin* et le *Coq*<sup>138</sup>. Le 17 septembre, le bail est renouvelé pour neuf ans moyennant 1 000 livres annuelles<sup>139</sup>. En février 1723, il prête à Louise Gautier, veuve de l'enlumineur Henri-Louis Chartier, 45 livres pour le paiement des frais funéraires de son époux<sup>140</sup>. Le 22 janvier 1724, il acquiert pour 500 livres de François Lopinot, gagnier, l'un des offices des quarante archers de la compagnie du prévôt général des monnaies et maréchaussée de France, afin d'en pourvoir Michel Crapoune, dit L'Ange<sup>141</sup>, dont il paie les frais de provision et réception ainsi que les droits<sup>142</sup>. Le 16 janvier 1725, il assiste à l'inhumation de son allié Pierre Vast, décédé la veille au *Coq* à l'âge de 83 ans environ, dans le petit cimetière de l'église Saint-Séverin<sup>143</sup>. Cette même année, il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc, à titre de « graveur » et « ancien conseiller »<sup>144</sup>. Le 26 octobre 1726, son fils Jean-Baptiste-Henri II décède et est inhumé dans l'église Saint-Pierre de Guerbigni, dans le diocèse d'Amiens, où il était en nourrice<sup>145</sup>. Le 22 février 1727, Jean-Baptiste-Henri meurt à l'âge de 48 ans environ au *Coq*. Il est inhumé le lendemain dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement en l'église de Saint-Séverin, en présence de ses deux cousins Nicolas II et Robert-François Bonnart, ainsi que de Nicolas Tremblay, Louis Laudie Duparc et Pierre-Vincent Mergé, ses alliés<sup>146</sup>. Son inventaire après décès débute le 13 mars 1727<sup>147</sup>.

## Louis Bonnart (1691-après 1762)



Ill. 5. Signature de Louis Bonnart. AN, MC, CXV-592, 21 juin 1751.

- 9 Louis naît le 19 janvier 1691, cinquième enfant de Nicolas I<sup>er</sup> et Marie Couillard de La Croix. Il est baptisé en l'église Saint-Benoît le 21 janvier, son parrain étant le marchand libraire Louis Guerin et sa marraine sa tante Marie-Madeleine Pierre<sup>148</sup>. Le 10 juillet 1713, bachelier en théologie, faisant partie des écoles de la nation de France situées rue du Fouarre, il comparait devant notaires lors d'une assemblée générale relative à l'utilisation des deniers de la nation<sup>149</sup>. En janvier 1717, devenu docteur en théologie, il signe avec quarante autres « ecclésiastiques du Clergé de S. Séverin » une lettre au cardinal de Noailles au sujet de la constitution *Unigenitus*<sup>150</sup>. Le 16 février 1718, docteur en théologie de la maison de Navarre à la faculté de Paris, il assiste à l'inhumation de son père Nicolas I<sup>er</sup> en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>151</sup>. Le 28 du même mois, il est le parrain de Marie-Madeleine-Louise, fille de son cousin Jean-Baptiste-Henri et de Marie Fontaine, la marraine étant sa tante Marie-Madeleine Pierre<sup>152</sup>. Le 28 mars 1718, avec son frère Nicolas II, sa sœur Marie-Suzanne et son beau-

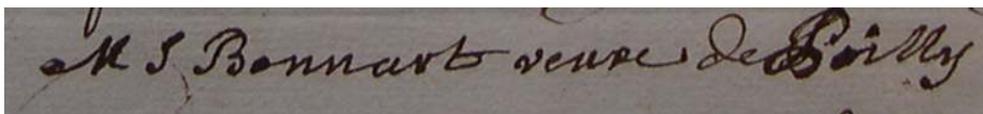
frère Jean-Baptiste de Poilly, il nomme sa mère « procuratrice generale et speciale » pour régir les biens et affaires de la succession de son père<sup>153</sup>. Le 27 août 1719, il est nommé par la fabrique de Saint-Séverin pour célébrer deux messes par semaine selon le contrat de fondation signé par le sieur Cavardau, supérieur des clercs de la paroisse<sup>154</sup>. Le 31 août 1720, il constitue une rente de 100 livres au principal de 4 000 livres sur les aides et gabelles<sup>155</sup>. Le 8 mai 1721, il assiste à l'inhumation de Marie-Madeleine Pierre en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>156</sup>. Le 27 décembre 1722, il est remplacé par Gabriel Thomassin dans ses fonctions de catéchisme au sein de la paroisse en raison de sa prise de possession d'une cure en campagne, donnée par « Monsieur le cardinal »<sup>157</sup>. Le 26 février 1728, devenu curé de Châtillon, il assiste à l'inventaire après décès de sa mère avec sa sœur Marie-Suzanne et son frère Nicolas II<sup>158</sup>. Le 19 mars a lieu le partage, qui le fait héritier d'un tiers des biens<sup>159</sup>. Le 1<sup>er</sup> avril 1729, il assiste à l'inhumation de sa tante Catherine Lorne en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>160</sup>. Le 17 décembre 1734, il assiste au mariage de son neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly avec Anne-Louise Vincent<sup>161</sup>. Le 27 janvier 1748, il assiste au mariage de son neveu Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>162</sup>. Le 8 janvier 1751, il confie 4 500 livres au duc d'Orléans pour la création d'une constitution de 500 livres de rente viagère<sup>163</sup>. Le 18 janvier, demeurant à Châtillon, il cède à Catherine Pelletier, fille majeure, contre 4 000 livres, la rente de 100 livres qu'il avait constituée en 1720 sur les aides et gabelles<sup>164</sup>. Le 21 juin 1751, il cède à Jean-Pierre Bossenay, bourgeois de Paris, 142 livres 18 sols 4 deniers de rente au principal de 5 716 livres 13 sols 4 deniers lui provenant de la succession de sa mère<sup>165</sup>. Le 28 février 1762, il assiste à l'inhumation de son frère Nicolas II dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>166</sup>.

## Marie Bonnart (1643-avant 1711)

- <sup>10</sup> Cinquième enfant de l'imprimeur en taille-douce Henri I<sup>er</sup> et de Marguerite Martin, Marie est baptisée le 20 décembre 1643. Son parrain est le graveur Jean Blot et sa marraine Marie, fille de l'écrivain juré Pierre Moreau<sup>167</sup>. Le 25 juillet 1666, elle épouse le graveur Nicolas Levesque, successeur de son frère Nicolas I<sup>er</sup> comme apprenti dans l'atelier de Jean Ganière. Le mariage a lieu paroisse Saint-Séverin, en présence de ses parents<sup>168</sup>. En sont issus au moins six enfants : Marguerite (baptisée le 21 juin 1671, filleule du graveur Jean Richer et de Marguerite Martin) ; Abraham (né le 15 août 1672, baptisé le 18, filleul du peintre Abraham Genoels et de Madeleine, fille du peintre Louis de Boullogne) ; François (né le 29 mai 1674, baptisé le 4 juin) ; Gérard (né le 28 août 1675, baptisé le 1<sup>er</sup> septembre, filleul du graveur et marchand Gérard Jollain et de Léonarde de Vicq, épouse du graveur Toussaint Le Febvre) ; Marie-Madeleine (née le 6 janvier 1679, baptisée le 10, filleule du graveur Jacques Jollain et de Madeleine Masson, l'épouse du graveur Nicolas Habert)<sup>169</sup> et Catherine (sans doute née avant 1686)<sup>170</sup>. Le 12 janvier 1675, elle assiste au mariage de sa cousine Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>171</sup>. Le 12 juillet 1677, demeurant rue et paroisse Saint-Séverin, ne sachant pas signer, elle ratifie avec son époux le transport du fonds de ses parents à ses frères Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II<sup>172</sup>. Selon Herluison, elle décèderait dans la maison qu'elle occupe avec son époux rue Saint-Séverin le 5 novembre 1708 et serait inhumée le lendemain en présence de Nicolas Levesque et de ses fils Abraham et Gérard<sup>173</sup>. Cependant, il est avéré qu'elle reçoit chez elle avec son époux le 4 décembre 1708 son frère Henri II pour la signature d'une obligation dans laquelle le couple

reconnaît lui devoir 1 375 livres, en raison de l'argent qu'il leur a prêté depuis l'année 1691, en divers versements<sup>174</sup>. Elle doit décéder quelques temps plus tard, puisque Nicolas Levesque est veuf lors du mariage de sa fille Catherine, le 26 novembre 1711<sup>175</sup>.

## Marie-Suzanne Bonnart (après 1682-1766)

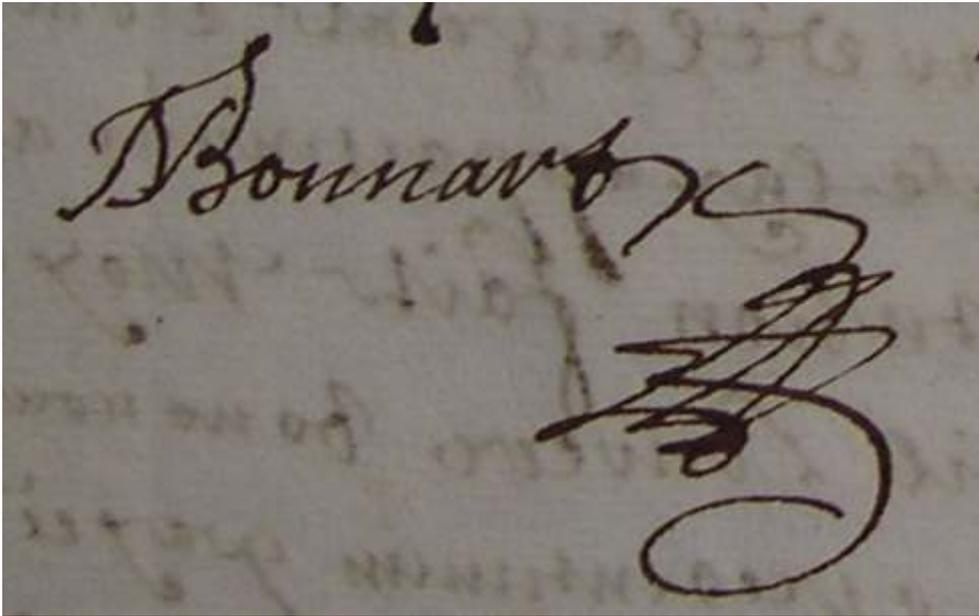


Ill. 6. Signature de Marie-Suzanne Bonnart. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.

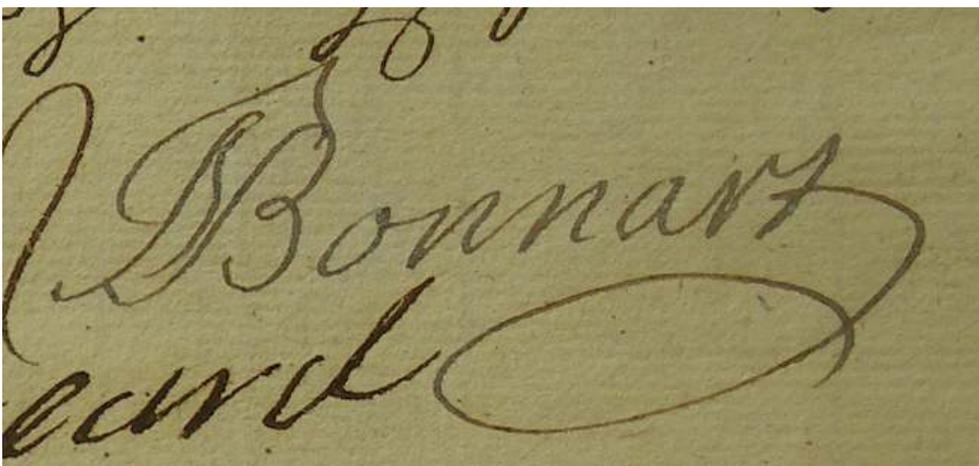
- 11 Fille du graveur et marchand d'estampes Nicolas I<sup>er</sup> et de Marie Couillard de La Croix, Marie-Suzanne naît après 1682<sup>176</sup> dans une famille qui compte au moins quatre autres enfants. Ses parents demeurent alors rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît en la maison de *L'Aigle*, où ils tiennent boutique. En 1693, ils déménagent dans la maison de *L'Image Saint-Benoît*, auparavant occupée par François de Poilly, située paroisse Saint-Séverin, où ils installent leur enseigne<sup>177</sup>. Le 15 janvier 1707, encore mineure, elle épouse Jean-Baptiste, fils de feu Nicolas de Poilly et de Geneviève de Ribeaucourt. Sa dot est de 8 800 livres, dont 2 000 livres en deniers comptants et 800 livres en trousseau<sup>178</sup>. Le jeune couple s'installe rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin à l'enseigne de *La Ville de Cologne*. Du mariage naissent au moins six enfants : Nicolas-Jean-Baptiste (né en 1708)<sup>179</sup>, Charles (né vers 1709, décédé à deux ans et demi le 24 juin 1712), Gabriel (né vers 1710, décédé à cinq ans et demi le 3 janvier 1716), Marie-Madeleine (née vers 1711, décédée à six ans et quatre mois le 3 février 1718)<sup>180</sup>, Louis (né en 1717)<sup>181</sup> et Marie-Augustine (née le 7 septembre 1719, filleule de son frère Nicolas-Jean-Baptiste et d'Angélique Moreau, épouse du marchand mercier Philippe Blouin)<sup>182</sup>. Le 28 mars 1718, avec son époux et ses frères Nicolas II et Louis, elle nomme sa mère « procuratrice generale et speciale » pour régir les biens et affaires de la succession de son père<sup>183</sup>, décédé au mois de février. Le 20 janvier 1719, elle est la marraine de Marie-Denise, fille de Jean-Baptiste-Henri Bonnart et Marie Fontaine, baptisée en l'église Saint-Séverin, le parrain étant Denis Quinegagne, sieur Berhault, receveur des diligences de Lyon<sup>184</sup>. Le 24 avril 1720, elle renouvelle avec son époux auprès de Marie-Madeleine-Élisabeth Guérin de Guillesouche le bail de *La Ville de Cologne* pour neuf années, moyennant 500 livres annuelles<sup>185</sup>. En février 1728, procuratrice de son époux, graveur du roi en son Académie de peinture et de sculpture, elle assiste à l'inventaire des biens de sa mère<sup>186</sup>. Le partage a lieu le 19 mars 1728, avec ses frères Louis et Nicolas II<sup>187</sup>. Devenue veuve le 29 avril 1728, elle est nommée tutrice de ses fils Nicolas-Jean-Baptiste et Louis de Poilly, avec qui elle habite jusqu'en 1734 au moins<sup>188</sup>. Sa fille Marie-Augustine est alors décédée. L'inventaire après décès de Jean de Poilly débute le 28 juin ; les marchandises sont estimées par Guillaume Montbar et Gaspard Duchange<sup>189</sup>. Le 20 octobre 1729, elle réclame dans une lettre adressée au marchand d'estampes lyonnais Joseph Rigaud le paiement de 200 livres pour des marchandises qui lui ont été envoyées<sup>190</sup>. Le 21 novembre 1731, elle signe avec les héritiers de Jeanne Pulliot et Élie Josset un bail afin d'occuper, à partir de Pâques 1732 et pour neuf ans, plusieurs pièces et une boutique rue Saint-Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie. Le bail est signé contre 700 livres annuelles<sup>191</sup>. Le 17 décembre 1734, elle assiste au mariage de son fils Nicolas-Jean-Baptiste, graveur et marchand d'estampes, avec Anne-Louise, fille de l'imprimeur libraire Jacques Vincent et de Marie

de Bury<sup>192</sup>. Le 21 janvier 1735, elle rend compte à son fils aîné de tous ses droits dans les biens de la succession de son père et de la communauté qui a été entre ses parents<sup>193</sup>. Le 21 août 1741, elle effectue la même opération pour Louis de Poilly<sup>194</sup>. Le 5 mai 1743, elle assiste au mariage de son neveu Nicolas III Bonnart avec Catherine-Thérèse Landry<sup>195</sup>. Le 22 décembre 1746, créancière du marchand d'estampes tourangeaux Gilles Fastou, dit Beluche, à hauteur de 54 livres, elle lui accorde avec de nombreux collègues une remise de trois-quarts de ses dettes et de la totalité des intérêts<sup>196</sup>. Le 27 janvier 1748, lors du mariage de son fils Louis avec Thérèse-Michèle Garnison, elle habite rue de la Parcheminerie, paroisse Saint-Séverin<sup>197</sup>. Le 10 avril 1766, elle est inhumée en l'église de Saint-Séverin, après être décédée en sa maison<sup>198</sup>.

12 Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart (vers 1637-1718)



III. 7a. Signature de Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.



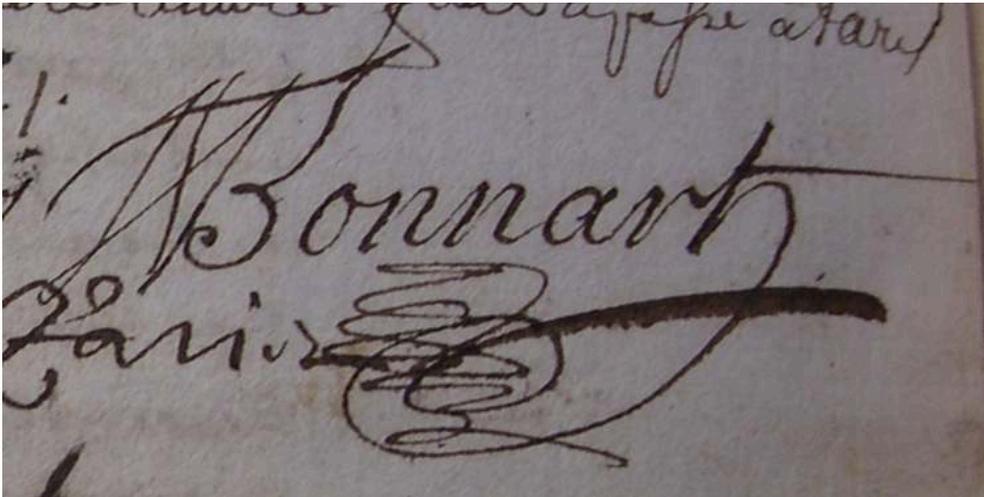
III. 7b. Signature de Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart. AN, MC, XLIX-419, 14 mai 1700.

- 13 Fils de l'imprimeur en taille-douce Henri I<sup>er</sup> et de Marguerite Martin, dont il est le premier enfant, Nicolas I<sup>er</sup> naît vers 1637<sup>199</sup>. Il a par la suite au moins dix frères et sœurs. Le 11 février 1655, âgé de dix-huit ans ou environ, demeurant avec ses parents rue du Plâtre paroisse Saint-Séverin, il est mis en apprentissage par son père pour cinq

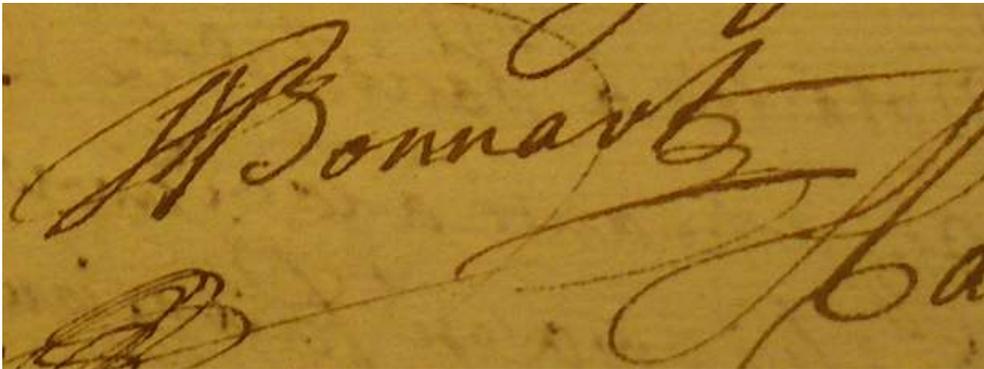
ans chez le graveur Jean Ganière contre 300 livres afin d'apprendre l'art de la gravure<sup>200</sup>. Devenu graveur et marchand de tailles-douces, il édite à partir de 1665 sous son nom plusieurs ouvrages à *La Reine du clergé*, à *L'Aigle* ou *Chez Bonnard* tout en répondant à des commandes. Il participe au commerce d'estampes établi par ses parents rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, dont il est un élément central et que son frère Henri II rejoint sans doute dans les années 1670. Le 14 août 1670, il passe marché avec Belou et Malibus, bourgeois de Paris en charge de la confrérie du Très-Saint-Sacrement fondée en l'église du Saint-Sépulcre rue Saint-Denis, pour graver une planche de cuivre à livrer le 1<sup>er</sup> mai 1671, contre 110 livres<sup>201</sup>. Le 2 janvier 1674, il prend comme alloué pour cinq ans, dans « la maison où est pour enseigne L'Aigle, paroisse Saint Benoist le Bien tourné », Claude Roussel, orphelin âgé de vingt et un ans, contre 300 livres<sup>202</sup>. Le 26 novembre, il crée au profit de François Van der Meulen avec ses parents et Henri II une rente de 200 livres au principal de 4 000 livres<sup>203</sup>. Le 12 janvier 1675, il assiste au mariage de sa cousine Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>204</sup>. Le 12 juillet 1677, il reçoit avec Henri II la jouissance du fonds de la boutique de ses parents, avec lesquels il vit<sup>205</sup>. Le 15 juillet, il assiste au mariage de Henri II avec Marie-Madeleine Pierre<sup>206</sup>. En 1679, il reçoit de la Maison du roi 148 livres « pour graveures par luy faites » le 8 janvier, 184 livres 10 sols « pour avoir gravé trois planches » le 23 avril, 1 668 livres « pour avoir escript plusieurs inscriptions sur 24 planches d'architecture antique de Rome » le 9 juillet, 208 livres « pour avoir gravé deux planches » le 12 novembre, 108 livres 10 sols « pour les inscriptions qu'il a gravées en plusieurs planches d'architecture » le 14 avril<sup>207</sup>. Le 11 août 1680, il assiste à la signature du contrat de mariage de son frère Robert avec Catherine Lorne<sup>208</sup>. Le 19 août suivant, il est présent à celle de sa cousine Marie II Bonnard avec le sculpteur Pierre Rivasson<sup>209</sup>. Le 29 juin 1681, il signe son propre contrat de mariage avec Marie Couillard de La Croix chez Claude de Nocey et Marie Le Roy, dans leur demeure du Cloître des Quinze Vingts ; la cérémonie doit avoir lieu au début de l'année 1682 puisque la dot de 3 500 livres, dont 3 000 en deniers comptants, lui est versée le 4 février. À cette date, il demeure toujours chez ses parents « rue Saint Jacques en la maison où est pour enseigne L'Aigle, parroisse Saint Benoist »<sup>210</sup>. Le 13 mars 1682, son père est inhumé en l'église Saint-Benoît<sup>211</sup>. Les 12 et 15 juillet 1685, il signe à Frans Van der Meulen deux billets de 600 et 930 livres pour le remboursement du principal de la rente qu'il lui avait constituée avec son frère Henri II et ses parents. Les billets ne sont toutefois pas payés en temps voulu et engendrent de longues procédures avec la veuve du peintre une fois celui-ci décédé<sup>212</sup>. Le 5 décembre 1686, lors du mariage de son frère Jean-Baptiste avec Antoinette Hérault, il se déclare « graveur du roi »<sup>213</sup>. En juin 1688, le *Mercurie galant* signale la mise en vente de deux nouvelles estampes des Conquêtes du roi gravées d'après Van der Meulen (*Le Passage du Rhin* et *La Prise de Valenciennes*), notamment en vente chez « Bonaret », à *L'Aigle* rue Saint Jacques<sup>214</sup>. À cette période, il dépose plusieurs « estampes de privilège » à la Bibliothèque du roi<sup>215</sup>. Le 24 août 1688 naît son fils Nicolas II, baptisé le lendemain dans l'église Saint-Benoît<sup>216</sup>. Nicolas I<sup>er</sup> et Marie Couillard de La Croix ont au moins quatre autres enfants : Marie-Suzanne (née après 1682), Jean-Baptiste, Marie III et Louis (né le 19 janvier 1691). Le 4 avril 1692, Nicolas I<sup>er</sup> paie 830 livres à Marie de Bye, veuve de Van der Meulen, afin de rembourser une partie de la somme qu'il devait encore à son époux. Afin de payer le reste, il prend en pension pendant sept mois et deux jours l'un des fils de Marie de Bye et Van der Meulen ; le 20 septembre, il passe une convention avec la veuve pour le dessin et la gravure d'une *Vue de Luxembourg*<sup>217</sup>. En mars 1693, le *Journal des savants* annonce la parution de figures

véniennes réalisées par Nicolas I<sup>er</sup> d'après les tableaux de la galerie de Jacques Chassebras de Cramailles<sup>218</sup>. Le 10 avril 1693, Pierre La Hogue lui loue ainsi qu'à son épouse la maison de *L'Image Saint-Benoît*, occupée jusque-là par François de Poilly, moyennant 900 livres annuelles<sup>219</sup>. Nicolas I<sup>er</sup> déménage alors sa boutique vers le bas de la rue Saint-Jacques. Le 29 décembre 1693, il reconnaît être encore redevable de 246 livres 11 sols 6 deniers à Marie de Bye<sup>220</sup>. En mai 1694, le *Mercure galant* évoque la *Vue de Luxembourg* gravée par Nicolas I<sup>er</sup> après la mort de l'artiste, « qui la débite à la ruë S. Jacques, à l'Aigle d'or, avec toutes les autres Estampes de ce Peintre ingenieux<sup>221</sup> ». Le 21 septembre 1694, il assiste au mariage de la fille de sa cousine Denise, Françoise Gandon, avec le marchand de vin Nicolas Lamy<sup>222</sup>. Le 26 mai 1695, « graveur ordinaire du roi », il est procureur de Françoise Couillard de La Croix, sa belle-sœur vivant à Angers, lors de l'inventaire après décès de Jean Couillard, sieur de La Croix, frère de son épouse<sup>223</sup>. Le 5 mai 1696, il assiste au second mariage de son frère Jean-Baptiste avec Marie-Anne Huart<sup>224</sup>. Le 12 décembre 1696 s'achève le conflit avec Marie de Bye qui l'avait conduit à plusieurs condamnations<sup>225</sup>. Le 24 juin 1697, il assiste au mariage de son ami le marchand mercier Philippe Blouin avec Charlotte-Angélique Crepin<sup>226</sup>. Le 14 mai 1700, Jean Villoing, sieur de La Lande, lui loue pour sept ans moyennant 700 livres annuelles la maison de *L'Aigle*, anciennement appelée *L'Écu d'argent* et auparavant encore *L'Image Saint-Benoît*, rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin<sup>227</sup>. Le 30 octobre 1706, il renouvelle le bail de cette maison pour sept nouvelles années moyennant 700 livres annuelles<sup>228</sup>. Le 15 janvier 1707, il stipule pour sa fille Marie-Suzanne, mineure, lors de son mariage avec Jean-Baptiste de Poilly<sup>229</sup>, auquel est destiné la rente de 300 livres annuelles au principal de 6 000 livres qu'il constitue le 17 janvier 1707 à la communauté des aides et mouleurs avec son épouse<sup>230</sup>. Le 28 mai 1711, il obtient une reconnaissance de Marie Marle, veuve de l'imprimeur en taille-douce Pierre Lorin, dit Montbar, pour une dette de 197 livres, correspondant à des prêts ainsi qu'aux loyers de l'espace qu'elle occupe avec ses presses et son imprimerie à *L'Aigle*<sup>231</sup>. Le 26 novembre 1711, Nicolas I<sup>er</sup> assiste au mariage de sa nièce Catherine Levesque avec Jean-Baptiste Malescotti<sup>232</sup>. Le 6 juillet 1713, il présente devant notaires, avec Jean Mariette, Pierre Gallays, François Jouenne, Gabrielle Landry, Marie-Madeleine Pierre, Nicolas de Fer, Marguerite Weyen, Marie Delguy et Jacques Chiquet, des lettres de Gaillardon et Hermil, marchands en compagnie à Livourne, demandant l'envoi de marchandises et annonçant leur réception<sup>233</sup>. Le 29 juin 1715, muni d'une procuration en date du 1<sup>er</sup> mai 1715, il cède au marchand de bas à métier Claude Chevalier, au nom du soldat dans le régiment de la marine Jean Viripau et de son épouse Geneviève Fortain, qui demeurent à la Rochelle, tous les droits de cette dernière dans la succession de son aïeule Barbe Fremis, moyennant le paiement de 109 livres 10 sols<sup>234</sup>. Le 24 novembre 1715, « marchand graveur bourgeois de Paris », il signe le contrat de mariage de son fils Nicolas II chez lui, d'une main tremblante<sup>235</sup>. Le 27 janvier 1716, il assiste cependant avec son épouse à la cérémonie à Saint-Benoît<sup>236</sup>. Le 6<sup>237</sup> ou le 16 février 1718, il décède rue Saint-Jacques et est inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin en présence de ses fils et de son gendre Jean-Baptiste de Poilly<sup>238</sup>. Aucun inventaire n'est réalisé après son décès ainsi que l'attestent, au mois de mars, ses voisins et amis Philippe Blouin, Philippe Goulay et Pierre Gobert<sup>239</sup>.

## Nicolas II Bonnart (1688-1762)



Ill. 8a. Signature de Nicolas II Bonnart. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.



Ill. 8b. Signature de Nicolas II Bonnart. AN, MC, CXII-690, 4 avril 1744.

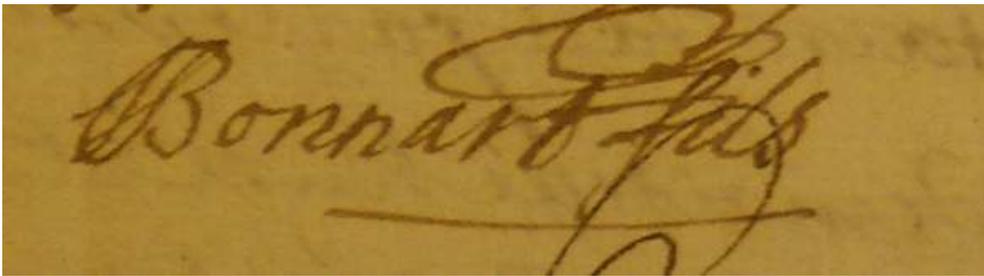
- 14 Fils du graveur et marchand d'estampes Nicolas I<sup>er</sup> et de Marie Couillard de La Croix, Nicolas II naît le 24 août 1688 à Paris ; il est baptisé le lendemain en l'église Saint-Benoît, filleul de son oncle Robert Bonnart, peintre et graveur du roi, et de Marie-Claude de Frontenay, fille<sup>240</sup>. Aucune donnée n'est disponible sur sa formation, qui s'effectue sans doute auprès de son père, dont il embrasse la profession. Le 26 novembre 1711, il assiste avec lui au mariage de sa cousine Catherine Levesque avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti<sup>241</sup>. Le 17 février 1715, il devient le parrain de Nicolas-Antoine Roussel, fils d'un maître menuisier, la marraine étant Madeleine Jacquemelle, fille de Jean Jacquemelle, tailleur d'habits<sup>242</sup>. Le 24 novembre 1715, « marchand graveur à Paris », demeurant avec ses parents rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, il épouse Louise-Françoise, fille de Charles Paris, marchand tailleur d'habits, et de Claude-Françoise Housset, demeurant rue Saint Jacques paroisse Saint-Benoît. Le mariage s'effectue sous le régime de la communauté de biens ; la dot est de 9 300 livres, dont 2 200 livres en principaux de rente. Nicolas II donne à sa future épouse 250 livres de rente et ses biens s'élèvent à 10 000 livres (2 000 livres de planches provenant de ses biens et épargnes, 8 000 livres en avancement de succession, parmi lesquels 3 700 en principaux de rente, 1 300 en deniers comptants et 3 000 en planches de cuivre gravées données par ses parents, estimées par Pierre Drevet et Charles Simmoneau)<sup>243</sup>. Le mariage religieux est célébré à Saint-Benoît le 27 janvier 1716<sup>244</sup>. Son

fils Nicolas III doit naître en 1716<sup>245</sup>. En février 1718 ont lieu la mort et l'inhumation de son père Nicolas I<sup>er</sup>, qu'il devait aider – voire remplacer – depuis quelques années à la tête de sa boutique de *L'Aigle*<sup>246</sup>. Après sa mort, Nicolas II exploite cette dernière avec sa mère, et sans doute son épouse. Le 28 mars 1718, avec son frère Louis, sa sœur Marie-Suzanne et son beau-frère Jean-Baptiste de Poilly, il nomme sa mère « procuratrice generale et speciale » pour régir les biens et affaires de la succession de son père<sup>247</sup>. Le 14 février 1725, il prend comme apprenti pour trois ans Jean Dorléans, fils d'un vigneron de Sceaux, afin de lui apprendre à graver, sans denier déboursé<sup>248</sup>. En mars 1728, il hérite pour un tiers de la succession de sa mère, décédée le 6 février<sup>249</sup>. Les deux autres tiers reviennent à Marie-Suzanne et à Louis, ses frère et sœur ; il est le seul à bénéficier des planches de *L'Aigle*<sup>250</sup>. Le 29 avril 1732, il vend à Jean-Baptiste Hérisant et à son épouse Marguerite Marion, marchands de taille-douce demeurant paroisse Saint-Benoît, des planches gravées pour 3 530 livres. Le paiement doit s'effectuer de mois en mois, à raison de 60 livres par mois<sup>251</sup>. Le 2 juin 1734, il loue avec Louise-Françoise et les autres membres de la famille de cette dernière qui en possèdent des parts au marchand fruitier Noël Buisson et à son épouse Marie Prevost la maison dont ils ont hérité rue Neuve-Saint-Sauveur, pour six ans contre 350 livres annuelles. La maison est composée d'une boutique et d'une arrière-boutique, de caves, d'une cour, de quatre étages de chambres et d'un grenier<sup>252</sup>. Le 17 décembre 1734, il assiste au mariage de son neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly avec Anne-Louise Vincent<sup>253</sup>. Le 3 octobre 1735, il réalise avec Gaspard Duchange la prisée des marchandises lors de l'inventaire après décès d'Élisabeth d'Heuqueville, épouse du graveur Pierre Gallays<sup>254</sup>. Nommé tuteur *ad hoc* de ses nièces Marie-Denise et Marie-Madeleine-Louise, filles de Marie Fontaine et Jean-Baptiste-Henri Bonnard après le décès de ce dernier, Nicolas II se désiste de ses charges le 6 février 1736, en raison du refus des deux jeunes filles de rentrer comme pensionnaires dans un monastère de religieuses<sup>255</sup>. Le 20 avril, il se désiste des débats formés contre Marie Fontaine, relatifs à la succession de Jean-Baptiste-Henri<sup>256</sup>. Le 18 décembre 1736, « maître peintre et graveur », il assiste son fils Nicolas III, avec lequel il vit rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, à l'occasion de l'achat à Antoine Malbouré des planches qui lui ont été adjugées lors de la vente du fonds du *Coq* réalisée par Marie Fontaine<sup>257</sup>. Le 23 décembre 1736, il est de nouveau présent lorsque Marie Fontaine ratifie la vente<sup>258</sup>. Probablement est-il le « M. Bonnard [...] rue Jacques à l'Aigle » mentionné comme peintre et conseiller en exercice en novembre 1739 dans la liste imprimée de l'académie de Saint-Luc de l'année 1739-1740 (le sculpteur Thouvenin étant alors professeur et le peintre Albert-Alexis Prin adjoint), ainsi que celui mentionné dans la liste de l'année 1742-1743 comme ancien conseiller<sup>259</sup>. Le 22 août 1741, il réalise les prisées des planches et estampes lors de l'inventaire de Marguerite Boucher, veuve de Jacques Chiquet, avec son neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly<sup>260</sup>. Le 9 mai 1742, il promet avec son épouse à son fils Nicolas III deux parties de rente provenant de sa mère Marie Couillard de La Croix, moyennant 10 936 livres 13 sols 4 deniers<sup>261</sup>. Le 5 mai 1743, il forme une société avec Nicolas III dont le fonds est évalué à 60 000 livres<sup>262</sup>. Le même jour a lieu le mariage de celui-ci avec Catherine-Thérèse Landry, pour lequel Nicolas II délaisse à son fils 30 000 livres en avancement de succession, ce qui lui permet de posséder la moitié de la société<sup>263</sup>. Le 17 septembre 1743, il dépose une main-levée à l'opposition qu'il avait fait faire en 1741 contre son beau-frère Étienne-Charles Geoffroy<sup>264</sup>. Le 17 janvier 1744, il est cité avec son fils et d'autres graveurs lors d'une action en justice intentée par les imprimeurs en taille-douce contre les graveurs et marchands d'estampes. Il est qualifié de « maître peintre »

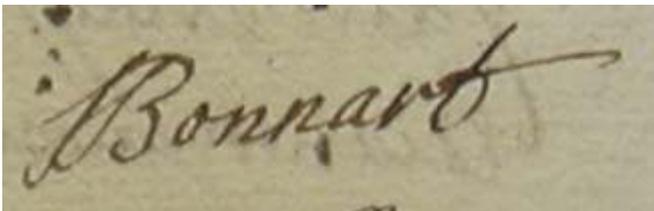
par ses adversaires<sup>265</sup>. Le 4 avril 1744, Marie-Anne Fertelle, fille majeure demeurant rue Saint-Jacques, constitue Nicolas II son procureur général et spécial afin de recevoir pour elle les arrérages d'une rente sur les aides et gabelles faite au profit de Pierre Lanaulx et Marguerite-Françoise Paris qui lui a été transportée<sup>266</sup>. Le 22 décembre 1746, créancier du marchand d'estampes tourangeaux Gilles Fastou, dit Beluche, à hauteur de 513 livres, il lui accorde avec de nombreux collègues – dont sa tante Marie-Suzanne – une remise de trois-quarts de ses dettes et de la totalité des intérêts<sup>267</sup>. Le 12 août 1747, il s'occupe de la cession des office et pratique de procureur au Parlement d'Étienne-Charles Geoffroy à Jean Thomazet, en recevant en deniers 6 000 livres<sup>268</sup>. Le 4 octobre 1747, il reçoit de Jean Pinondel, marchand épiciier à Paris, 308 livres 15 sols pour le règlement des loyers impayés d'un sixième de maison appartenant à son épouse rue Saint-Antoine, au coin de la rue Jean Beausire<sup>269</sup>. Le 27 janvier 1748, il assiste avec son épouse au mariage de son neveu Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>270</sup>. Le 11 avril 1749, il nomme Benoît Mauger, procureur au Châtelet, son procureur général et spécial pour les affaires concernant deux maisons sises à l'encoignure des rues Saint-Antoine et Jean Beausire, notamment pour faire les baux et recevoir du maréchal Maillebois les sommes qui lui sont dues<sup>271</sup>. Le 6 février 1754, il vend avec son épouse à son fils et Catherine-Thérèse Landry, qui demeurent avec eux, la moitié qui lui appartient dans la société fondée en 1743. La vente est faite moyennant 30 000 livres, payées sous la forme de 1 500 livres de rente annuelle<sup>272</sup>. Le 20 mai 1754, il acquiert de Nicolas Wenesson, procureur de Pierre-Faron-Benoît Guerrier et de son épouse Élisabeth de Raincy, trois parties de rentes de 650 livres sur les aides et gabelles, moyennant 26 000 livres<sup>273</sup>. Avec sa belle-sœur Marguerite-Françoise Paris, le 21 janvier 1755, il loue pour six années au maître serrurier Sébastien Hennequin et à son épouse un terrain vague entouré de murs rue Saint-Sauveur dont les trois-quarts appartiennent à Louise-Françoise Paris, moyennant 130 livres par an, dont 97 livres 10 sols reviennent à son couple<sup>274</sup>. Le 10 juin 1755, il acquiert à Suzanne Gandouin, veuve de Hugues Phélizot, chirurgien à Montreuil, ainsi qu'à son gendre Michel Vitry et à sa fille Jeanne-Brigitte Phélizot, plusieurs parties de rentes moyennant le paiement de 4 920 livres 16 sols 8 deniers<sup>275</sup>. Le 12 juin, Michel Vitry et Jeanne-Brigitte Phélizot lui cèdent 200 livres de rente annuelle moyennant le paiement de 4 000 livres<sup>276</sup>. Cette rente est remboursée le 24 décembre 1756 moyennant la cession du droit de bail d'une maison, d'un jardin et de dépendances à Montreuil, effectuée contre 200 livres de loyer<sup>277</sup>. Le décès de Nicolas III se produit le 14 octobre 1759 ; Nicolas II est alors nommé tuteur de son petit-fils Jean-Nicolas. À partir du 12 novembre, il assiste à l'inventaire après décès<sup>278</sup>. Il se porte par la suite acquéreur, en 1759 et 1760, de plusieurs meubles et planches lors des ventes aux enchères organisées par sa belle-fille<sup>279</sup>. Le 20 janvier 1761, âgé de 72 ans passés, il constitue 24 livres de rente annuelle viagère moyennant 200 livres<sup>280</sup>. Le 23 février 1762, trouvé « malade de corps, sain d'esprit, memoire et bon jugement » dans une chambre du second étage de la maison qu'il occupe rue Saint-Jacques, il rédige son testament, dans lequel il nomme ses neveux Nicolas-Jean-Baptiste et Louis de Poilly exécuteurs testamentaires. Il y formule des mesures substitution et de distraction de légitime à l'encontre de Marie-Thérèse, fille posthume de Nicolas III. Le lendemain, il rédige un codicile dans lequel il ordonne des legs à sa filleule Marguerite-Nicole Cousseau et à son ami, le graveur Jean Moyreau<sup>281</sup>. Nicolas II meurt le 27 février 1762 à six heures et demie du matin après plusieurs jours de maladie ; son cadavre, « gisant sur un lit », est montré au commissaire enquêteur du Châtelet Claude-Robert Coquelin, qui appose les scellés dans les pièces de la maison occupées par le couple qu'il

formait avec Louise-Françoise Paris<sup>282</sup>. Nicolas II est ensuite inhumé dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Séverin en présence de son frère Louis et de son neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly<sup>283</sup>. À partir du 6 mars 1762 a lieu, à la requête de Louise-Françoise Paris ainsi que de Marie-Claude Lesage et Catherine-Thérèse Landry – au nom de Marie-Thérèse Bonnart – son inventaire après décès. Les planches gravées sont prisées par Jacques Chéreau<sup>284</sup>. Le 17 décembre 1764 a lieu la vente après décès de Nicolas II à la requête de sa veuve, rue du Foin, chez François Basan. Les recettes de la vente s'élèvent à 3 326 livres 12 sols et 6 deniers<sup>285</sup>.

## Nicolas III Bonnart (vers 1716-1759)



III. 9a. Signature de Nicolas III Bonnart. AN, MC, CXII-686, 9 mai 1742.

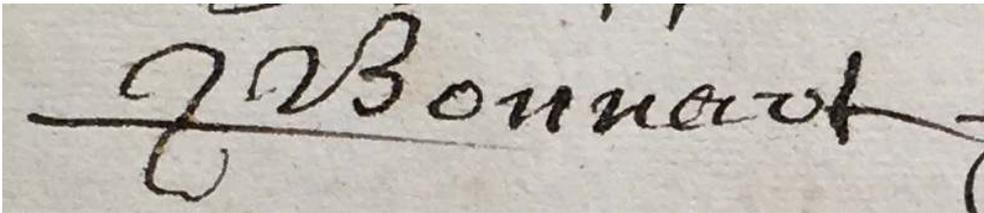


III. 9b. Signature de Nicolas III Bonnart. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.

- 15 Fils de Nicolas II et Louise-François Paris, Nicolas III naît vers 1716<sup>286</sup>. Le 18 décembre 1736, « marchand graveur » et encore mineur, demeurant avec ses parents rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, il achète, assisté de son père, les planches adjudgées à Antoine Malbouré lors de la vente du fonds de Marie Fontaine. La cession est faite moyennant 12 000 livres et parmi les planches se trouve l'enseigne du *Coq*<sup>287</sup>. Le 23 décembre, il obtient de Marie Fontaine le droit de se servir de cette dernière et de la faire poser extérieurement à la boutique qu'il occupera<sup>288</sup>. Sans doute n'exerça-t-il pas ce droit en raison du retour aux affaires de Marie Fontaine. Le 9 mai 1742, il acquiert de ses parents deux parties de rente au principal de 10 936 livres 13 sols 4 deniers, s'élevant à 142 livres 18 sols 4 deniers et 104 livres 8 sols<sup>289</sup>. Le 5 mai 1743, « graveur et marchand de taille-douce », il épouse Catherine-Thérèse Landry, fille d'un marchand mercier, et crée avec son père une société au fonds de 60 000 livres, dont la moitié lui appartient<sup>290</sup>. Le 17 janvier 1744, il participe avec son père et d'autres graveurs à une action en justice pour maintenir les prérogatives de l'art de la gravure contre les imprimeurs en taille-douce. Déclarant appartenir au groupe des « graveurs en taille-douce au burin, à l'eau-forte et autres manières », il est qualifié de « maître peintre » par ses adversaires<sup>291</sup>. Le 27 janvier 1748, il assiste avec son épouse au mariage de son cousin Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>292</sup>. Le 21 décembre 1750, il est présent avec Catherine-Thérèse Landry à la signature du contrat de mariage de son beau-frère Louis-François Landry avec Marie-Justine Dupré<sup>293</sup>. Le 17 août 1753, Jean

Maurel lui renouvelle ainsi qu'à son épouse pour neuf années, moyennant 1 400 livres par an, le bail de la maison qu'ils occupent rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, où pend l'enseigne de *L'Aigle d'or*. Les locataires sont tenus de clore la boutique par une grille de fer<sup>294</sup>. Le 6 février 1754, il achète à ses parents pour 30 000 livres, payées grâce à 1 500 livres de rente annuelle, la seconde moitié de la société qu'il a créée avec son père. Le même jour, il constitue avec son épouse une rente de 250 livres annuelles à Marie-Anne Boucher, fille majeure, contre le paiement de 5 000 livres<sup>295</sup>. Le 29 janvier 1756, une donation mutuelle a lieu entre les deux époux, qui n'ont pas d'enfants et sont « en santé »<sup>296</sup>. En mai 1756 doit naître Jean-Nicolas, leur premier enfant<sup>297</sup>. Le 6 juillet, Nicolas III renouvelle avec sa femme pour neuf ans le bail de la maison appartenant à Catherine-Thérèse Landry occupée par Louis-Charles Mutel, menuisier, et son épouse Marie-Catherine Fouquet, rue Neuve-Saint-Denis, moyennant 400 livres par an<sup>298</sup>. Les 16 et 17 juin 1758, il assiste avec Catherine-Thérèse Landry à l'inventaire des biens et effets de son oncle François-Pierre Penon, prêtre chapelain de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Benoît<sup>299</sup>. Le 14 octobre 1759, il décède dans l'une des deux maisons contigües qu'il occupe rue Saint-Jacques. Catherine-Thérèse Landry est alors enceinte et Nicolas II nommé tuteur de Jean-Nicolas. Le 12 novembre 1759 débute l'inventaire après décès. Les marchandises sont estimées par Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly et Jean Moyreau<sup>300</sup>. À partir du 27 novembre débute la vente de ses biens, qui dure jusqu'en novembre 1760<sup>301</sup>. Le 24 décembre 1759, Marie-Thérèse, sa fille posthume, est baptisée, filleule de Robert-François Bonnart et de Marie-Justine Dupré<sup>302</sup>. Jean-Nicolas décède le 11 août 1761, âgé de quatre ans<sup>303</sup>.

## Pierre Bonnart (vers 1610/1615-1681)

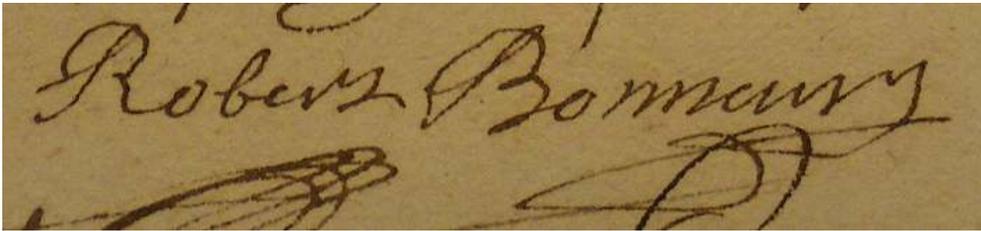


Ill. 10. Signature de Pierre Bonnart. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675.

- 16 Pierre naît probablement quelques années après son frère Henri I<sup>er</sup>, vers 1610-1615. Ses parents, le tailleur d'habits Jacques Bonnart et Charlotte de Laboef, sont sans doute alors installés aux environs de la rue Saint-Denis, où ils demeurent au moins jusqu'en 1626<sup>304</sup>. Le 10 septembre 1641, devenu imprimeur en taille-douce, il est parrain de sa nièce Barbe II, fille de son frère, la marraine étant leur tante Barbe Bonnart<sup>305</sup>. Demeurant carrefour Saint-Séverin dans la maison portant pour enseigne *Le Chef de Saint-Jean*, il épouse le 26 juillet 1642 Jeanne Domino, fille d'un vigneron de Bonneuil dont la dot s'élève à 450 livres en deniers comptants et trousseau, auxquelles s'ajoutent le quart de l'héritage de son père. Le contrat mariage est signé dans la demeure de Martial Germignon<sup>306</sup>. De ce mariage naissent au moins trois enfants : Pierre-Martial (né en 1643, filleul du procureur en Parlement Martial Germignon et de Madeleine Mindeblé, épouse de maître Casaulé, chirurgien du roi), Denise (1645-après 1694, filleule de Pierre Guillemot et de Denise Darthis, épouse de Martial Germignon) et Pierre II (né en 1648, filleul du sellier Pierre Frontier et de Marie Emeri)<sup>307</sup>. Jeanne Domino meurt sans doute avant 1660 et Pierre se remarie avec Marie Leconte, dont il a

Marie II<sup>308</sup>. En juillet 1664, il habite rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin et reçoit de l'imprimeur en taille-douce Edme Billard 40 livres 10 sols pour le paiement de presses et ustensiles servant à leur fonctionnement, ce qui rend nulle l'action qu'il avait intentée contre Billard<sup>309</sup>. Le 8 juin 1666, qualifié de « facteur de la poste d'Auvergne », il loue avec Marie Leconte pour trois ans moyennant 240 livres annuelles au greffier Joachim Boynins une portion de la maison où il habite, rue et paroisse Saint-Séverin<sup>310</sup>. Il a probablement à cette date déjà cessé toute activité d'imprimerie. Le 12 janvier 1675, demeurant rue Saint Jean de Beauvais, il assiste avec son épouse au mariage de sa fille Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>311</sup>. Le 15 juillet 1677, il assiste au mariage de son neveu Henri II avec Marie-Madeleine Pierre<sup>312</sup>. Le 11 août 1680, qualifié de « bourgeois de Paris », il est présent au mariage de son neveu Robert avec Catherine Lorne<sup>313</sup>. Le 19 août 1680, il assiste au second mariage de sa fille Marie II, veuve de Pierre Philippes, alors qualifié de graveur<sup>314</sup>, avec le sculpteur Pierre Rivasson<sup>315</sup>. « Bourgeois de Paris », Pierre décède le 19 septembre 1681 à son domicile de la rue du Chat-qui-pêche ; il est inhumé le lendemain en l'église Saint-Séverin<sup>316</sup>.

## Robert Bonnart (1652-1733)



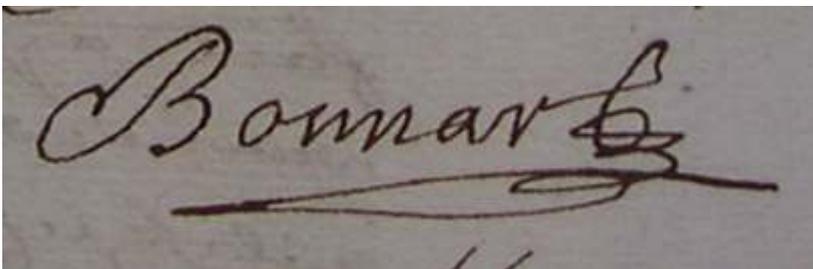
Ill. 11. Signature de Robert Bonnart. AN, MC, XVIII-587, 8 mai 1714.

- 17 Fils de l'imprimeur en taille-douce Henri I<sup>er</sup> et de Marguerite Martin, Robert naît à Paris au début du mois de novembre 1652 ; il est baptisé le 3 à Saint-Séverin, avec pour parrain le graveur Robert Nanteuil et pour marraine Barbe Lenfantin, épouse de l'écrivain-juré Jean Petr<sup>317</sup>. Le 12 janvier 1675, il assiste au mariage de sa cousine Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>318</sup>. En 1677, il demeure avec ses parents rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît lorsqu'est signé l'acte de transport au profit de Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II qu'il ratifie le 11 août 1680<sup>319</sup>. Il est alors qualifié de marchand graveur et peintre ordinaire du roi. Le même jour, il épouse Catherine Lorne, fille du barbier-perruquier François Lorne et de Geneviève Martin, demeurant rue Saint-Louis, prévôté de la Basse-Sainte-Chapelle. La dot est de 3 300 livres (1 700 livres en deniers comptants, 400 livres en trousseau, 1 200 livres pour deux années de nourriture et logement)<sup>320</sup>. Le 29 juin 1681, il assiste avec son épouse à la signature du contrat de mariage de son frère Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>321</sup>. Le 11 janvier 1682, il est parrain d'Anne-Suzanne Gonbert, paroisse Saint-André-des-Arts<sup>322</sup>. Le 3 mars 1683, alors qu'il demeure place Dauphine, aux *Quatre-Vents*, naît son premier enfant, Robert-François ; filleul du peintre du roi Frans Van der Meulen et de Madeleine Fasquelle, épouse de Martin Huchart, garde du roi, il est baptisé le 5 mars à l'église Saint-Barthélémy. Au moins cinq autres enfants suivent : Claude-Jacques (né le 5 février 1684, filleul du peintre Claude Hallé et de Marie Friquet) ; Louis (né le 5 avril 1685, filleul du peintre Louis II de Boullogne et de Françoise Gallois, épouse du peintre Étienne Allegrain) ; Louis II (né le 22 mai 1686,

filleul de Louis Ferrier, seigneur de La Martinière, et de Catherine Delahaye, épouse de Jean-François Breteau, maître joaillier) ; Antoine (né le 2 octobre 1687, filleul d'Antoine Lorne, avocat au Parlement, et de Gabrielle Couët, épouse de François Lorne, peintre de l'Académie royale) et Anne-Catherine (née 28 septembre 1688, filleule de Jean Janelle et d'Anne de Savigny, épouse de François de Vieuville, capitaine du Régiment de Languedoc)<sup>323</sup>. Le 3 septembre 1684, il assiste en l'église Saint-Benoît au mariage de son beau-frère, le peintre François Lorne, avec Gabrielle Couët<sup>324</sup>. Du 7 décembre 1684 au 9 janvier 1685, il effectue la prisée des tableaux lors de l'inventaire après décès de la princesse Anne de Rohan, à la requête de son époux Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, ainsi qu'à celle de sa fille Charlotte-Victoire d'Albert, princesse de Bournonville<sup>325</sup>. Le 5 décembre 1686, il assiste à la signature du contrat de mariage de son frère Jean-Baptiste avec la miniaturiste Antoinette Hérault<sup>326</sup>. Le 25 août 1688, il est en l'église Saint-Benoît le parrain de son neveu Nicolas II, la marraine étant Marie-Claude de Frontenay<sup>327</sup>. Durant cette période, Robert travaille avec Frans Van der Meulen, en tant que peintre, dessinateur et graveur. Il est ainsi l'auteur, seul ou en collaboration, de plusieurs cuivres du *Cabinet du Roi*, ainsi que de copies peintes de batailles. Peut-être est-il également le « Bonnard » chargé, en 1682-1683, d'effectuer les peintures de la chapelle du château de Chantilly contre un salaire quotidien de 3 livres<sup>328</sup>. En janvier 1689, le *Mercure galant* évoque son estampe de la prise de la ville de Phillipsburg, réalisée d'après un tableau de sa main présenté à Monseigneur le Dauphin. L'estampe se vend aux *Quatre Vents*, sur le quai des Morfondus<sup>329</sup>. Jules Guiffrey donne comme date de sa réception à l'académie de Saint-Luc le 27 octobre 1691<sup>330</sup> ; la liste imprimée de l'année 1728 indique quant à elle celle du 31 octobre<sup>331</sup>. Le 21 septembre 1694, demeurant rue du Foin, il assiste au mariage de la fille de sa cousine Denise, Françoise Gandon, avec le marchand de vin Nicolas Lamy<sup>332</sup>. Le 3 juillet 1704, il passe avec son épouse deux contrats de rente de 160 livres au principal de 4 000 livres sur les prévôts marchands et échevins de la ville de Paris, remboursés le 27 novembre 1719<sup>333</sup>. Le 6 mai 1706, demeurant rue du Foin au bout de la rue Bourg-de-Brie paroisse Saint-Séverin, il fait une offre de 420 livres pour la réalisation de deux tableaux pour l'église Sainte-Croix d'Orléans. Le 4 juin a lieu l'adjudication, qu'il remporte<sup>334</sup>. Le 16 septembre 1706, il assiste avec le graveur Étienne Desrochers et son neveu Jean-Baptiste-Henri Bonnard à l'inhumation de Louise, fille de feu Gilles Gobin, maître sculpteur à Lyon<sup>335</sup>. Le 26 avril 1708, il assiste avec son épouse au mariage de son fils Robert-François avec Marie-Anne-Éléonore Pellevé, fille du peintre André Pellevé<sup>336</sup>. Le 10 juin 1708, il est nommé procureur d'Anne Foucauld, fille mineure, pour recevoir en son nom les arrérages échus d'une rente sur les aides et gabelles<sup>337</sup>. Le 26 novembre 1711, il assiste avec son épouse au mariage de sa nièce Catherine Levesque avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti<sup>338</sup>. Le 11 mars 1713, son épouse, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, ratifie un contrat du 16 octobre 1712 portant bail à rente foncière moyennant 36 livres de rente rachetable de 720 livres de principal, fait par Robert à Pierre Viaut<sup>339</sup>. Le 16 février 1714, il crée 50 livres de rente annuelle sur les jaugeurs de vin, moyennant 1 100 livres<sup>340</sup>. Le 5 mai 1714, il reçoit en tant que procureur de Jean Jammelle de Trouville 5 000 livres, en remboursement du principal d'une rente de 250 livres sur les aides et gabelles<sup>341</sup>. Le 8 mai 1714, il reçoit en tant que procureur de Jean Viaut, praticien à Séant-en-Othe, et tuteur d'Anne Foucauld, le remboursement de 3 600 livres, principal d'une rente de 180 livres<sup>342</sup>. Le 17 mars 1716, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, il dépose devant notaires une procuration de Jean Jeammelle de Trouville, résidant à Malemort dans le pays du

Comtat, afin de recevoir les arrérages de ses rentes<sup>343</sup>. Du 11 au 22 janvier 1717, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, il effectue avec Pierre Testard, comme lui peintre de l'académie de Saint-Luc, la prisée des tableaux lors de l'inventaire après décès du peintre Charles de La Fosse, « chancelier, recteur, professeur et ancien directeur de son académie royale de peinture et sculpture »<sup>344</sup>. Le 7 février 1717, il assiste avec son épouse et ses enfants Anne-Catherine et Robert-François au mariage de Denis Gellée et Marie-Geneviève Pellevé<sup>345</sup>. Le 6 mai 1719, il autorise son épouse, héritière pour un tiers de son père François Lorne, écuyer, conseiller secrétaire du roi, à transporter à sa belle-sœur Gabrielle Coüet plusieurs parties de rente provenant de la succession<sup>346</sup>. Le 30 septembre 1719, lors de la convention entre les créanciers de feu André Gegnyer, écuyer et sieur de Plaine, il se voit reconnaître une dette de 180 livres, pour des tableaux faits à Gentilly au-dessus des portes du grand appartement<sup>347</sup>. Le 14 décembre 1720, il constitue avec son épouse une rente de 100 livres au principal de 4 000 livres sur les aides et gabelles<sup>348</sup>. Le 17 juillet 1724, il dépose deux promesses concernant la constitution de rentes à son profit. La première, du 14 octobre 1723, émane de Louis Lombard d'Ermenonville, pour la constitution d'une rente de 160 livres au principal de 4 000 livres, remboursée entre le 17 février 1729 et le 30 octobre 1731. La seconde, du 12 mars 1724, émane de Edme Ythier, pour la constitution d'une rente de 133 livres 2 sols 6 deniers au principal de 3 329 livres 8 sols<sup>349</sup>. Robert figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1728, où il est qualifié de « peintre » et « ancien adjoint »<sup>350</sup>. Le 31 mars 1729, son épouse décède. Il n'y a pas d'inventaire après décès et l'inhumation a lieu le 1<sup>er</sup> avril ; Robert est alors présenté comme « adjoint-professeur » de l'académie de Saint-Luc<sup>351</sup>. Le 22 août 1729, il fait partie des signataires du contrat d'union des créanciers d'Amédée de Savoie, prince de Carignan, pour des dettes dues tant à des constitutions, obligations et sentences qu'à des mandements<sup>352</sup>. Il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1732-1733, où il est qualifié de « peintre » et « ancien adjoint à professeurs »<sup>353</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 1733, tuteur des enfants mineurs du mariage de son neveu Jean-Baptiste-Henri Bonnard et de Marie Fontaine, il assiste au recouvrement d'une partie d'un prêt que ce dernier avait accordé en 1719 à François Maupetit et à son épouse<sup>354</sup>. Le 17 juin 1733, « peintre adjoint professeur de l'académie de Saint-Luc », il décède rue des Anglais paroisse Saint-Séverin, au 4<sup>ème</sup> étage de la maison où demeure son fils. L'inventaire après décès débute le 24 septembre ; les tableaux sont prisés par Jean-Claude Lemaire, marchand peintre à Paris et officier de l'académie de Saint-Luc<sup>355</sup>.

## Robert-François Bonnard (1683-1771)

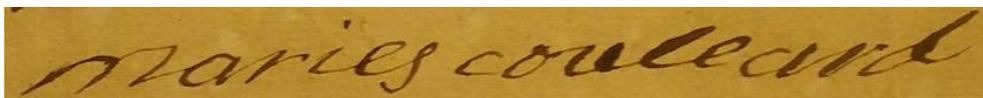


Ill. 12. Signature de Robert-François Bonnard. AN, MC, X-487, 16 février 1749.

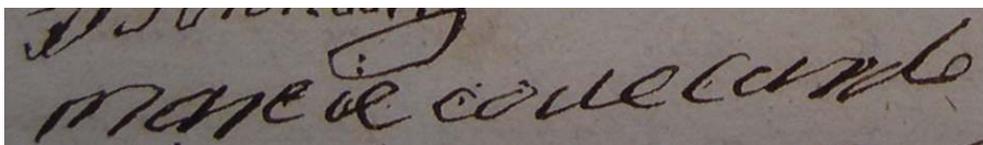
- 18 Fils de Robert et de Catherine Lorne, qui demeurent alors place Dauphine paroisse Saint-Barthélémy, Robert-François naît le 3 mars 1683 à 7 heures du soir ; il est baptisé le 5 à l'église Saint-Barthélémy, filleul du peintre du roi Frans Van der Meulen et de Madeleine Fasquelle, épouse de Martin Huchart, garde du roi<sup>356</sup>. Il eut au moins cinq frères et sœurs, qui décédèrent pour la plupart précocement. Entre 1704 et 1714, il travaille aux Gobelins à la réalisation des cartons de la « petite tenture » des *Métamorphoses*<sup>357</sup>. En 1708, il reçoit des Bâtiments du roi 265 livres pour la restauration de cartons de tapisseries aux Gobelins<sup>358</sup>. Le 26 avril 1708, demeurant à Paris rue et paroisse Sainte-Marine, il épouse Marie-Anne-Éléonore, fille d'Anne Planteau et d'André Pellevé, ancien maître peintre et bourgeois de Paris, sous le régime de la communauté de biens. La dot est de 2 500 livres en avancement de succession (1 300 livres en meubles, habits, linge et hardes, 200 livres en deniers comptants, 1 000 livres de nourriture et entretien pour deux années). Les biens du futur époux montent à 2 500 livres (700 en deniers comptants, 1 300 en tableaux, meubles et ustensiles provenant de ses biens et épargnes, 500 livres provenant de l'héritage de François Lorne) et il donne à la future 100 livres de rente au principal de 2 000 livres<sup>359</sup>. Le 20 février 1711, il est reçu peintre de l'académie de Saint-Luc<sup>360</sup>. Le 12 mai 1713, il est présent avec son épouse lors du mariage de sa belle-sœur Françoise Pellevé avec Jean-Baptiste Richard De La Marre, avocat au Parlement et fils du peintre Louis De La Marre<sup>361</sup>. Le 7 février 1717, il assiste au mariage de Denis Gellé et de sa belle-sœur Marie-Geneviève Pellevé avec ses parents et sa sœur Anne-Catherine<sup>362</sup>. Le 14 décembre 1720, demeurant rue et paroisse Saint-Pierre-aux-Bœufs, il constitue une rente de 37 livres au principal de 1 480 livres sur les aides et gabelles<sup>363</sup>. En juin 1724 est exposé sous le nom de « Bonnard » place Dauphine « un beau paysage », décrit par le *Mercure de France*, qui est peut-être de sa main<sup>364</sup>. Le 13 juin 1724, il est parrain de François, fils de Barbe-Louise Prudhomme et du graveur en taille-douce Antoine Hérisset<sup>365</sup>. Il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1728, où il est qualifié de « peintre » et d'« ancien professeur »<sup>366</sup>. Le 23 mars 1729, « professeur de l'académie de Saint-Luc », il assiste avec Étienne Desrochers et Louis Tremblay à l'inhumation dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin de sa cousine Marie-Anne-Élisabeth Bonnard<sup>367</sup>. Le 12 juillet 1729, seul héritier de sa mère, décédée le 31 mars, demeurant rue des Anglais paroisse Saint-Séverin, il consent que son père touche et reçoive les arrérages de 100 livres d'une rente au principal de 4 000 livres qu'il avait constituée avec elle sur les aides et gabelles en 1720<sup>368</sup>. Le 24 septembre 1733, il assiste à l'inventaire après décès de son père, mort le 17 juin dans son appartement<sup>369</sup>. Le 17 décembre 1734, il assiste avec son épouse au mariage de Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly avec Anne-Louise Vincent<sup>370</sup>. Il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1734-1735 comme conseiller pour le mois de juin 1735, le peintre Guélard étant professeur et le sculpteur Varin adjoint à professeur<sup>371</sup>. En juin 1737, le *Mercure de France* annonce la parution des onze estampes représentant la vie de Vincent de Paul dont Robert-François a réalisé le dessin « avec une grande précision et correction ». À cette occasion est également décrite sa perspective de la ménagerie de Clagny<sup>372</sup>. Le 3 février 1742, il passe une promesse de don mutuel avec son épouse<sup>373</sup>. Le 5 mai 1743, il assiste avec elle au mariage de Nicolas III et Catherine-Thérèse Landry<sup>374</sup>. Il figure dans la liste de l'académie de Saint-Luc de l'année 1744 comme ancien conseiller, « rue des Anglois, près la rue Galande »<sup>375</sup>. Le 31 mai 1746, il transporte à Edme Viaut, bourgeois de Paris, 46 livres 10 sols de rente au principal de 932 livres en trois parties héritées de ses parents contre le paiement du principal<sup>376</sup>. Le 14 décembre 1746, il atteste avec le

peintre Léon Gautier la mort de Geneviève-Marguerite Maze, épouse du peintre Pierre-Louis Subre<sup>377</sup>. Le 4 décembre 1747, il assiste à l'inventaire après décès de son épouse, morte le 28 novembre et inhumée le 29 à Saint-Séverin. La prisée des tableaux est effectuée par Michel Tardif, peintre et professeur de l'académie de Saint-Luc. Les biens de la communauté s'élèvent à 3 215 livres 16 sols 5 deniers<sup>378</sup>. La liquidation des droits de la succession s'effectue le 30 décembre<sup>379</sup>. Le 27 janvier 1748, il assiste au mariage de Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>380</sup>. Le 7 février 1748, après avoir demandé une dispense de consanguinité<sup>381</sup>, il épouse Marie-Madeleine, fille du tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti et de feu sa cousine Catherine Levesque. La dot s'élève à 2 000 livres<sup>382</sup>. Le 5 juillet 1748, il constitue une rente de 50 livres au principal de 1 000 livres suivant l'édit de décembre 1746, remboursée le 24 janvier 1756<sup>383</sup>. Le 8 août suivant, déclarant habiter rue des Anglais paroisse Saint-Étienne-du-Mont, il constitue une nouvelle rente de 75 livres au principal de 1 500, remboursée le 28 janvier 1754<sup>384</sup>. Le 16 février 1749, Léon Gautier et Antoine Hérisset certifient que Robert-François est bien son nom de baptême<sup>385</sup>. Le 29 mars 1749, il remet à Françoise Pellevé tous les titres et papiers de son ancienne épouse concernant les successions d'André Pellevé et d'Anne Planteau<sup>386</sup>. Le 30 juin 1750, il effectue la prisée des tableaux lors de l'inventaire après décès du peintre Pierre Josse Perrot<sup>387</sup>. En 1751, il réalise des peintures « pour le service du Roy à l'occasion des spectacles et ballets de Fontainebleau, sous les ordres de Monsieur de Curys » en travaillant « trente jours à raison de dix livres par jour »<sup>388</sup> ; il reçoit également un paiement de 1508 livres pour « une décoration représentant l'Hiver, un rideau avec un ciel, un autre rideau représentant l'Antre de Gorgone, un troisième rideau représentant un ciel avec des nuées, & douze châssis moitié arbres & moitié rochers »<sup>389</sup>. Lors de l'exposition de l'académie de Saint-Luc de 1751, il présente « un tableau sur toile de 40 représentant une fête de village » (n° 57). Lors de l'exposition de 1752, il présente « un tableau de 5 pieds de large, sur 4 pieds de haut, qui sont les portraits de Monsieur et de Madame \*\*\*<sup>390</sup> ». Le 24 décembre 1759, il est parrain de Marie-Thérèse, fille posthume de Nicolas III et de Catherine-Thérèse Landry, la marraine étant Marie-Justine Dupré, épouse du marchand mercier Louis-François Landry<sup>391</sup>. En 1771, Robert-François décède ; la vente de ses biens a lieu le 17 février 1772. Y sont dispersés des tableaux originaux de sa main ainsi que de son père et d'autres maîtres, des estampes et des dessins<sup>392</sup>.

## Marie Couillard de La Croix (vers 1660–1728)



Ill. 13a. Signature de Marie Couillard de La Croix. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.

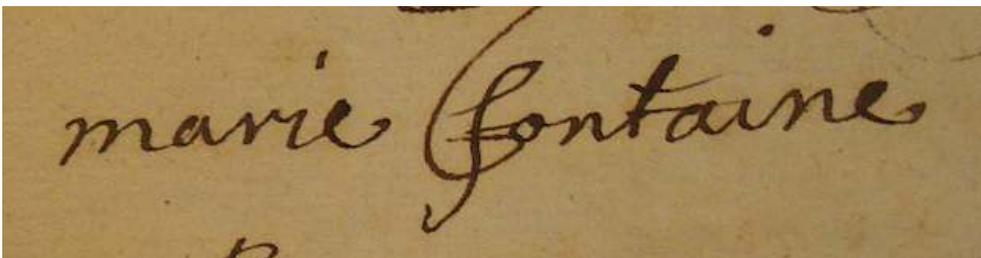


Ill. 13b. Signature de Marie Couillard de La Croix. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.

- 19 Fille de Nicolas Couillard, sieur de La Croix, et Françoise Gallet, Marie Couillard de La Croix naît probablement vers 1660. Elle a au moins une sœur, Françoise, et deux frères,

Jean et Pierre. Orpheline émancipée, elle signe son contrat de mariage avec Nicolas I<sup>er</sup> le 29 juin 1681, chez ses amis le chevalier Claude de Nocey et son épouse Marie Le Roy ; le 4 février suivant, elle apporte au graveur sa dot de 3 500 livres, dont 3 000 en deniers comptants et 500 en meubles, ustensiles et habits, ainsi qu'en « bagues et bijoux à son usage »<sup>393</sup>. Leur fils Nicolas II naît le 24 août 1688<sup>394</sup>. Quatre autres enfants au moins suivent : Marie-Suzanne, née après 1682<sup>395</sup>, Louis, né le 19 janvier 1691<sup>396</sup>, Jean-Baptiste, qui devient prêtre, et Marie III, qui épouse Jean-Baptiste Pellevé<sup>397</sup>. À partir de 1693, le couple emménage rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin dans la maison de *L'Image Saint-Benoît*, devenue *L'Aigle*, dans laquelle résidait François de Poilly<sup>398</sup>. Le 16 mai 1695, Marie assiste avec son époux, muni de la procuration de sa sœur Françoise, qui demeure à Angers, à l'inventaire de son frère Jean Couillard, sieur de La Croix, décédé le 2 mai et qui vivait à « la Courtille, près la barrière »<sup>399</sup>. Le 14 mai 1700, Jean Villoing, sieur de La Lande, leur reloue la maison de *L'Aigle* pour sept ans contre 700 livres annuelles<sup>400</sup>. Le bail est renouvelé le 30 octobre 1706 pour sept années<sup>401</sup>. Le 15 janvier 1707, elle assiste au mariage de sa fille Marie-Suzanne avec le graveur et marchand Jean-Baptiste de Poilly<sup>402</sup>. Le 17 janvier suivant, elle constitue avec son époux à la communauté des aides et mouleurs de bois une rente de 300 livres au principal de 6 000 livres destinée au mariage de sa fille<sup>403</sup>. Le 24 novembre 1715, elle assiste au mariage de son fils Nicolas II avec Louise-Françoise Paris<sup>404</sup>. Le 6<sup>405</sup> ou le 16 février 1718, Nicolas I<sup>er</sup> meurt ; il est inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>406</sup>. Marie s'occupe alors du commerce, par la suite légué à Nicolas II<sup>407</sup>. Le 28 mars 1718, ses trois enfants et son gendre Jean-Baptiste de Poilly la nomment « procuratrice generale et speciale » pour régir les biens et affaires de la succession de Nicolas I<sup>er</sup> ainsi que pour reprendre le commerce de *L'Aigle*<sup>408</sup>. En février 1723, elle prête à Louise Gautier, veuve de l'enlumineur Henri-Louis Chartier, 15 livres pour le paiement des frais funéraires de son époux<sup>409</sup>. Elle décède le 6 février 1728 ; un inventaire débute le 26, les planches étant prisées par Nicolas Guérard et Nicolas Contat<sup>410</sup>. Le 19 mars 1728 a lieu le partage entre ses trois héritiers, Nicolas II, Marie-Suzanne et Louis<sup>411</sup>.

## Marie Fontaine (vers 1685-1751)



Ill. 14. Signature de Marie Fontaine. AN, MC, C-569, 13 juin 1741.

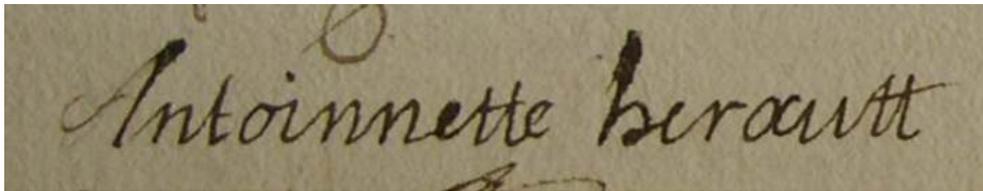
- 20 Fille du maréchal-ferrant Jacques Fontaine et de Marie Jahandier, qui demeurent rue du Temple paroisse Saint-Nicolas-des-champs, Marie naît vers 1685. Elle épouse le 4 décembre 1707 le maître peintre et graveur Jean-Baptiste-Henri Bonnart, fils de Henri II et Marie-Madeleine Pierre. Sa dot est de 6 000 livres, dont 2 000 en deniers comptants et 1 000 en trousseau. Les parents de Jean-Baptiste-Henri s'engagent à prendre en charge les époux pendant un an et à les laisser jouir de la moitié de leur boutique afin qu'ils puissent débiter un commerce de tailles-douces<sup>412</sup>. Du mariage

naissent au moins cinq enfants : Marie-Anne-Élisabeth (née en 1712), Françoise-Étiennette (date de naissance inconnue), Marie-Madeleine-Louise (née le 28 février 1718, baptisée le même jour à Saint-Séverin, filleule de Louis Bonnart et Marie-Madeleine Pierre), Marie-Denise (née le 17 janvier 1719, baptisée le lendemain à Saint-Séverin, filleule de Denis Quinegagne, sieur Berhault, receveur des diligences de Lyon, et de Marie-Suzanne Bonnart) et Jean-Baptiste-Henri II (né après mars 1721)<sup>413</sup>. Le 26 novembre 1711, elle assiste avec son époux au mariage de sa cousine Catherine Levesque avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti<sup>414</sup>. Le 24 mars 1712, elle reçoit de son père en avancement d'hoirie, avec son époux, quatre parties de rente sur les aides et gabelles, faisant ensemble 543 livres 12 sols annuelles, au principal de 10 872 livres<sup>415</sup>. Le 15 décembre 1714, elle reçoit avec son époux 3 000 livres pour le rachat royal de la rente de 150 livres constituée par son père en 1700 et qui lui avait été donnée pour partie de sa dot<sup>416</sup>. Le 2 mars 1715, Jean-Baptiste-Henri constitue avec son épouse sur les aides et gabelles une rente de 132 livres au principal de 3 300 livres<sup>417</sup>. Le 5 décembre 1717, la fabrique de Saint-Séverin octroie aux époux la jouissance du banc numéroté 46 dans l'église Saint-Séverin<sup>418</sup>. Le 5 août 1718, elle assiste avec son époux et sa belle-mère au mariage de Louis Laudie Duparc et d'Anne-Madeleine de La Caille<sup>419</sup>. Le 11 août, sa belle-mère constitue une rente de 250 livres au principal de 4 032 livres sur ses tête et vie, dont Marie doit jouir après son décès<sup>420</sup>. Le 8 septembre 1722, elle demande avec son époux à la fabrique de Saint-Séverin le renouvellement du bail de la maison qu'ils occupent rue Saint-Jacques, où pendent les enseignes de *L'Image de Saint-Séverin* et du *Coq*<sup>421</sup>. Le 17 septembre, le bail est renouvelé pour neuf années moyennant 1 000 livres annuelles<sup>422</sup>. Selon l'extrait délivré par le curé Vuasse en 1732, son fils Jean-Baptiste-Henri II meurt le 26 octobre 1726 ; il est inhumé dans l'église Saint-Pierre de Guerbigni, dans le diocèse d'Amiens, où il était en nourrice<sup>423</sup>. Peut-être ses parents ignoraient-ils ces informations puisque le petit Jean-Baptiste-Henri II est déclaré vivant par sa mère lors du décès de son mari, le 22 février 1727. Ce dernier est inhumé le lendemain dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement en l'église de Saint-Séverin<sup>424</sup>. Le 13 mars débute l'inventaire après décès de ses biens<sup>425</sup>. Le 1<sup>er</sup> février 1728, Marie dépose une demande de privilège pour des planches gravées en taille-douce figurant les histoires de Don Quichotte et de Ragotin, les Cinq sens et les Quatre saisons<sup>426</sup>. Le 22 mars 1729, sa fille Marie-Anne-Élisabeth décède au *Coq*, âgée de 16 ans et 6 mois ; elle est inhumée dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement le 23 mars, en présence de ses trois cousins Robert-François Bonnart, Étienne Desrochers et Louis Tremblay<sup>427</sup>. Le 26 avril 1729, Marie demande une permission pour l'impression de l'arithmétique comprise par elle-même, d'un abrégé de l'orthographe et de livres d'exemples d'écriture italienne, bâtarde, ronde et financière, qui lui est accordée pour imprimer, vendre, faire vendre et débiter ces ouvrages dans le royaume pour trois années consécutives<sup>428</sup>. Le 24 septembre 1731, un privilège lui est accordé pour dessiner ou faire dessiner, graver ou faire graver l'Histoire de Don Quichotte et de Ragotin, les Cinq sens et les Quatre saisons gravés en taille-douce. La permission est accordée pour six années consécutives et les défenses sont faites sous peine de 10 000 livres d'amende<sup>429</sup>. Le 2 octobre 1731, elle assiste au mariage de Jeanne-Françoise Mergé avec Antoine-François Demeron<sup>430</sup>. Le 14 octobre 1731, principale locataire de *L'Image de Saint-Séverin*, elle demande un renouvellement aux mêmes conditions du bail pour neuf ans<sup>431</sup>. Le nouveau bail est réalisé pour 1 010 livres le 18 octobre suivant<sup>432</sup>. Le 16 février 1736, elle constitue à son oncle Pierre Dides, époux de sa tante Madeleine-Marguerite Fontaine, une rente de 100 livres au principal de 2 000 livres<sup>433</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 1733, elle

reçoit, en présence de Robert Bonnard, tuteur de ses enfants mineurs, 700 livres en remboursement d'un prêt que son défunt époux avait accordé à l'huissier priseur et commissaire aux ventes François Maupetit et à son épouse Marguerite-Françoise Guerard<sup>434</sup>. Le 17 décembre 1734, elle assiste au mariage de Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly avec Anne-Louise Vincent<sup>435</sup>. Le 6 février 1736, Nicolas II lui signifie qu'il se désiste de ses charges de tuteur *ad hoc* de ses deux filles en raison de leur refus de rentrer comme pensionnaires jusqu'à leur mariage dans un monastère de religieuses. Marie-Denise et Marie-Madeleine-Louise ont en effet rejoint le domicile de leur mère quelques jours plus tôt afin de vivre avec elle<sup>436</sup>. Le 11 juin 1736, la succession et l'héritage dus par Marie Fontaine à ses filles, émancipées et héritières des propres de leur sœur Marie-Anne-Élisabeth, sont estimés à 2 000 livres pour chacune<sup>437</sup>. À partir du 7 septembre 1736, Marie vend les planches et estampes du fonds dont elle est propriétaire. La vente est menée par maître Hallé, huissier priseur<sup>438</sup>. Le 9 octobre, Jean-François Coquelet, peintre demeurant rue Pavée paroisse Saint-Sauveur, épouse sa fille Marie-Madeleine-Louise<sup>439</sup>. Le 15 octobre, Louis Fontaine, fils mineur de Pierre Fontaine, maître maréchal, et de Jeanne Toulet, épouse sa fille Marie-Denise<sup>440</sup>. Le 23 décembre, Marie, demeurant rue de Bourbon paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, après avoir transporté le bail du *Coq* à Françoise de La Caille<sup>441</sup>, ratifie la vente faite par Antoine Malbouré à Nicolas III de planches provenant de son fonds et donne à ce dernier le droit de se servir de l'enseigne du *Coq*<sup>442</sup>. Elle se réserve toutefois la possibilité de la reprendre, dont elle use, sans doute à partir de 1741. Le 8 février 1737 a lieu entre Marie et ses filles le partage des immeubles de la communauté de biens qui était entre elle et Jean-Baptiste-Henri<sup>443</sup>. Le 23 avril 1737, elle se désiste de sa plainte contre Louis Naudé, maître de musique et voisin<sup>444</sup>. Le lendemain, elle l'épouse sous le régime de la séparation de biens. L'état des biens de Marie mentionne, en meubles et ustensiles, linge et vaisselle, 4 167 livres, auxquelles s'ajoutent 5 150 livres de deniers comptants et plusieurs parties de rente formant 340 livres 9 sol et 3 deniers annuelles, au principal de 15 446 livres 5 sols ; s'y ajoutent 100 livres de rente pour le douaire de 2 000 livres constitué par Jean-Baptiste-Henri et 161 livres de rente viagère assignée sur les revenus du roi. Le futur époux lui accorde 2 000 livres de douaire préfix<sup>445</sup>. Le 2 mai 1737, elle constitue sur les postes une rente annuelle de 100 livres au principal de 2 000, pour l'usufruit pendant sa vie et pour la propriété à Marie-Madeleine-Louise et Marie-Denise. Cette rente est remboursée le 10 décembre 1751<sup>446</sup>. Le 22 mai 1737, la fabrique de l'église Saint-Séverin signale que Marie a quitté la paroisse depuis plus de trois mois<sup>447</sup>. Le 21 avril 1738, elle verse à Jean-François Coquelet 240 livres conformément à la sentence du Châtelet de Paris qui l'y a condamnée ; s'y ajoutent une paire de draps et deux chemises que le peintre lui avait prêtées<sup>448</sup>. Le 7 mai 1738, elle est autorisée par Louis Naudé à recevoir les quittances, arrérages de rentes et sommes dues pour les marchandises d'estampes vendues quand elle en faisait commerce<sup>449</sup>. Le 11 juin 1741, alors que le bail du *Coq* expire, elle offre avec son nouvel époux 1 200 livres pour son renouvellement, qui a lieu pour neuf ans<sup>450</sup>. Le 31 août 1741, elle dépose une demande de privilège pour une belle orgueilleuse, une après-dîner, des animaux, fleurs, fruits et « autres [sujets] d'imagination » qui lui est accordé pour neuf ans<sup>451</sup>. Les 15 et 16 mars 1742, Marie-Anne Paris, procuratrice de Michel Nez, marchand libraire à Ligny en Barrois, s'accorde avec les créanciers de son époux pour la remise de la moitié des créances et l'obtention d'un délai de quatre années pour l'autre moitié. Parmi les créanciers figure Marie, en tant que veuve de Jean-Baptiste-Henri, à hauteur de 322 livres<sup>452</sup>. Le 10 mai 1747, Louis Naudé décède au *Coq*. À la requête de son frère

Jacques débute le 16 mai 1747 l'inventaire après décès, en présence de Marie, créancière de la succession. Les marchandises, planches et estampes sont prisées par Jacques Chéreau et François Joullain. Les filles Bonnard, accompagnées de leur conjoint, effectuent des contestations au sujet de plusieurs registres qui n'avaient pas été inventoriés à la mort de leur père<sup>453</sup>. Le 15 avril 1751, Marie décède à l'Hôtel Dieu, ayant quitté l'appartement qu'elle occupait rue Galande chez Jean-Louis Jacobé, maître chandelier. Le 20 avril, à la requête de Jean-François Coquelet et Louis Fontaine, débute son inventaire après décès<sup>454</sup>. Le 28 octobre 1751, Marie-Madeleine-Louise et Marie-Denise renoncent à la succession de leur mère<sup>455</sup>. Le 30 décembre 1751 a lieu la transaction entre ses héritiers<sup>456</sup>.

## Antoinette Hérault (1642-1695)

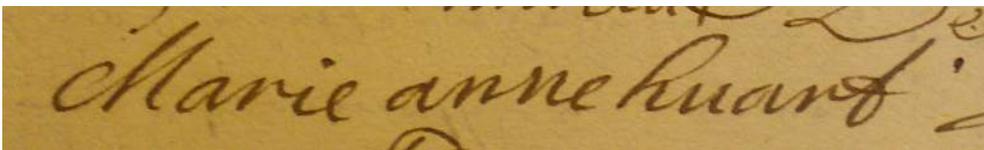


Ill. 15. Signature d'Antoinette Hérault. AN, MC, XLIII-202, 10 février 1689.

- 21 Fille du peintre et marchand de tableaux Antoine et de Madeleine Bruyant, Antoinette naît le 13 juillet 1642 à Paris ; sa famille compte douze enfants, dont beaucoup embrassent des carrières artistiques : Madeleine (1635-1682) épouse Noël Coypel et s'illustre comme peintre, Charles-Antoine (1644-1718) est reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture<sup>457</sup>. Elle-même reçoit une formation de miniaturiste dans l'atelier paternel. Le 10 novembre 1665, elle épouse le graveur, éditeur et marchand d'estampes Guillaume Chasteau, membre de l'Académie royale, dont elle a au moins huit enfants, parmi lesquels Noël (né vers 1672, qui devient maître peintre et garde en charge de sa communauté<sup>458</sup>), Marie (née vers 1673), Madeleine (née vers 1676), Catherine (née vers 1677), Louise (née vers 1680) et Antoinette (née vers 1681)<sup>459</sup>. Le 23 juillet 1667, Marie Duval, fille d'un marchand d'Abbeville, entre chez le couple comme allouée pour trois ans afin d'apprendre la gravure et la miniature contre 400 livres<sup>460</sup>. Antoinette reçoit d'importantes commandes au début des années 1680, qui lui valent d'être reconnue par Louis XIV et de travailler pour une clientèle princière. Le 11 février 1683, elle accueille chez elle, rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, Jeanne-Nicole, fille de Victor Lambert, chef de panneterie et d'échansonnerie de Mademoiselle, afin de lui apprendre pendant trois années le dessin et la peinture en miniature contre 300 livres<sup>461</sup>. En septembre 1683, elle perd son mari. L'inventaire réalisé en avril 1684 présente plusieurs planches gravées par Jean-Baptiste Bonnard<sup>462</sup>, qu'elle épouse en secondes noces le 5 décembre 1686, apportant 2 000 livres en biens ameublis<sup>463</sup>. Probablement peu avant cette date, elle dépose des « estampes de privilège » à la Bibliothèque du roi<sup>464</sup>. Le 22 janvier 1687, Nicolas de Graves, chanoine de l'église de Paris, reconnaît devoir au couple, qui demeure rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, 1 152 livres 9 sols en raison de la fourniture de 1 875 thèses représentant Marie-Madeleine aux pieds du Christ<sup>465</sup>. Le 27 mars 1687, Antoinette loue avec son époux à Henri Bourdon, conseiller du roi, pour cinq ans et moyennant 350 livres annuelles, le corps de logis d'une maison rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît<sup>466</sup>. Le 24 novembre 1688, elle renonce à la communauté de biens qui a été entre elle et son défunt mari<sup>467</sup>.

Le 16 février 1689, elle loue avec Jean-Baptiste une maison rue des Petits-Champs pour six ans, moyennant 400 livres annuelles<sup>468</sup>. Le 9 mars, la maison d'Henri Bourdon, où ils demeuraient jusqu'alors, est louée pour trois ans et trois mois à Yvonne Sonet et son fils Guillaume Blanchot<sup>469</sup>. Le 12 juillet 1694, elle est la marraine d'Antoine-Charles, fils d'Antoine Coytel et de Marie-Jeanne Bidault, le parrain étant son frère Charles Hérault<sup>470</sup>. Le 10 août 1695, Antoinette décède dans la maison de *L'Arbre de vie*, sur le pont Notre-Dame, paroisse Saint-Gervais, où elle s'était installée avec Jean-Baptiste. Celui-ci rédige avec Charles Hérault deux mémoires distincts des biens de son ménage. L'inventaire après décès à proprement parler a lieu à partir du 10 mars 1696, après le retour de son fils Noël, en province lors de son décès ; le 7 avril, après décision de la vente des biens, une partie des planches de cuivre est obtenue par Antoine Malbouré<sup>471</sup>.

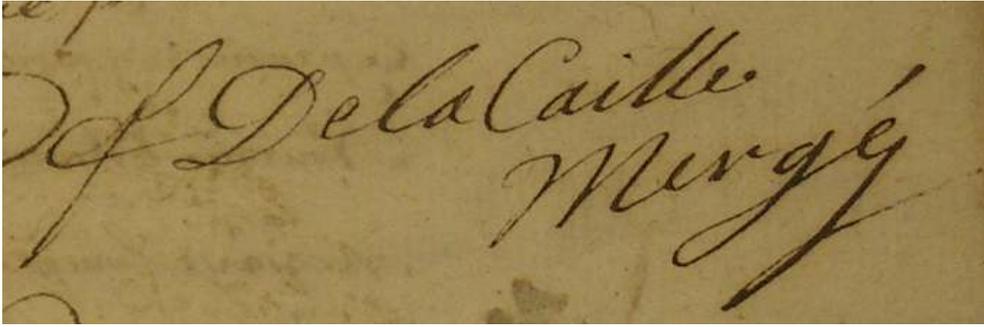
## Marie-Anne Huart (après 1668-après 1734)



Ill. 16. Signature de Marie-Anne Huart. AN, MC, XXX-192, 20 octobre 1710.

- 22 Fille de l'éditeur et marchand d'estampes Philippe II Huart et de Madeleine Mirault, Marie-Anne naît après 1668, date à laquelle ses parents, sans enfants, font une donation mutuelle de leurs biens<sup>472</sup>. Elle a au moins deux sœurs, Anne et Jeanne-Catherine. Le 5 mai 1696, elle signe son contrat de mariage avec Jean-Baptiste Bonnart. Ses parents, qui résident rue de Beauregard paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, lui constituent une dot de 3 000 livres, composée de 1 500 livres en deniers comptants et de 75 livres de rente au principal de 1 500 livres. La rente est constituée aux deux époux le 1<sup>er</sup> juillet 1699 ; ils habitent alors sur le pont Notre-Dame, paroisse Saint-Gervais<sup>473</sup>. Du mariage naissent au moins deux filles, auxquelles leur tante Marie-Madeleine Pierre lègue en 1721 du mobilier, de la vaisselle et des vêtements<sup>474</sup>. Le 20 octobre 1710, demeurant faubourg Saint-Jacques paroisse Saint-Jacques du Haut Pas, elle abandonne avec ses sœurs et son époux les deux maisons de la succession de son père à sa mère<sup>475</sup>. Le lendemain, celles-ci sont cédées à sa sœur Jeanne-Catherine et à son époux Hugues-François de Monhay<sup>476</sup>. Le 26 novembre 1711, elle assiste avec son époux au mariage de la nièce de celui-ci, Catherine Levesque, avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti<sup>477</sup>. Le 17 décembre 1734, veuve de Jean-Baptiste, elle assiste au mariage de son petit-neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly<sup>478</sup>.

## Françoise de La Caille (vers 1679-1753)

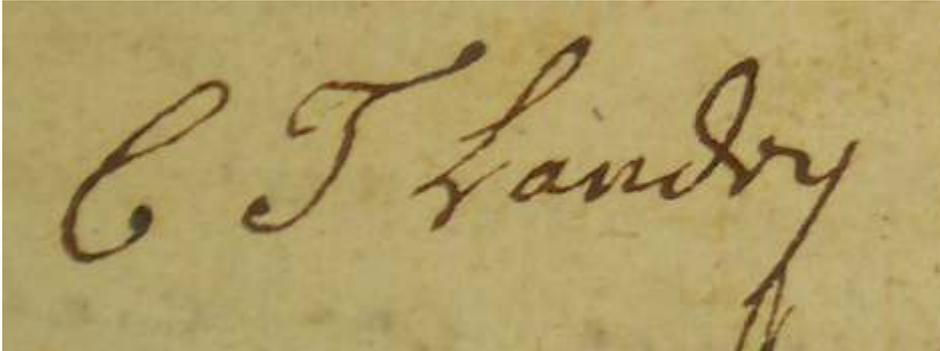


Ill. 17. Signature de Françoise de La Caille. AN, MC, XLIX-485, 6 décembre 1718.

- 23 Fille de Robert-Jean-Baptiste de La Caille et d'Anne Pierre, Françoise naît vers 1679. Elle a au moins une sœur, Anne-Madeleine<sup>479</sup>. Le 24 septembre 1706, demeurant avec ses parents rue Judas paroisse Saint-Étienne-du-Mont, elle épouse l'imprimeur de librairie Pierre Mergé<sup>480</sup>, reçu maître le 10 septembre et auquel Robert-Jean-Baptiste de La Caille vient de céder sa place<sup>481</sup>. Sa dot est de 1 200 livres, dont 600 pour la réception de Mergé à la maîtrise d'imprimeur-libraire. Le reste consiste en 300 livres de deniers comptants et 300 d'habits, linge et hardes<sup>482</sup>. Du mariage naissent au moins trois enfants : Anne-Suzanne, Jeanne-Françoise et Pierre-Vincent<sup>483</sup>. À partir de 1707 au moins<sup>484</sup>, elle loge avec sa famille à *L'Image de Saint-Séverin* chez son oncle Henri II et sa tante Marie-Madeleine Pierre, où elle occupe quelques pièces. Après la mort de son mari le 21 septembre 1716, Françoise demeure dans la maison avec ses enfants<sup>485</sup> et perpétue l'activité d'imprimerie<sup>486</sup>. Elle est reçue libraire et imprimeur à cette date<sup>487</sup>. Le 5 août 1718, elle assiste au mariage de sa sœur Anne-Madeleine avec le chirurgien Louis Laudie Duparc<sup>488</sup>. Le 15 novembre, elle reconnaît que Philippe Letourneur, en dépit du contrat qui le présente comme l'apprenti de Claude Thiboust, est en fait son apprenti, Thiboust ayant servi de prête-nom. Philippe Letourneur entre ainsi à son service contre 200 livres afin d'apprendre l'art d'imprimeur et le négoce de libraire. Il est logé, nourri et blanchi<sup>489</sup>. Le 6 décembre 1718 débute l'inventaire après décès de Pierre Mergé, clos le 14 avril 1719. Leur cousin Vincent Hucherard, procureur au Parlement, est alors tuteur des enfants du couple<sup>490</sup>. Le 24 mars 1721, Marie-Madeleine Pierre lui lègue par son testament un jupon garni d'une frange d'argent<sup>491</sup>. Le 11 juin, elle assiste en tant qu'amie de l'époux à la signature du contrat de mariage de l'imprimeur du Clergé de France et du Parlement Pierre Simon avec Catherine Andry<sup>492</sup>. Le 15 juillet 1730, elle demande au bureau de la fabrique Saint-Séverin des réparations du plancher de l'appartement qu'elle occupe<sup>493</sup>. Elle est donc restée sous-locataire de *L'Image de Saint-Séverin* après les décès de sa tante et de son cousin Jean-Baptiste-Henri. Le 2 octobre 1731, elle marie sa fille Jeanne-Françoise, alors mineure, à Antoine-François, fils de Noël-Antoine Demeron – négociant, entrepreneur de la Manufacture royale des tapisseries de Beauvais et propriétaire entrepreneur de la Manufacture royale de Boufflers – et de Françoise Girard. La dot est de 15 000 livres, dont 3 333 livres 6 sols 8 deniers légués par son oncle, 6 000 livres en deniers comptants fournis par Françoise, 666 livres 13 sols 4 deniers en habits, linges et hardes, ainsi que 5 000 livres fournis par la tante et marraine de Jeanne-Françoise<sup>494</sup>. Sans doute en 1736, Marie Fontaine, veuve de Jean-Baptiste-Henri, lui cède avec l'accord des marguilliers de la fabrique le droit d'habiter la maison de *L'Image de Saint-Séverin*, où se trouve l'enseigne du *Coq*<sup>495</sup>. Aucun

élément ne permet de savoir si elle y réside encore en 1741 lorsque Marie Fontaine retourne y habiter ; son imprimerie est cependant toujours située à cette adresse sur des factums publiés en 1747 et 1752<sup>496</sup>. Une épitaphe disposée dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin, rédigée à l'initiative d'Augustin-Martin Lottin, qui devait épouser sa petite-fille, date sa mort du 22 janvier 1753<sup>497</sup>.

## Catherine-Thérèse Landry (1721-après 1769 et avant 1773)



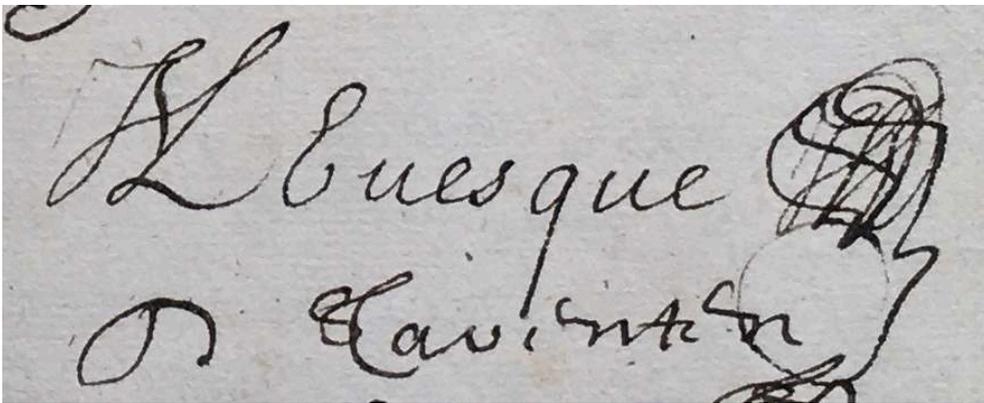
Ill. 18. Signature de Catherine-Thérèse Landry. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.

- 24 Catherine-Thérèse naît le 14 octobre 1721 à Paris, fille de François, marchand mercier qui décède alors qu'elle est encore mineure, et de Marie-Louise Penon<sup>498</sup>. Elle est élevée en pension au couvent des Ursulines du faubourg Saint-Jacques<sup>499</sup>. Son oncle, le prêtre François-Pierre Penon, est son tuteur à partir de la mort de son père<sup>500</sup> et elle a au moins deux frères : Jean-Nicolas et Louis-François<sup>501</sup>. Le 5 mai 1743, émancipée d'âge par lettres de la Chancellerie, assistée de François-Pierre Penon, elle épouse Nicolas III Bonnart, graveur et marchand de tailles-douces, fils de Nicolas II et Louise-Françoise Paris. La dot s'élève à plus de 11 400 livres, auxquelles s'ajoutent plus de 1 000 livres annuelles provenant de la location de biens dont elle est propriétaire à Paris. Le couple s'installe rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin et participe au commerce de *L'Aigle*<sup>502</sup>. Le 27 janvier 1748, elle assiste avec son époux au mariage de son cousin Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>503</sup>. Le 21 décembre 1750, elle assiste avec Nicolas III au mariage de son frère Louis-François, qui demeure rue aux Fers paroisse des Saints-Innocents, avec Marie-Justine Dupré<sup>504</sup>. Le 17 août 1753, Jean Maurel renouvelle au couple pour neuf ans, moyennant 1 400 livres annuelles, le bail de la maison qu'il occupe, où pend l'enseigne de *L'Aigle d'or*. Les locataires sont tenus de clore la boutique par une grille de fer<sup>505</sup>. Le 6 février 1754, elle achète avec son mari à ses beaux-parents, pour 30 000 livres payées grâce à la constitution d'une rente annuelle de 1 500 livres, la part qui leur appartient dans le commerce de *L'Aigle*<sup>506</sup>. Le même jour, elle constitue avec son mari une rente de 250 livres annuelles à Marie-Anne Boucher, fille majeure, contre le paiement de 5 000 livres<sup>507</sup>. Le 6 juin 1755, autorisée par Nicolas III, elle assiste avec ses frères Jean-Nicolas, ancien trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris, et Louis-François, au partage des successions de ses tantes Marie-Anne et Thérèse Landry<sup>508</sup>. Elle reçoit alors 683 livres 3 deniers. Le 29 janvier 1756, une donation mutuelle a lieu entre elle et Nicolas III, qui n'ont pas d'enfants et sont « en santé »<sup>509</sup>. La même année, probablement durant l'été, naît son fils Jean-Nicolas<sup>510</sup>, sans doute le premier enfant du couple. Le 6 juillet 1756, Catherine-

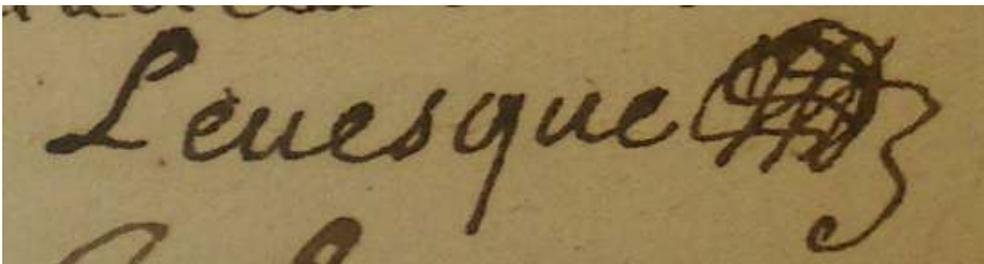
Thérèse renouvelle avec Nicolas III pour neuf ans, moyennant 400 livres par an, le bail d'une maison qui lui appartient rue Neuve-Saint-Denis, occupée par Louis-Charles Mutel, menuisier, et son épouse Marie-Catherine Fouquet<sup>511</sup>. Les 16 et 17 juin 1758, elle assiste avec son époux à l'inventaire des biens et effets de son ancien tuteur, prêtre chapelain de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Benoît<sup>512</sup>. Le 14 octobre 1759 a lieu le décès de Nicolas III dans une des deux maisons contigües que le couple occupe rue Saint-Jacques. Catherine-Thérèse est alors enceinte et Nicolas II nommé tuteur de Jean-Nicolas. Le 12 novembre débute l'inventaire après décès, qui dure jusqu'au 18 décembre. Les marchandises sont estimées par Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly et Jean Moyreau<sup>513</sup>. À partir du 27 novembre a lieu la vente d'une partie des biens de la communauté<sup>514</sup>. Le 24 décembre, Marie-Thérèse, fille posthume de Nicolas III, est baptisée, filleule de Robert-François Bonnard et Marie-Justine Dupré<sup>515</sup>. Le 30 décembre, Catherine-Thérèse, malade et se pensant prête de mourir, rédige son testament, dans lequel elle lègue ses vêtements à Marie-Madeleine Malescotti, épouse de Robert-François<sup>516</sup>. Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre 1760 se déroule la vente des planches de cuivre, estampes, ustensiles de commerce et mobilier de *L'Aigle* ; le montant de la vente s'élève à 28 385 livres 1 sol 6 deniers, soit 27 540 livres 1 sol 3 deniers après les frais<sup>517</sup>. Le recouvrement des sommes issues de cette vente occupe Catherine-Thérèse pendant plusieurs années. En 1760 et 1761, elle reçoit ainsi de Jacques-Simon Chéreau plusieurs billets, destinés au paiement de 3 440 livres<sup>518</sup>. Le 2 décembre 1761, ce dernier est condamné à payer les 2 820 livres encore dues à Catherine-Thérèse, qui demeure alors rue des Noyers<sup>519</sup>. Les planches achetées par Jacques-Simon Chéreau sont plus tard mentionnées dans la vente effectuée par sa veuve Geneviève-Marguerite à Jacques-François Chéreau<sup>520</sup>. Le 31 janvier 1761, Catherine-Thérèse assiste avec son frère Louis-François au mariage de Jean Alibert, colporteur d'estampes demeurant rue Saint-Jacques<sup>521</sup>. Le 13 février, elle constitue moyennant 200 livres une rente annuelle viagère de 18 livres<sup>522</sup>. Le 11 août 1761, âgé de quatre ans, son fils Jean-Nicolas décède<sup>523</sup>. Le 19 octobre, elle participe, comme tutrice de Marie-Thérèse, à la convention de créanciers contre Thomas Esnouf, marchand forain d'estampes, qui lui doit 224 livres<sup>524</sup>. Le 26 janvier 1762, Catherine-Thérèse révoque son testament<sup>525</sup>. Le 4 février, elle renonce à la communauté de biens qui existait entre elle et Nicolas III<sup>526</sup>. Le 6 février, elle épouse en secondes noces sous le régime de la communauté de biens le marchand drapier Marie-Claude Le Sage, qui demeure rue Saint-Denis paroisse Saint-Germain-L'Auxerrois. Ses biens sont composés de trois maisons entières et de parties de deux autres, de diverses rentes au principal de 26 557 livres, ainsi que de ses reprises<sup>527</sup>. Les époux s'installent rue Saint-Denis paroisse Saint-Germain-L'Auxerrois. Le 26 mars 1762, le marchand bordelais Denis Guillot reconnaît devoir pour marchandises reçues 578 livres à Marie-Thérèse, qu'il promet de régler à son tuteur Marie-Claude Le Sage d'ici 1764 en quatre versements<sup>528</sup>. Le 11 février 1763, Julien Guillot promet à Catherine-Thérèse de lui payer en septembre 1764 1 156 livres pour solde de tout compte<sup>529</sup>. Le 4 juillet 1763, elle ratifie avec son époux le contrat d'attribution entre Jean-Gabriel Huquier et ses créanciers ; celui-ci doit, en raison des planches acquises lors de la vente après décès de Nicolas III, 1 656 livres à Catherine-Thérèse et Louise-Françoise Paris<sup>530</sup>. Le 15 juillet suivant, la veuve Blandin promet de lui payer à sa volonté 36 livres pour des marchandises<sup>531</sup>. Le 24 février 1764 a lieu, en présence de Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly, la liquidation de la succession de Nicolas III<sup>532</sup>. Le 16 novembre, le marchand Jean-Baptiste Danisy promet de payer à Catherine-Thérèse, en tant que tutrice de Marie-Thérèse, 191 livres correspondant au paiement de marchandises issues de la

succession de Nicolas III, en deux versements au début de l'année 1766<sup>533</sup>. À la suite de mésententes et de conflits avec son second mari, Catherine-Thérèse se retire dans un couvent en emportant tous les titres, billets et papiers concernant la succession de Nicolas III, ainsi que ceux relatifs à la communauté de biens entre elle et Marie-Claude Le Sage<sup>534</sup>. À partir de juillet 1765 ont lieu les démarches qui mènent le couple à une procédure de divorce<sup>535</sup>, déclarée non recevable en avril 1769<sup>536</sup>. Le 31 décembre 1765, une sentence du Châtelet condamne Catherine-Thérèse et son époux à payer à Louise-Françoise Paris 4 225 livres 7 sols 4 deniers, dont une partie est réglée par le transport des 3 284 livres 19 sols 4 deniers que leur devait Jacques Chéreau<sup>537</sup>. Avant 1772, Catherine-Thérèse rédige une lettre à l'attention de sa fille afin de l'inciter à demander son émancipation dès l'âge de quatorze ans afin de pouvoir contester le testament de son grand-père Nicolas II<sup>538</sup>. Elle doit mourir peu de temps après, laissant Marie-Claude Le Sage en procès avec son ancienne belle-mère Louise-Françoise Paris<sup>539</sup>.

### Nicolas Levesque (vers 1640-après 1712) [FIG19a et FIG19b]



Ill. 19a. Signature de Nicolas Levesque. AN, MC, XVII-516, 4 décembre 1708.

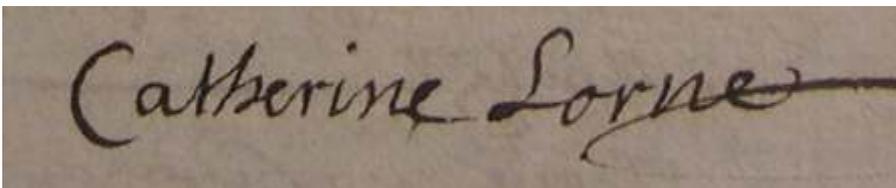


Ill. 19b. Signature de Nicolas Levesque. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675.

- 25 Fils de François Levesque, marchand mercier et bourgeois demeurant à Abbeville, et de son épouse Claude Torel, Nicolas naît vers 1640. Le 20 janvier 1660, muni de la procuration de ses parents, il se met en apprentissage pour cinq ans chez le graveur en taille-douce Jean Ganière pour apprendre son métier contre 300 livres, payées en deux fois<sup>540</sup>. Le 25 juillet 1666, il épouse Marie<sup>541</sup>, sœur cadette de Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart, qui l'avait précédé dans l'atelier de Ganière<sup>542</sup>. Le mariage a lieu paroisse Saint-Séverin ; ses témoins sont notamment l'écrivain juré Jacques de His et le tailleur d'habits Pierre Frémont. Du mariage naissent au moins six enfants : Marguerite (baptisée le 21 juin 1671, filleule de Jean Richer et Marguerite Martin) ; Abraham (baptisé le 18 août 1672,

filleul du peintre Abraham Genoels et de Madeleine, fille du peintre Louis de Boullogne) ; François (né le 29 mai 1674, baptisé le 4 juin) ; Gérard (né le 18 août 1675, baptisé le 1<sup>er</sup> septembre, filleul de Gérard Jollain et Léonarde de Vicq, épouse du graveur Toussaint Le Febvre) ; Marie-Madeleine (née le 6 janvier 1679, baptisée le 10, filleule de Jacques Jollain et Madeleine Masson, épouse du graveur Nicolas Habert)<sup>543</sup> ainsi que Catherine<sup>544</sup>. Le 12 janvier 1675, Nicolas Levesque assiste au mariage de la cousine de son épouse Marie II avec le peintre en miniature Pierre Philippes<sup>545</sup>. Le 12 juillet 1677, demeurant rue et paroisse Saint-Séverin, il ratifie avec son épouse le transport du fonds de ses beaux-parents à ses beaux-frères Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II<sup>546</sup>. Le 15 juillet, il est présent lors de la signature du contrat de mariage de Henri II et Marie-Madeleine Pierre<sup>547</sup>. Le 11 août 1680, il assiste à celle de son beau-frère Robert avec Catherine Lorne<sup>548</sup> ; le 29 juin 1681, à celle de son beau-frère Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>549</sup>. En 1683, il grave au moins une planche pour l'ouvrage de Dom Michel Germain, *Monasticon Gallicanum*, publié quelques années plus tard<sup>550</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre 1684, il renonce à la succession de ses parents, plus onéreuse que profitable<sup>551</sup>. Vers 1689, il réalise une allégorie employée pour une thèse soutenue devant l'ordre des Pharmaciens par Henri Rouvière<sup>552</sup>. En 1701 est publié *Vers solitaires et autres de diverses espèces, gravés d'après nature, nouvellement découverts* de Nicolas Andry de Boisregard, dont il a effectué les gravures d'après des dessins de son beau-frère Jean-Baptiste<sup>553</sup>. Selon Herluison, il assiste le 6 novembre 1708 avec ses fils Abraham et Gérard à l'inhumation de son épouse, décédée la veille dans leur maison de la rue Saint-Séverin<sup>554</sup>. Le 4 décembre 1708 cependant, il est avéré qu'il reçoit chez lui avec elle son beau-frère Henri II pour la signature d'une obligation dans laquelle le couple reconnaît devoir 1 375 livres à ce dernier en raison de l'argent qu'il leur a prêté depuis 1691 en divers versements<sup>555</sup>. Le 26 novembre 1711, devenu veuf et demeurant à *La Pomme d'or*, paroisse Saint-Séverin, il assiste au mariage de sa fille Catherine avec le tailleur d'habits Jean-Baptiste Malescotti, auquel il donne 400 livres afin qu'il puisse se faire recevoir maître tailleur, prises sur les 1 300 livres de la dot<sup>556</sup>. Le 25 juillet 1712, il assiste avec son fils Abraham et son gendre Louis Largillière au mariage de Gérard, peintre, avec Marie-Madeleine Vien, fille d'un maçon demeurant rue de la Tannerie<sup>557</sup>.

## Catherine Lorne (vers 1654-1729) [FIG20]



Ill. 20. Signature de Catherine Lorne. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.

- 26 Fille de Geneviève Martin et François Lorne, un des deux cents barbiers perruquiers de Sa Majesté, qui demeurent rue Saint-Louis dans la prévôté de la Basse Sainte-Chapelle, Catherine naît vers 1654. Elle a au moins deux frères, Antoine, avocat au Parlement<sup>558</sup>, et François, peintre de l'Académie royale (vers 1650-avant 1719)<sup>559</sup>. Le 11 août 1680, elle signe son contrat de mariage avec Robert Bonnard, « peintre et graveur du roi », lui apportant en dot 3 300 livres dont 1 700 en deniers comptants, 400 en trousseau et 1 200 correspondant à deux années de nourriture et logement chez ses parents<sup>560</sup>. La cérémonie religieuse a lieu le 10 septembre dans la Sainte-Chapelle-Basse<sup>561</sup>. Le 29 juin

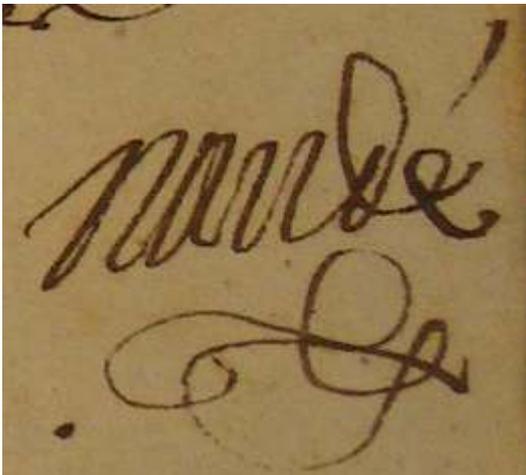
1681, elle assiste avec son époux à la signature du contrat de mariage de son beau-frère Nicolas I<sup>er</sup> avec Marie Couillard de La Croix<sup>562</sup>. Le 3 mars 1683, alors qu'elle a déménagé place Dauphine, aux *Quatre Vents*, elle donne naissance à Robert-François, baptisé le 5 mars en l'église Saint-Barthélémy, filleul de Frans Van der Meulen et Madeleine Fasquelle. Elle a par la suite au moins cinq autres enfants : Claude-Jacques (né le 5 février 1684, filleul du peintre Claude Hallé et de Marie Friquet) ; Louis (né le 5 avril 1685, filleul du peintre Louis II de Boullogne et de Françoise Gallois, épouse du peintre Étienne Allegrain) ; Louis II (né le 22 mai 1686, filleul de Louis Ferrier, seigneur de La Martinière, et Catherine Delahaye, épouse du maître joaillier Jean-François Breteau) ; Antoine (né le 2 octobre 1687, filleul d'Antoine Lorne et de Gabrielle Couët<sup>563</sup>, épouse de François Lorne) et Anne-Catherine (née 28 septembre 1688, filleule de Jean Janelle et d'Anne de Savigny, épouse de François de Vieuville, capitaine du Régiment de Languedoc)<sup>564</sup>. En mai 1706, elle habite rue du Foin, au bout de la rue Bourg-de-Brie, paroisse Saint-Séverin<sup>565</sup>. Le 26 avril 1708, elle assiste au mariage de son fils et de Marie-Anne-Éléonore Pellevé, fille du peintre André Pellevé<sup>566</sup>. Le 26 novembre 1711, elle est présente au mariage de Catherine Levesque, fille de sa belle-sœur Marie Bonnart, avec Jean-Baptiste Malescotti<sup>567</sup>. Le 11 mars 1713, elle ratifie un contrat du 16 octobre 1712 entre Robert Bonnart et Pierre Viaut, procureur en la justice de Fontaine, concernant 36 livres de rente foncière rachetable de 720 livres de principal<sup>568</sup>. Le 7 février 1717, elle assiste avec son époux et deux de ses enfants au mariage de Denis Gellé et Marie-Geneviève Pellevé, fille du peintre André Pellevé<sup>569</sup>. Le 6 mai 1719, héritière pour un tiers de son père, l'écuyer, conseiller et secrétaire du roi François Lorne, elle transporte avec son époux, son frère Antoine, sa nièce Marguerite-Gabrielle et Isaac Lenoir, son mari, plusieurs parties de rentes au principal de 1 040 livres, ainsi que les arrérages qui y sont attachés, à Gabrielle Couët, veuve de son frère François<sup>570</sup>. Le 14 décembre 1720, elle constitue avec Robert une rente de 100 livres au principal de 4 000 livres sur les aides et gabelles<sup>571</sup>. Le 31 mars 1729, elle décède rue Saint-Jacques, à la maison de *L'Ange gardien*, âgée de 75 ans ; Catherine est inhumée le 1<sup>er</sup> avril dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin<sup>572</sup>. Aucun inventaire après décès n'est réalisé<sup>573</sup>.

## Marguerite Martin (vers 1610-1687)

- 27 Ne sachant lire ni écrire, Marguerite Martin épouse Henri I<sup>er</sup> Bonnart vers 1636. De cette union naissent au moins onze enfants : Nicolas I<sup>er</sup> (né vers 1637)<sup>574</sup>, Marguerite (née le 18 janvier 1640, filleule de Jean Langlois et Marguerite Isaac), Barbe II (née le 10 septembre 1641, filleule de son oncle Pierre Bonnart et de sa grand-tante Barbe Bonnart), Henri II (né le 16 novembre 1642, filleul du marchand de soie Jérôme Renard et de Marguerite Pesset, épouse de l'audiencier au Conseil Jean Langlois), Marie (née le 20 décembre 1643, filleule du graveur et marchand Jean Blot et de Marie, fille de l'écrivain juré Pierre Moreau), François (né le 15 juin 1645, filleul du graveur François de Poilly et de Françoise, fille du maître sellier Jacques Jacquolet), Claude (né le 26 août 1646, filleul de l'imprimeur en taille-douce Claude Lalouette et de Marie Emeri), Françoise (née le 8 décembre 1647, filleule du marchand fripier Antoine Le Gros et d'Élisabeth, fille de l'écrivain juré Jean Petré), Jean (né le 23 novembre 1648, filleul du maître maçon Jean Lepautre et de Françoise Merien, fille d'un procureur au Châtelet)<sup>575</sup>, Robert (né le 3 novembre 1652, filleul du graveur Robert Nanteuil et de Barbe Lenfentin, femme de l'écrivain juré Jean Petré)<sup>576</sup> et Jean II (né le 5 avril 1654, filleul du graveur Jean Richer et de Jeanne Le Maistre)<sup>577</sup>. Le 25 juillet 1666, elle assiste au mariage

de sa fille Marie avec le graveur Nicolas Levesque<sup>578</sup>. À partir de la fin des années 1660 au moins, elle exploite avec son époux et ses deux fils aînés une boutique de tailles-douces située paroisse Saint-Benoît. Le 21 juin 1671, elle est la marraine de sa petite-fille Marguerite Levesque, le parrain étant le graveur Jean Richer<sup>579</sup>. Le 26 novembre 1674, elle crée avec son époux et ses fils Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II une rente de 200 livres au peintre Frans Van der Meulen contre le prêt de 4 000 livres<sup>580</sup>. Le 12 juillet 1677, elle effectue avec son époux la cession du fonds de la boutique à Nicolas I<sup>er</sup> et Henri II<sup>581</sup>. Le 15 juillet, elle assiste à la signature du contrat de mariage de ce dernier avec Marie-Madeleine Pierre<sup>582</sup>. Le 11 août 1680, elle est présente lors de la signature du contrat de mariage de son fils Robert avec Catherine Lorne<sup>583</sup> ; le 10 septembre suivant, elle assiste à la cérémonie qui les unit dans la Sainte-Chapelle-Basse<sup>584</sup>. Le 29 juin 1681, elle assiste avec son époux à la signature du contrat de mariage entre Nicolas I<sup>er</sup> – qui demeure toujours avec eux – et Marie Couillard de La Croix<sup>585</sup>. Après la mort de Henri I<sup>er</sup>, survenue en mars 1682<sup>586</sup>, elle vit sans doute dans la maison de Nicolas I<sup>er</sup>, rue Saint-Jacques à proximité des Mathurins, où elle meurt le 20 août 1687. Elle est inhumée dans l'église Saint-Benoît, à côté de l'autel de la communion<sup>587</sup>.

## Louis Naudé (vers 1701-1747) [FIG21]

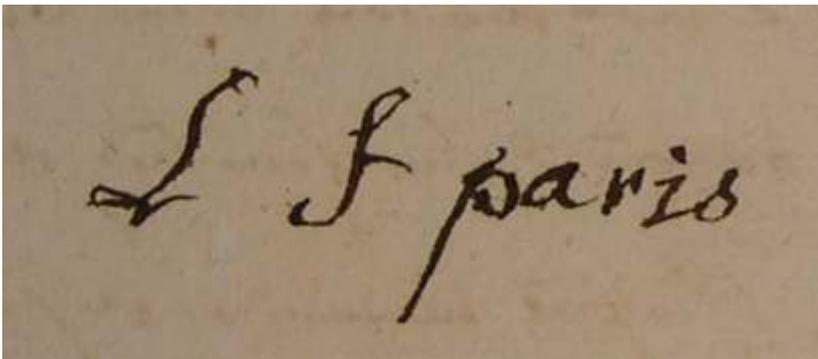


Ill. 21. Signature de Louis Naudé. AN, MC, C-569, 15 décembre 1714.

- 28 Fils de Jacques, marchand épiciier à Péronne, et d'une demoiselle Coquelet, Louis naît vers 1701, sans doute en Picardie. Il exerce la profession de maître de musique et a au moins un frère, Jacques II<sup>588</sup>. Le 9 octobre 1736, « bourgeois de Paris », il est présent avec son frère Jacques II, dont l'épouse Jeanne Durant est cousine de Jean-François Coquelet, aux noces de ce dernier avec Marie-Madeleine-Louise Bonnart<sup>589</sup>. Le 15 octobre, il assiste en tant qu'ami, avec son frère Jacques II, dont l'épouse est également une cousine de Louis Fontaine, au mariage de Marie-Denise Bonnart avec ce dernier<sup>590</sup>. Au début de 1737, demeurant rue de Bourbon paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, il est en conflit avec Marie Fontaine, veuve de Jean-Baptiste-Henri Bonnart, qui se désiste d'une plainte contre lui le 23 avril<sup>591</sup>. Le 24, il l'épouse sous le régime de la séparation de biens et lui donne 2 000 livres de douaire préfix<sup>592</sup>. Le 21 avril 1738, il est présent lorsque Marie Fontaine verse à Jean-François Coquelet 240 livres, une paire de draps et deux chemises<sup>593</sup>. Le 7 mai, il autorise son épouse à recevoir en son propre les quittances, arrérages de rente et sommes dues pour les marchandises

d'estampes vendues « dans le temps qu'elle faisait son commerce »<sup>594</sup>. Le 24 septembre, demeurant rue de Bourbon à *La Ville neuve*, il assiste avec son épouse à la remise par Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly de la vaisselle que celle-ci avait mise en dépôt chez lui lors de procédures relatives à une succession<sup>595</sup>. Le 13 juin 1741, le couple, qui habitait rue Saint-Martin paroisse Saint-Josse<sup>596</sup>, se réinstalle au *Coq* en signant un bail de neuf ans moyennant 1 200 livres annuelles auprès de la fabrique de Saint-Séverin. Tous deux effectuent alors apparemment commerce d'estampes<sup>597</sup>. En 1745, Louis publie chez Le Clerc et la veuve Boivin *Le Retour d'Amarante, cantatille à voix seule et avec simphonie*. Le 10 mai 1747, il décède au *Coq*. Son inhumation a lieu le lendemain dans l'église Saint-Séverin en présence de son frère Jacques II et de son cousin, l'huissier et commissaire-priseur François Prévost<sup>598</sup>. L'inventaire après décès débute le 16 mai. Marie Fontaine déclare alors que son époux s'était emparé de meubles, effets, marchandises et planches qui lui appartenaient. L'inventaire révèle les noms de plusieurs particuliers auxquels il enseignait la musique<sup>599</sup>. Après sa mort paraissent plusieurs impressions sous son nom, comme *Le Point du jour, nouvelle cantatille avec simphonie*, en 1754. Difficile à départager, l'œuvre des frères Naudé comprend « plusieurs recueils d'airs sérieux ou à boire, ariettes et brunettes » ainsi que des « cantatilles et divertissements champêtres », comme *L'Hyronnelle ou le Triomphe de Cloris* ou encore des opéras comme *Les Festes de l'amour ou Bacchus*<sup>600</sup>.

## Louise-Françoise Paris (1697-1785) [FIG22]

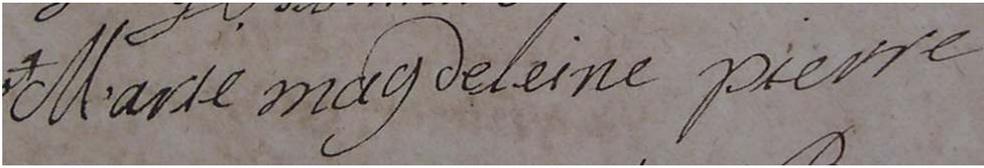


Ill. 22. Signature de Louise-Françoise Paris. AN, MC, XLVII-338, 10 juillet 1784.

- 29 Louise-Françoise naît le 14 octobre 1697, fille du maître tailleur Charles Paris et de son épouse Claude-Françoise Housset, qui demeurent rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît. Son baptême a lieu le 16 octobre, son parrain étant le maître tailleur Jean Le Brun et sa marraine Marie-Louise Gravelin<sup>601</sup>. Elle a au moins deux sœurs : Marguerite-Françoise et Marie-Françoise<sup>602</sup>. Le 24 novembre 1715, elle épouse Nicolas II, fils de Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart et Marie Couillard de La Croix. Sa dot s'élève à 9 300 livres<sup>603</sup>. Du mariage naît Nicolas III, vers 1716<sup>604</sup>. Le 2 juin 1734, avec son époux, sa tante Jeanne Paris et ses deux sœurs, elle loue au fruitier Noël Buisson et à son épouse Marie Prevost pour six ans contre de 350 livres annuelles la maison qu'ils possèdent en commun rue Neuve-Saint-Sauveur, composée d'une boutique et d'une arrière-boutique, de caves, d'une cour, de quatre étages de chambres et d'un grenier<sup>605</sup>. Le 17 décembre 1734, elle assiste avec son époux au mariage de son neveu Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly avec Anne-Louise Vincent<sup>606</sup>. Le 9 mai 1742, elle transporte avec Nicolas II à son fils deux parties de rentes de 142 livres 8 sols 4 deniers et 104 livres 8 sols contre 10 936 livres

13 sols 4 deniers<sup>607</sup>. Le 5 mai 1743, elle forme avec son époux et son fils une société pour la vente d'estampes dont le fonds est de 60 000 livres. Elle assiste le même jour au mariage de Nicolas III avec Catherine-Thérèse Landry<sup>608</sup>. Le 4 octobre 1747, Nicolas II reçoit 308 livres 15 sols correspondant aux loyers de l'épicier Jean Pinondel en raison du sixième de la maison qui lui appartient rue Saint-Antoine, au coin de la rue Jean Beausire<sup>609</sup>. Le 27 janvier 1748, elle assiste avec son époux au mariage de son neveu Louis de Poilly avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>610</sup>. Le 11 avril 1749, son époux nomme un procureur pour recevoir les sommes qui lui sont dues en raison des possessions qu'elle a en deux maisons à Paris, au croisement des rues Saint-Antoine et Jean Beausire<sup>611</sup>. Le 6 février 1754, elle vend avec son époux à son fils et à sa bru, qui demeurent avec eux, la moitié qui leur appartient de la société qu'ils ont fondée onze ans plus tôt, contre 30 000 livres<sup>612</sup>. Le 21 janvier 1755, elle loue avec son époux et sa sœur Marguerite-Françoise le terrain vague dont elle possède les trois-quarts rue Neuve-Saint-Sauveur pour six années au maître serrurier Sébastien Hennequin et à son épouse contre 130 livres annuelles<sup>613</sup>. Le 14 octobre 1759, son fils Nicolas III décède rue Saint-Jacques<sup>614</sup>. Le 20 janvier 1761, âgée de 63 ans, elle constitue une tontine de 22 livres de rente annuelle moyennant 200 livres<sup>615</sup>. Le 27 février 1762, son époux décède rue Saint-Jacques. Il est inhumé le lendemain dans la cave de la chapelle du Saint-Sacrement de la paroisse de l'église Saint-Séverin<sup>616</sup>. Le 6 mars 1762, l'inventaire après décès débute ; il s'achève le 24 avril suivant<sup>617</sup>. Le 7 mai, elle acquiert de Nicolas-Séraphique Le Gras, marchand mercier à Paris, un des quatre-vingts offices de commissaire contrôleur juré mouleur de bois créés par édit de juin 1730, contre le paiement des dettes contractées par Le Gras auprès de sa communauté et de 25 000 livres, dont elle paie 10 000 comptants. Cet office est destiné à son petit-neveu René-Etienne Cousseau, afin qu'il puisse subvenir aux besoins de sa famille<sup>618</sup>. Le 28 juillet 1763, demeurant rue des Mathurins paroisse Saint-Étienne-du-Mont, elle ratifie le contrat d'attribution entre le graveur et marchand Jean-Gabriel Huquier et ses créanciers ; en raison des planches acquises lors de la vente après décès de Nicolas III, le marchand doit à Louise-Françoise et à Catherine-Thérèse Landry 1 656 livres<sup>619</sup>. La vente après décès de Nicolas II a lieu rue du Foin chez François Basan à partir du 17 décembre 1764 ; les recettes s'élèvent à 3 326 livres 12 sols 6 deniers<sup>620</sup>. Le 5 décembre 1765, demeurant chez les Dames de la Providence, rue de l'Arbalète et paroisse Saint-Médard, elle acquiert de l'avocat au Parlement Claude-Martin D'Ormoy et de son épouse Charlotte Chaumat 300 livres de rente annuelle et perpétuelle contre 6 600 livres<sup>621</sup>. Le 17 janvier 1766, demeurant rue des Mathurins paroisse Saint-Étienne-du-Mont, elle reçoit de Jacques Chéreau 3 284 livres 19 sols 4 deniers pour paiement d'une partie de celle de 4 225 livres 7 sols 4 deniers qu'une sentence du Châtelet du 31 décembre 1765 condamnait Catherine-Thérèse Landry et Marie-Claude Le Sage à lui payer<sup>622</sup>. Le 10 juillet 1784, Louise-Françoise, demeurant rue de Bièvre paroisse Saint-Étienne-du-Mont, dans une maison appartenant à son petit gendre, signe son testament, insinué le 23 juillet 1785. Elle donne aux pauvres 100 livres, à sa nièce Madeleine Cousseau 200 livres, et nomme comme exécuteur testamentaire le procureur au parlement François Ravisy, son petit-gendre<sup>623</sup>. Le 11 janvier 1785, elle donne pouvoir à Marie-Thérèse Bonnart de toucher tous les arrérages de ses rentes sur les États de Bretagne<sup>624</sup>.

## Marie-Madeleine Pierre (vers 1656-1721)



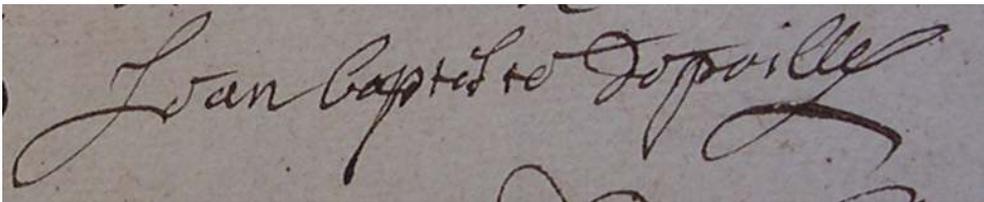
Ill. 23. Signature de Marie-Madeleine Pierre. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.

- 30 Marie-Madeleine naît vers 1656, fille de Pierre Pierre, épicier, qui meurt alors qu'elle est encore mineure, sans doute à la fin de l'année 1676, et d'Anne de Luiwinette<sup>625</sup>. Le 28 juillet 1676, elle assiste au mariage de sa sœur Anne avec le libraire Robert-Jean-Baptiste de La Caille<sup>626</sup>. Le 15 juillet 1677, elle épouse le peintre et graveur Henri II Bonnard avec une dot de 3 600 livres, à laquelle s'ajoute la part qui lui revient dans la succession de son père<sup>627</sup>. Du mariage naissent Jean-Baptiste-Henri, vers 1678<sup>628</sup>, et Nicolas-Christostome, probablement décédé peu après 1708<sup>629</sup>. Le couple s'installe rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins, où Henri II crée la boutique du *Coq*. Le 21 janvier 1691, elle est marraine de Louis, fils de son beau-frère Nicolas I<sup>er</sup> Bonnard et de Marie Couillard de La Croix, le parrain étant le libraire Louis Guerin<sup>630</sup>. Le 23 mars 1698, elle est marraine de Madeleine-Thérèse, fille de Marie-Madeleine Caro et d'Étienne Morin, imprimeur en taille-douce, le parrain étant le graveur Étienne Desrochers<sup>631</sup>. Le 13 septembre 1698, Théodore Muguet lui transporte, ainsi qu'à son époux, le droit de jouir de la maison de *L'Image de Saint-Séverin*<sup>632</sup>, située dans le bas de la rue Saint-Jacques, près de la fontaine Saint-Séverin ; le 8 décembre, la fabrique de Saint-Séverin fait bail au couple de la maison contre 800 livres annuelles<sup>633</sup>. L'enseigne du *Coq* est ainsi déplacée. Le 12 février 1700, Marie-Madeleine constitue avec son époux une rente 100 livres au principal de 2 000 livres sur les aides et gabelles<sup>634</sup>. Le 19 juillet 1701, elle constitue avec lui une nouvelle rente de 200 livres au principal de 4 000 sur les aides et gabelles, remboursée à la décharge de sa majesté à Marie-Madeleine et aux héritiers de Henri II le 17 novembre 1714<sup>635</sup>. Le 25 avril 1703, elle achète avec son époux au marchand fourbisseur Jacques Crepin et à ses filles une maison à Gentilly contre 2 300 livres<sup>636</sup>. Le 28 septembre 1703, elle assiste avec Henri II à l'inventaire après décès de sa mère<sup>637</sup>. Le 6 mai 1704, assistée de son époux, elle constitue avec sa sœur Anne, son beau-frère Robert-Jean-Baptiste de La Caille et sa nièce Anne Morel, qui vit avec elle rue Saint-Jacques, une rente de 25 livres au principal de 550 livres au profit de Joanna Lefils – qui la cède à Pierre Bigot – à prendre sur les biens et successions de ses parents<sup>638</sup>. Le 21 mai 1706, elle assiste avec son fils Jean-Baptiste-Henri et Henri II au mariage d'Antoine Bart et d'Anne-Geneviève Hébert<sup>639</sup>. Le 5 septembre, un nouveau bail de huit ans est signé pour *L'Image de Saint-Séverin*<sup>640</sup>. Le 24 septembre, elle est présente avec son époux et son fils au mariage de sa nièce Françoise de La Caille avec Pierre Mergé<sup>641</sup>. Ces derniers rejoignent le *Coq*, où ils installent leur imprimerie. Le 4 décembre 1707, Jean-Baptiste-Henri épouse Marie Fontaine, fille d'un maître maréchal. Le couple s'installe au *Coq*, où il est nourri et logé tout en jouissant de la moitié de la boutique exploitée par Marie-Madeleine et Henri II<sup>642</sup>. Le 21 novembre 1708, elle revend avec son époux à Jean de L'Hoste de Champvallou et Judith Chabot de La Rainville la maison de Gentilly, avec ses meubles, contre 2 000 livres<sup>643</sup>. Le 1<sup>er</sup> décembre 1708, elle est marraine de Jacques-Henri, fils du graveur Jacques Radigues et de Marie Frary, le parrain étant son fils Jean-Baptiste-Henri<sup>644</sup>. Le 7 juillet 1709, elle est marraine de Marie-Madeleine,

filles de Jean-Baptiste Scotin, graveur, et de Marie-Madeleine Roland, le parrain étant l'imprimeur en lettres Charles Le Coq<sup>645</sup>. Le 13 novembre 1711, Henri II décède rue Saint-Jacques<sup>646</sup>. Elle continue à s'occuper du Coq avec son fils et sa belle-fille. Le 26 novembre, elle assiste avec son fils au mariage de Catherine, fille de sa belle-sœur Marie Bonnart et de Nicolas Levesque, avec Jean-Baptiste Malescotti<sup>647</sup>. Le 6 juillet 1713, elle s'associe à plusieurs graveurs et marchands de la rue Saint-Jacques – parmi lesquels figure son beau-frère Nicolas I<sup>er</sup> – pour présenter les lettres des marchands de Livourne Gaillardon et Hermil à des notaires<sup>648</sup>. En septembre 1713, les réparations que Henri II réclamait depuis 1710 concernant la fosse d'aisance de *L'Image de Saint-Séverin* sont réalisées ; d'autres sont envisagées<sup>649</sup>. Le 19 juillet 1714, le bail de *L'Image de Saint-Séverin* lui est renouvelé ainsi qu'à son fils, pour neuf années moyennant 950 livres annuelles<sup>650</sup>. Le 28 mai 1714, au nom de ses cohéritiers Anne Pierre et Anne Morel, elle rembourse au notaire Pierre Bigot 512 livres 10 sols dues par sa mère<sup>651</sup>. Le 13 août 1714, c'est à Jacques et Nicolas De Troyes, tous deux avocats au Parlement, qu'elle rembourse au nom de la succession de sa mère 2 000 livres<sup>652</sup>. En novembre, de nombreuses réparations sont demandées pour la maison de la rue Saint-Jacques<sup>653</sup>. Le 8 janvier 1715, elle consent que son fils touche et recouvre toutes les parties de rente sur les aides et gabelles qui lui appartiennent et qu'il reçoive les arrérages des années 1712 et 1713<sup>654</sup>. Le 2 mars 1715, elle constitue une rente de 398 livres au principal de 9 950 livres sur les aides et gabelles<sup>655</sup>. Le 28 février 1718, elle est marraine de sa petite-fille Marie-Madeleine-Louise, le parrain étant son neveu Louis Bonnart<sup>656</sup>. Le 6 mai 1718, Jean de Chauffray, conseiller clerc en la grande chambre du Parlement de Normandie, demeurant à Rouen, lui constitue une rente de 300 livres au principal de 6 000 livres, qu'elle lui avait remises le 30 octobre 1717<sup>657</sup>. Le 21 juin 1718, elle continue de régler la succession de sa mère en remboursant à Jacques De Troyes 2 000 livres<sup>658</sup>. Le 5 août 1718, elle assiste avec son fils et sa sœur Anne au mariage de Louis Laudé Duparc et de sa nièce Anne-Madeleine de La Caille, à laquelle elle donne 500 livres en deniers comptants<sup>659</sup>. Le 11 août suivant, elle passe deux constitutions sur les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris de 250 livres aux principaux respectifs de 4 048 et 4 032 livres sur les têtes et vies de son fils et de sa belle-fille<sup>660</sup>. Le 15 août 1718, le marchand Michel Fauvel signe à Montpellier une lettre dans laquelle il déclare avoir donné ordre à Marie-Madeleine de donner au sieur Chiquet 150 livres d'une lettre de change dont l'échéance est au 8 septembre ; Jean Le Tourmy déclare quant à lui avoir donné ordre à Marie-Madeleine de fournir au même marchand 100 livres d'une lettre de change payable au 8 septembre<sup>661</sup>. Le 22 février 1719, elle reconnaît que son fils lui a remis 6 000 livres et arrérages correspondants en remboursement de la rente qu'elle avait constituée l'année précédente à Jean de Chauffray<sup>662</sup>. Le 14 mars 1719, elle constitue une rente de 291 livres 13 sols et 4 deniers au principal de 7 000 livres sur les jurés vendeurs et contrôleurs de la marchandise de foin<sup>663</sup>. Le 21 novembre 1719, elle reçoit avec sa sœur Anne, également au nom de sa nièce Anne Morel et de son époux Pierre Jacquin, de la part de Jean Le Voin, garde à cheval des plaisirs du roi et brigadier du guet à cheval et de son épouse Jeanne Janson, 136 livres 10 sols en remboursement d'une rente passée par ses parents<sup>664</sup>. Le 28 août et le 20 septembre 1720, avec sa sœur Anne et au nom de leur nièce Anne Morel, elle se voit rembourser par le boucher Jean-Baptiste Dupuy, qui demeure à Verrière, 1 750 livres, formant le principal et les arrérages d'une rente qu'Anne de Luiwinette avait constituée au père de Dupuy, marchand boucher demeurant à Meudon, en 1696<sup>665</sup>. Le 23 décembre, elle constitue sur les aides et gabelles une rente de 250 livres au principal de 10 000 livres<sup>666</sup>. Le 24 mars

1721, demeurant rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, à l'enseigne de *La Providence*, elle écrit son testament et nomme comme exécuteur testamentaire son fils. Elle lègue des vêtements à sa sœur, à sa nièce et à sa voisine, ainsi que des bijoux et de la vaisselle à ses petites-filles<sup>667</sup>. Elle décède le 7 mai 1721 et est inhumée dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Séverin en présence de son fils ainsi que de Robert, Nicolas II et Louis Bonnart<sup>668</sup>. Aucun inventaire n'est réalisé après son décès, ainsi que l'attestent le 13 juin Pierre Gallays, François Fournier et Pierre-Auguste Boitel de Saint-Romain<sup>669</sup>.

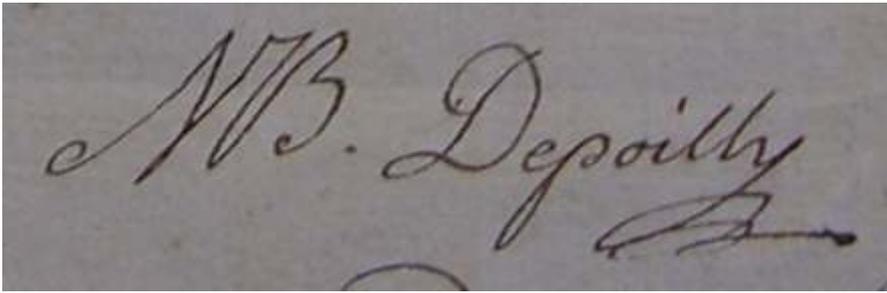
## Jean de Poilly, dit Jean-Baptiste (1669-1728)



Ill. 24. Signature de Jean-Baptiste de Poilly. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.

- 31 Né le 24 novembre 1669<sup>670</sup>, Jean-Baptiste est fils du graveur et éditeur Nicolas et de Geneviève de Ribeaucourt. Il séjourne en Italie avant de s'installer rue Saint-Jacques. Le 15 janvier 1707, il épouse Marie-Suzanne, fille de Nicolas I<sup>er</sup> Bonnart<sup>671</sup>. Six enfants naissent de cette union, dont seuls deux lui survivent : Nicolas-Jean-Baptiste (né en 1707)<sup>672</sup>, Charles (né vers 1709, décédé à deux ans et demi le 24 juin 1712), Gabriel (né vers 1710, décédé à cinq ans et demi le 3 janvier 1716), Marie-Madeleine (née vers 1711, décédée à six ans et quatre mois le 3 février 1718)<sup>673</sup>, Louis (né en 1717)<sup>674</sup> et Marie-Augustine (née le 7 septembre 1719, filleule de son frère Nicolas-Jean-Baptiste et d'Angélique Moreau, sans doute la seconde épouse du marchand mercier Philippe Blouin)<sup>675</sup>. À l'occasion de son mariage, sa mère lui cède la moitié de son propre fonds<sup>676</sup>. Le couple demeure rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin et les estampes qu'il publie portent l'enseigne de la *Belle Image*. Le 28 juillet 1714, Jean-Baptiste est reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture avec les portraits du sculpteur Corneil van Cleve et du peintre François de Troy<sup>677</sup> ; en 1719, un conflit l'oppose à ses collègues académiciens<sup>678</sup>. Le 28 mars 1718, il nomme avec son épouse et ses beaux-frères, Nicolas II et Louis Bonnart, Marie Couillard de La Croix « procuratrice generale et speciale » pour régir les biens de la succession de Nicolas I<sup>er</sup>, décédé au mois de février<sup>679</sup>. Le 13 octobre 1721, il effectue avec Jean-Baptiste-Henri Bonnart et Guillaume Montbar la prisée des planches et estampes lors de l'inventaire après décès de Jacques Chiquet<sup>680</sup>. En 1723, son frère François IV lui lègue par testament ses planches, estimées à 6 000 livres<sup>681</sup>. Le reste du fonds de sa mère lui est échu à la mort de cette dernière<sup>682</sup>. Il décède le 29 avril 1728. Son fonds est alors prisé par Guillaume Montbar et Gaspard Duchange qui l'estiment à 17 865 livres<sup>683</sup>.

## Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly (1707-1780)



Ill. 25. Signature de Nicolas-Jean-Baptiste de Poilly. AN, MC, XLIX-555, 11 décembre 1734.

- 32 Né le 14 novembre 1707, Nicolas-Jean-Baptiste est le fils du graveur et marchand Jean-Baptiste et de Marie-Suzanne Bonnart<sup>684</sup>. Il a au moins cinq frères et sœur, dont beaucoup décèdent en bas âge : Charles, Gabriel, Marie-Madeleine<sup>685</sup>, ainsi que Louis, né en 1717<sup>686</sup>, et Marie-Augustine, née en 1719 et décédée avant d'avoir atteint dix ans<sup>687</sup>. Le 29 avril 1728, à la mort de son père, sa mère devient sa tutrice<sup>688</sup>. Il débute une activité et, le 11 décembre 1734, achète à Jean Mariette contre 32 000 livres une grande partie de son fonds<sup>689</sup>. Ce dernier lui loue également pour six ans une maison rue Saint-Jacques paroisse Saint-Benoît, sans doute celle de l'*Espérance* dont il se sert comme enseigne<sup>690</sup>. Le 17 décembre 1734, demeurant avec sa mère rue Saint-Jacques paroisse Saint-Séverin, il épouse Anne-Louise, fille de l'imprimeur Jacques Vincent et de Marie-Jeanne De Bury<sup>691</sup>, évoquée par Nicolas Contat dans ses *Anecdotes typographiques*<sup>692</sup>. La dot s'élève à 12 000 livres, dont 10 000 en deniers comptants et 2 000 en trousseau, auxquelles s'ajoute une rente viagère de 21 livres 10 sols. Le 21 janvier 1735, sa mère lui rend compte de tous ses droits dans les biens de la succession de son père et de la communauté qui a été entre ses parents<sup>693</sup>. Le 9 octobre 1736, il assiste avec son épouse au mariage de sa cousine Marie-Madeleine-Louise Bonnart avec le peintre Jean-François Coquelet<sup>694</sup>. Le 28 juillet 1737, il obtient un privilège général de six ans pour une *Histoire de Don Quichotte* en estampes<sup>695</sup>. Le 22 août 1741, il réalise les prisées des planches et estampes lors de l'inventaire de Marguerite Boucher, veuve de Jacques Chiquet, avec son oncle Nicolas II Bonnart<sup>696</sup>. Le 27 janvier 1748, il assiste avec son épouse au mariage de son frère Louis avec Thérèse-Michèle Garnison<sup>697</sup>. Il est désigné comme « connoisseur et fort à son aise » dans une liste de graveurs rédigée vers 1750 par l'Administration<sup>698</sup>. Après la mort de son beau-père, le 7 mai 1760, il grave son portrait accompagné de vers. Le 6 mars 1762, il assiste avec son frère en qualité d'exécuteur testamentaire à l'inventaire après décès des biens de son oncle Nicolas II<sup>699</sup>. Le 4 mars suivant, il est élu tuteur de Marie-Thérèse, fille posthume de Nicolas III ; il procède à ce titre avec Catherine-Thérèse Landry à la liquidation de la succession de ce dernier<sup>700</sup>. En avril 1766, il signe avec son frère Louis le faire-part qui annonce le décès et l'inhumation de leur mère, le 10 avril « à six heures du soir, en l'Eglise Archi-Presbytérale de S. Severin »<sup>701</sup>. Le 11 décembre 1773, il achète aux fils de Pierre-Louis Surugue la maison qu'occupait ce dernier, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves<sup>702</sup>. Il meurt le 13 septembre 1780 et son fonds est vendu le 10 mai 1781<sup>703</sup>.

## NOTES

1. Michael Huber, Carl Christian Heinrich Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art, contenant une notice abrégée des principaux Graveurs, et un Catalogue raisonné de leurs meilleurs ouvrages ; depuis le commencement de la Gravure jusqu'à nos jours*, tome VII, Zurich, Orell, Fusli et compagnie, 1804, p. 328.
2. Théophile, « En cherchant... (14) », *art. cit.*, p. 1.
3. Ambroise Firmin-Didot, *Les graveurs de portraits en France, catalogue raisonné de la collection de portraits de l'École française appartenant à Ambroise Firmin-Didot*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1875-1877, vol. 1, p. 43-51.
4. Augustin Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Henri Plon, 1867 ; Henri Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes, extraits de l'Hôtel de Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871*, Orléans, Herluison, 1873 ; Jules Guiffrey, « Histoire de l'Académie de Saint-Luc », *Archives de l'art français, recueil de documents inédits publiés par la Société de l'Histoire de l'art français*, nouvelle période, tome IX, Paris, Édouard Champion, 1915 ; Marie-Antoinette Fleury, *Documents du Minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVII<sup>e</sup> siècle : 1600-1650*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1969.
5. Maxime Préaud (dir.), *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la librairie, 1987.
6. BnF, Mss, Fichier Laborde, 58828.
7. AN, MC, LXIV-76, 26 juillet 1642.
8. AN, MC, CX-129, 11 février 1655.
9. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6077, 6078, 6079, 6080, 6094, 6168, 6169, 6174.
10. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 45.
11. *Ibid.*, p. 43.
12. BnF, Mss, Fichier Laborde, 58034.
13. AN, MC, CX-129, 11 février 1655.
14. AN, MC, XLIX-356, 26 mars 1665.
15. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 255.
16. AN, MC, XLIII-141, 19 octobre 1671. Document signalé par Philippe Cornuaille.
17. AN, MC, CIX-255, 27 juillet 1673.
18. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
19. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
20. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
21. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
22. AN, MC, XLIX-373, 2 novembre 1677.
23. AN, MC, XLIII-170, 27 août 1679.
24. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
25. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 384.
26. *Ibid.*, p. 44.
27. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
28. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 44.
29. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 43.
30. [s. n.], *Statuts, ordonnances et reglements de la communauté des Maistres és Arts de Peinture, Sculpture, Gravûre & Enluminûre de cette Ville & Faux-bourgs de Paris, tant anciens que nouveaux ; Avec les Sentences & Arrests rendus en consequence...*, Paris, Chenault, 1682, p. 61
31. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
32. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.

33. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
34. AN, MC, VI-555, 18 janvier 1677.
35. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
36. AN, MC, VI-583, 13 juillet 1685.
37. AN, MC, XXIII-463, 13 mars 1727.
38. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
39. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
40. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
41. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 384.
42. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
43. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
44. AN, MC, XLIII-195, 5 décembre 1686.
45. BnF, Est, Ye-7 pet fol rés, fol. 10, 11, 22 et 24.
46. AN, MC, XLIII-200, 16 mai 1688.
47. [s. n.], « Explication de la These dediée au Roy, soûtenuë aux Cordeliers », *Mercure galant*, septembre 1688, p. 247-258.
48. BnF, Mss, Fichier Laborde, 28828.
49. AN, MC, CXVIII-193, 5 mai 1696. Document signalé par Maxime Préaud.
50. AN, MC, XLIX-408, 28 septembre 1696.
51. AN, MC, XLIX-410, 13 août 1697.
52. AN, MC, LIX-137, 10 novembre 1697. Document signalé par Maxime Préaud.
53. AN, MC, CII-175, 17 décembre 1697.
54. AN, MC, CII-176, 2 février 1698.
55. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 204.
56. AN, LL-928, 8 décembre 1698.
57. AN, MC, XCI-527, 13 septembre 1698.
58. [Jules Goddé], *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Jules Goddé, peintre*, Paris, L. Potier, 1850, p. 236-237, n° 933.
59. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 402-403.
60. AN, MC, LXXXIX-164, 12 février 1700.
61. AN, MC, LXXXIX-172, 17 juillet 1701.
62. AN, MC, C-449, 5 septembre 1701.
63. AN, MC, LXXXIX-179, 25 avril 1703.
64. AN, MC, LXXXIX-182, 28 septembre 1703.
65. AN, MC, LXXXIX-186, 6 mai 1704.
66. [s. n.], « Ceremonie faite dans la Chapelle de S. Symphorien, presentement appelé S. Luc », *Mercure galant*, décembre 1705, p. 95-105. Document signalé par Bruno Guilois.
67. AN, MC, XXVII-44, 21 mai 1706.
68. AN, LL-928, 5 septembre 1706.
69. AN, MC, XI-387, 24 septembre 1706.
70. AN, MC, XVII-506, 14 mars 1707.
71. Information transmise par Bruno Guilois.
72. AN, MC, XVII-514, 14 août 1708.
73. AN, MC, LXX-229, 21 novembre 1708.
74. AN, MC, XVII-516, 4 décembre 1708.
75. AN, LL-928, 11 mai 1710.
76. AN, LL-929, 26 juillet 1711.
77. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
78. *Ibid.*
79. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.

80. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
81. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
82. AN, MC, LVII-134 11 août 1680.
83. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
84. AN, MC, CXII-210, 11 avril 1684.
85. AN, MC, XLIII-195, 5 décembre 1686.
86. AN, MC, XLIII-196, 22 janvier 1687.
87. AN, MC, XCVI-144, 27 mars 1687.
88. BnF, Mss, Fichier Laborde, 34144.
89. AN, MC, XLIII-202, 16 février 1689.
90. AN, MC, XLIII-202, 9 mars 1689.
91. J. Guiffrey, « Histoire de l'Académie de Saint-Luc », *art. cit.*, p. 196.
92. AN, Y-9322, 31 juillet 1690.
93. BnF, Impr, Res-V-504.
94. BnF, Mss, Fichier Laborde, 28828.
95. AN, MC, LII-141, 10 mars 1696.
96. AN, MC, CXVIII-193, 5 mai 1696. Document signalé par Maxime Préaud.
97. AN, MC, XXIII-448, 24 mars 1721.
98. Nicolas Andry de Boisregard, *Vers solitaires et autres de diverses espèces, gravés d'après nature, nouvellements découverts*, Paris, Laurent d'Houry, 1701. L'ouvrage est réédité en 1718.
99. AN, MC, XXX-192, 20 octobre 1710.
100. AN, MC, XXX-192, 21 octobre 1710.
101. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
102. Information transmise par Bruno Guilois.
103. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
104. AN, MC, XXIII-463, 13 mars 1727.
105. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
106. AN, MC, XLIX-408, 28 septembre 1696.
107. AN, MC, XXVII-44, 21 mai 1706.
108. AN, MC, XI-387, 24 septembre 1706.
109. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 160.
110. AN, MC, LXXXIX-203, 4 décembre 1707.
111. AN L-836.
112. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 371-372.
113. *Ibid.*, p. 43.
114. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
115. AN, MC, XVII-536, 17 mars 1712.
116. AN, MC, XVII-536, 24 mars 1712.
117. AN, LL-929, 19 juillet 1714.
118. AN, MC, XVII-568, 17 novembre 1714.
119. AN, MC, XVII-569, 15 décembre 1714.
120. AN, MC, XVII-570, 8 janvier 1715.
121. AN, MC, XVII-570, 14 janvier 1715.
122. AN, MC, XVII-571, 25 février 1715.
123. AN, MC, XVII-572, 22 mars 1715.
124. AN, LL-931, 5 décembre 1717.
125. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.
126. AN, MC, XVII-594, 11 août 1718.
127. AN, MC, XVII-597, 7 février 1719.
128. AN, MC, XXIII-432, 27 février 1719.

129. AN, MC, XLIII-310, 12 avril 1719.
130. AN, MC, XXIII-448, 24 mars 1721.
131. AN, MC, XXIII-448, 21 avril 1721.
132. AN, MC, XXIII-452, 2 juin 1722.
133. AN, MC, XXIII-462, 26 novembre 1726.
134. AN, MC, XXIII-449, 13 juin 1721.
135. AN, MC, XXVII-180, 13 octobre 1721.
136. AN, MC, XCI-685, 6 novembre 1721.
137. AN, MC, XXIII-452, 12 juin 1722.
138. AN, LL-930, 8 septembre 1722.
139. AN, MC, C-520, 17 septembre 1722.
140. AN, MC, XLIX-506, 26 février 1723.
141. AN, MC, XXIII-457 (1), 22 janvier 1724.
142. AN, MC, XXIII-457 (2), 22 janvier 1724.
143. AN, MC, CI-511, 15 octobre 1761.
144. Information transmise par Bruno Guilois.
145. AN, L-836.
146. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
147. AN, MC, XXIII-463, 13 mars 1727.
148. AN, MC, CXV-589, 8 janvier 1751.
149. AN, MC, XVII-545, 7 juillet 1713.
150. [s. n.], *Le cri de la foi, ou Recueil des différents témoignages rendus par plusieurs Facultés, chapitres, curés, communautés ecclésiastiques et régulières au sujet de la constitution « Unigenitus »*, [s. l.], [s. e.], 1719, p. 101-104.
151. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
152. AN, L-836.
153. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
154. AN, LL-930, 27 août 1719.
155. AN, MC, CXV-589, 18 janvier 1751.
156. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
157. AN, LL-930, 27 décembre 1722.
158. AN, MC, XLIX-524, 26 février 1728.
159. AN, MC, XLIX-524, 19 mars 1728.
160. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
161. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
162. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
163. AN, MC, CXV-589, 8 janvier 1751.
164. AN, MC, CXV-589, 18 janvier 1751.
165. AN, MC, CXV-592, 21 juin 1751.
166. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 46.
167. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6168.
168. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 255.
169. *Ibid.*, p. 255-256.
170. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
171. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
172. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
173. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 256.
174. AN, MC, XVII-516, 4 décembre 1708.
175. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
176. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.

177. AN, MC, CIX-325, 10 avril 1693. Cité par José Lothe, *L'œuvre gravé de François et Nicolas de Poilly d'Abbeville, graveurs parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Paris Musée-Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, 1994, p. 11. Le document original est introuvable.
178. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.
179. M. Préaud dir., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 266.
180. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 356-358.
181. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
182. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 357-358.
183. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
184. AN, MC, XVII-702, 8 février 1737.
185. AN, MC, LXXXVII-778, 24 avril 1720.
186. AN, MC, XLIX-524, 26 février 1728.
187. AN, MC, XLIX-524, 19 mars 1728.
188. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
189. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
190. Marie-Félicie Perez dir., *Dictionnaire des graveurs-éditeurs et marchands d'estampes à Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et catalogue des pièces éditées*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002, p. 135.
191. AN, MC, XLIX-543, 21 novembre 1731.
192. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
193. AN, MC, XLIX-613, 21 août 1741.
194. AN, MC, XLIX-613, 21 août 1741.
195. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
196. AN, MC, IX-665, 22 décembre 1746.
197. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
198. BnF, Mss, Pièces originales, Ms fr 28192, Dossier 52211, Pièce 12.
199. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
200. AN, MC, CX-129, 11 février 1655.
201. AN, MC, XLIX-365, 14 août 1670. Cité par M. Préaud, « Les avatars d'une image de confrérie », *Nouvelles de l'estampe*, n° 114, décembre 1990, p. 32-34.
202. AN, MC, XCVIII-249, 2 janvier 1674. Document signalé par Véronique Meyer.
203. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
204. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
205. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
206. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
207. J. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1881, col. 1089, 1208, 1346.
208. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
209. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 384.
210. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
211. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44.
212. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
213. AN, MC, XLIII-195, 5 décembre 1686.
214. [s. n.], « Nouvelles Estampes de M. de Vandermeulen », *Mercure galant*, juin 1688, p. 303-306.
215. BnF, Est, Ye-7 pet fol rés, fol. 11 et 22.
216. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
217. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
218. [s. n.], « Les Habits des Dignitez & des Etats de la Republique de Venise, représentés en plusieurs figures. A Paris, chez Nicolas Bonnard », *Journal des sçavans, pour l'année M. DC. XCIII.*, Amsterdam, Waesberge, 1694, tome 21, p 150-153.

219. AN, MC, CIX-325, 10 avril 1693. Cité par J. Lothe, *François et Nicolas de Poilly d'Abbeville...*, op. cit., 1994, p. 11. Document original introuvable.
220. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
221. [s. n.], « Vûë de Luxembourg, gravée par le sieur Bonnart », *Mercure galant*, mai 1694, p. 89-90.
222. BnF, Mss, Fichier Laborde, 28828.
223. AN, MC, CIX-333, 26 mai 1695.
224. AN, MC, CXVIII-193, 5 mai 1696. Document signalé par Maxime Préaud.
225. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
226. AN, MC, XXIII-376, 24 juin 1697.
227. AN, MC, XLIX-419, 14 mai 1700.
228. AN, MC, XLIX-437, 30 octobre 1706.
229. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.
230. AN, MC, XLIX-439, 17 janvier 1707.
231. AN, MC, XLIX-454, 28 mai 1711.
232. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
233. AN, MC, XXIII-413, 6 juillet 1713.
234. AN, MC, XLIX-470, 29 juin 1715.
235. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
236. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44-45.
237. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
238. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
239. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
240. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
241. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
242. BnF, Mss, Fichier Laborde, 59427.
243. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
244. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44-45.
245. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
246. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
247. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
248. AN, MC, LXIV-294, 14 février 1725.
249. AN, MC, XLIX-524, 26 février 1728.
250. AN, MC, XLIX-524, 19 mars 1728.
251. AN, MC, XLIX-545, 29 avril 1732.
252. AN, MC, XVI-687, 2 juin 1734.
253. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
254. AN, MC, XVII-694, 3 octobre 1735.
255. AN, Y-4524, 6 février 1736.
256. AN, MC, LXIX-660, 30 décembre 1751.
257. AN, MC, XLIII-367, 18 décembre 1736.
258. AN, MC, XVII-701, 23 décembre 1736.
259. Information transmise par Bruno Guilois.
260. AN, MC, XLIX-613, 22 août 1741.
261. AN, MC, CXII-686, 9 mai 1742.
262. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
263. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
264. AN, MC, CXII-689, 17 septembre 1743.
265. AN, AD XI-19.
266. AN, MC, CXII-690, 4 avril 1744.

267. AN, MC, IX-665, 22 décembre 1746.
268. AN, MC, XXXIII-501, 12 août 1747.
269. AN, MC, CXII-697bis, 4 octobre 1747.
270. AN, MC, X-668, 27 janvier 1748.
271. AN, MC, CXII-700, 11 avril 1749.
272. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.
273. AN, MC, CXII-710, 20 mai 1754.
274. AN, MC, CXII-712, 21 janvier 1755.
275. AN, MC, CXII-712, 10 juin 1755.
276. AN, MC, CXII-712, 12 juin 1755.
277. AN, MC, CXII-712, 12 juin 1755.
278. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
279. AP, 8 AZ 415, Pièce 7, 27 novembre 1759.
280. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
281. AP, 8 AZ 415, Pièce 13, 23 et 24 février 1762.
282. AP, 8 AZ 415, Pièce 14, 27 février 1762.
283. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 46.
284. AN, MC, CXII-726, 6 mars 1762.
285. AP, 8 AZ 415, Pièce n° 28, 17 décembre 1764.
286. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
287. AN, MC, XLIII-367, 18 décembre 1736.
288. AN, MC, XVII-701, 23 décembre 1736.
289. AN, MC, CXII-686, 9 mai 1742.
290. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
291. AN, AD XI-19.
292. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
293. AN, MC, VII-276, 20 décembre 1750.
294. AN, MC, CXII-709, 17 août 1753.
295. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.
296. AN, MC, CXII-714, 29 janvier 1756.
297. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
298. AN, MC, CXII-715, 6 juillet 1756.
299. AP, 8 AZ 416, Pièce 6, 16 juin 1758.
300. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
301. AP, 8 AZ 415, Pièce 7, 27 novembre 1759.
302. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
303. AP, 8 AZ 415, Pièce 27, 24 février 1764.
304. BnF, Mss, Fichier Laborde, 58828.
305. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6077.
306. AN, MC, LXIV-76, 26 juillet 1642.
307. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6082, 6083, 6084.
308. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 384.
309. AN, MC, CIX-217, 31 juillet 1664.
310. AN, MC, C-282, 8 juin 1666.
311. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
312. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
313. AN, MC, LVII-134 11 août 1680.
314. Frédéric Reiset, « Actes de baptême de mariage ou de mort de divers artistes français extraits de registres de l'hôtel-de-ville de Paris et précédés d'une introduction par M. Frédéric

- Reiset conservateur du Musée des dessins du Louvre », *Archives de l'art français*, vol. 5, tome 3, 15 novembre 1855, p. 145-181, p. 176.
315. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 384.
316. *Ibid.*, p. 44.
317. *Ibid.*, p. 45.
318. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
319. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
320. AN, MC, LVII-134 11 août 1680.
321. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
322. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6176.
323. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182.
324. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 264.
325. AN, MC, XLIV-87, 7 décembre 1684. Cité par : Nicolas Courtin, *Corpus des hôtels parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle. Inventaires après décès de 24 hôtels*, Centre André Chastel, 2011.
326. AN, MC, XLIII-195.
327. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
328. Cité par Antoine Schnapper, *Le métier de peintre au Grand Siècle*, Paris, Gallimard, 2004, p. 182.
329. [s. n.], « Estampe de la prise de Philisbourg », *Mercure galant*, janvier 1689, p. 153-155.
330. J. Guiffrey, « Histoire de l'Académie de Saint-Luc », *art. cit.*, p. 196.
331. Information transmise par Bruno Guilois.
332. BnF, Mss, Fichier Laborde, 28828.
333. BnF, Mss, Pièces originales Ms fr 26890 (406).
334. Gaston Vignat, « L'art au rabais, procès-verbal d'adjudication de deux tableaux à exécuter pour la cathédrale d'Orléans (1706) », *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, tome XXI, 1897, p. 1098-1105.
335. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 160.
336. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
337. AN, MC, X-287, 10 juin 1708.
338. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
339. AN, MC, XVIII-466, 11 mars 1713.
340. AN, MC, XXVI-281, 16 février 1714.
341. AN, MC, XVIII-587, 5 mai 1714.
342. AN, MC, XVIII-587, 8 mai 1714.
343. AN, MC, XVIII-476, 17 mars 1716.
344. AN, MC, LXXVII-149, 23 décembre 1716. Document cité par Clémentine Gustin-Gomez, *Charles de La Fosse*, Dijon, Faton, 2006, vol. 1, p. 120.
345. AN, MC, II-387, 7 février 1717.
346. AN, MC, CXV-381, 6 mai 1719.
347. AN, MC, XIX-629, 30 septembre 1719.
348. AN, MC, X-386, 12 juillet 1729.
349. AN, MC, X-366, 17 juillet 1724.
350. Information transmise par Bruno Guilois.
351. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 45.
352. AN, MC, XXXIX-339, 22 août 1729.
353. Information transmise par Bruno Guilois.
354. AN, MC, XLIII-310, 12 avril 1719.
355. AN, MC, X-426, 24 septembre 1733.
356. AN, MC, X-487, 16 février 1749.
357. Maurice Fenaille, *État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins depuis son origine jusqu'à nos jours, 1600-1900*, tome III, Paris, Hachette, 1904, p. 121-131.

358. J. Guiffrey, *Compte des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, tome V, Paris, Imprimerie nationale, 1901, col. 239.
359. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
360. Information transmise par Bruno Guilois.
361. AN, MC, II-374, 12 mai 1713.
362. AN, MC, II-387, 7 février 1717.
363. AN, MC, X-412, 14 février 1720.
364. [s. n.], « Tableaux exposez à Paris, &c. », *Mercure de France*, juin 1724, p. 1389-1391.
365. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 178.
366. Information transmise par Bruno Guilois.
367. AN, MC, XVII-702, 8 février 1737.
368. AN, MC, X-386, 12 juillet 1729.
369. AN, MC, X-426, 24 septembre 1733.
370. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
371. Information transmise par Bruno Guilois.
372. [s. n.], « Estampes nouvelles, &c. », *Mercure de France*, juin 1737, p. 1176.
373. AN, MC, X-459, 3 février 1742.
374. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
375. Information transmise par Bruno Guilois.
376. AN, MC, XXVII-236, 31 mai 1746.
377. AN, MC, XVIII-572, 14 décembre 1746.
378. AN, MC, X-477, 4 décembre 1747.
379. AN, MC, X-477, 30 décembre 1747.
380. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
381. AN, Z<sup>10</sup> 175, 22 janvier 1748.
382. AN, MC, X-478, 7 février 1748.
383. AN, MC, X-485, 5 juillet 1748.
384. AN, MC, LIII-323, 8 août 1748.
385. AN, MC, X-487, 16 février 1749.
386. AN, MC, X-487, 29 mars 1749.
387. AN, MC, XXIV-721, 30 juin 1750.
388. AN, O<sup>1</sup> 2988.
389. AN, O<sup>1</sup> 2985. Cité par Louis Courajod, « Introduction », *Livre-journal de Lazare Duvaux marchand-bijoutier ordinaire du Roy 1748-1758*, tome 1, Paris, Société des Bibliophiles français, 1873, p. CLXXXV-CLXXXVI.
390. J. Guiffrey, *Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc à Paris pendant les années 1751, 1752, 1756, 1762, 1764 et 1774, avec une notice bibliographique et une table* [fac-similé], Nogent-le-Roi, Librairie des Arts et Métiers, 1991, p. 9 et 29.
391. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
392. Amédée Trudon des Ormes, « Contribution à l'état-civil des artistes fixés à Paris de 1746 à 1778 », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, tome XXXIII, 1906, p. 1-64, p. 9.
393. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
394. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
395. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.
396. AN, MC, CXV-589, 8 janvier 1751.
397. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
398. AN, MC, CIX-325, 10 avril 1693. Cité par J. Lothe, *François et Nicolas de Poilly d'Abbeville...*, op. cit., 1994, p. 11. Le document original est introuvable.
399. AN, MC, CIX-333, 26 mai 1695.
400. AN, MC, XLIX-419, 14 mai 1700.

401. AN, MC, XLIX-437, 30 octobre 1706.
402. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.
403. AN, MC, XLIX-439, 17 janvier 1707.
404. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
405. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
406. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 43.
407. AN, MC, XLIX-524, 19 mars 1728.
408. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
409. AN, MC, XLIX-506, 26 février 1723.
410. AN, MC, XLIX-524, 26 février 1728.
411. AN, MC, XLIX-524, 19 mars 1728.
412. AN, MC, LXXXIX-203, 4 décembre 1707.
413. AN, L-836.
414. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
415. AN, MC, XVII-536, 24 mars 1712.
416. AN, MC, XVII-569, 15 décembre 1714.
417. AN, MC, XVII-572, 22 mars 1715.
418. AN, LL-931, 5 décembre 1717.
419. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.
420. AN, MC, XVII-594, 11 août 1718.
421. AN, LL-930, 8 septembre 1722.
422. AN, MC, C-520, 17 septembre 1722.
423. AN, L-836.
424. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45. La date de 1726, donnée dans l'acte, est fautive : il s'agit bien de 1727.
425. AN, MC, XXIII-463, 13 mars 1727.
426. BnF, Mss, Ms fr 21996, 1<sup>er</sup> février 1728.
427. AN, L-836.
428. BnF, Mss, Ms fr 21954, 26 avril 1729.
429. BnF, Mss, Ms fr 21955, 24 septembre 1731.
430. AN, MC, XLIX-542, 2 octobre 1731.
431. AN, LL-931, 14 octobre 1731.
432. AN, MC, C-569, 13 juin 1741.
433. AN, MC, CXI-270, 2 juillet 1761.
434. AN, MC, XLIII-310, 12 avril 1719.
435. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
436. AN, Y 4524, 6 février 1736.
437. AN, MC, XVII-698, 11 juin 1736.
438. AN, MC, XLIII-367, 18 décembre 1736.
439. AN, MC, XVII-700, 9 octobre 1736.
440. AN, MC, XVII-700, 15 octobre 1736.
441. AN, MC, C-569, 13 juin 1741.
442. AN, MC, XVII-701, 23 décembre 1736.
443. AN, MC, XVII-702, 8 février 1737.
444. AN, MC, XXXIV-481, 23 avril 1737.
445. AN, MC, XXXIV-481, 24 avril 1737.
446. AN, MC, CXVIII-397, 2 mai 1737.
447. AN, LL-931, 22 mai 1737.
448. AN, MC, XVII-709, 21 avril 1738.
449. AN, MC, XVII-710, 7 mai 1738.

450. AN, LL-931, 11 juin 1741.
451. BnF, Mss, Ms fr 21997, 31 août 1741.
452. AN, MC, XXIII-518, 15 et 16 mars 1742.
453. AN, MC, XXIV-708, 16 mai 1747.
454. AN, MC, LXIX-658, 20 avril 1751.
455. AN, MC, LXIX-660, 28 octobre 1751.
456. AN, MC, LXIX-660, 30 décembre 1751.
457. Sandrine Lely, « Antoinette Hérault », *Dictionnaire des femmes de l'ancienne France*, SIEFAR, [http://www.siefar.org/dictionnaire/fr/Antoinette\\_Hérault](http://www.siefar.org/dictionnaire/fr/Antoinette_Hérault), consulté le 28 août 2011.
458. AN, MC, XIX-612, 13 octobre 1715.
459. AN, MC, CXII-210, 11 avril 1684.
460. AN, MC, CIX-233, 23 juillet 1667. Document signalé par : Sandrine Lely, « Antoinette Hérault », *art. cit.*
461. AN, MC, CIX-286, 11 février 1683.
462. AN, MC, CXII-210, 11 avril 1684.
463. AN, MC, XLIII-195, 5 décembre 1686.
464. BnF, Est, Ye-7 pet fol rés, fol. 10.
465. AN, MC, XLIII-196, 22 janvier 1687.
466. AN, MC, XCVI-144, 27 mars 1687.
467. AN, MC, XLIII-201, 24 novembre 1688.
468. AN, MC, XLIII-202, 10 février 1689.
469. AN, MC, XLIII-202, 9 mars 1689.
470. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 94.
471. AN, MC, LII-141, 10 mars 1696.
472. AN, Y-214, fol. 27 v.
473. AN, MC, CXVIII-193, 5 mai 1696. Document signalé par Maxime Préaud.
474. AN, MC, XXIII-448, 24 mars 1721.
475. AN, MC, XXX-192, 20 octobre 1710.
476. AN, MC, XXX-192, 21 octobre 1710.
477. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
478. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
479. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.
480. AN, MC, XI-387, 24 septembre 1706.
481. Auguste-Martin Lottin, *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale, jusqu'à présent...*, Paris, Jean-Roch Lottin de Saint-Germain, 1789, p. 167.
482. AN, MC, XI-387, 24 septembre 1706.
483. AN, MC, XLIX-485, 6 décembre 1718.
484. BnF, Est, Re-13-fol, fol. 341.
485. AN, MC, XLIX-485, 6 décembre 1718.
486. Entre 1717 et 1752, la veuve Mergé imprime ou publie au moins onze ouvrages, parmi lesquels se trouvent principalement des commentaires de la Bible et livres de piété, ainsi que quelques factum et *Les Amusemens de l'amitié rendus utiles et interessans. Recueil de lettres écrites vers la fin du règne de Louis XIV*, en collaboration avec Louis-Étienne Ganeau.
487. A.-M. Lottin, *Catalogue chronologique...*, *op. cit.*, p. 181.
488. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.
489. AN, MC, XLIX-485, 15 novembre 1718.
490. AN, MC, XLIX-485, 6 décembre 1718.
491. AN, MC, XXIII-448, 24 mars 1721.
492. AN, MC, C-517, 11 juin 1721.

493. AN, LL-930, 15 juillet 1730, fol. 275-275 v°.
494. AN, MC, XLIX-542, 2 octobre 1731.
495. AN, MC, C-569, 13 juin 1741.
496. BnF, Impr, T18-121 (120) et 4-T18-121 (323).
497. BnF, Mss, Collection Anisson, Ms fr, 22109, fol. 177-178.
498. AN, MC, CXII-724, 13 février 1761.
499. AN, MC, CXII-721, 30 décembre 1759.
500. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
501. AP, 8 AZ 415, Pièce 4, 6 juin 1755.
502. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
503. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
504. AN, MC, VII-276, 20 décembre 1750.
505. AN, MC, CXII-709, 17 août 1753.
506. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.
507. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.
508. AP, 8 AZ 415, Pièce 4, 6 juin 1755.
509. AN, MC, CXII-714, 29 janvier 1756.
510. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759. Lors de l'inventaire après décès de son père, Jean-Nicolas Bonnard est en effet âgé de « trois ans et demy passés ».
511. AN, MC, CXII-715, 6 juillet 1756.
512. AP, 8 AZ 416, Pièce 6, 16 juin 1758.
513. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
514. AP, 8 AZ 415, Pièce 7, 27 novembre 1759.
515. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français..., op. cit.*, p. 45.
516. AN, MC, CXII-721, 30 décembre 1759.
517. AP, 8 AZ 415, Pièce 7, 27 novembre 1759.
518. AP, 8 AZ 415, Pièces 9 à 11, 13 septembre 1760, 7 octobre 1760, 19 juin 1761.
519. AN, MC, LXXVI-401, 17 janvier 1766.
520. AN, MC, LXXVI-410, 31 mars 1768. Document signalé dans : Hélène Cavalié, *Pierre Germain dit le Romain (1703-1783). Vie d'un orfèvre et de son entourage*, Paris, Thèse de l'École des Chartes, 2007, vol. 1, p. 133.
521. AN, MC, CXII-724, 21 janvier 1761.
522. AN, MC, CXII-724, 13 février 1761.
523. AP, 8 AZ 415, Pièce 27, 24 février 1764.
524. AN, MC, XLIX-732, 19 octobre 1761.
525. AN, MC, CXII-724, 31 janvier 1761.
526. AN, MC, CXII-276, 4 février 1762.
527. AN, MC, CXII-726, 6 février 1762.
528. AP, 8 AZ 415, Pièces 21 et 22, 26 mars 1762.
529. AP, 8 AZ 415, Pièce 20, 11 février 1763.
530. AN, MC, LXXVI-388, 17 mai 1763.
531. AP, 8 AZ 415, Pièce 19, 15 juillet 1763.
532. AP, 8 AZ 415, Pièce 27, 24 février 1764.
533. AP, 8 AZ 415, Pièces 17 et 18, 16 novembre 1764.
534. BnF, Impr, 4-FM-19177, 1773, p. 7-8.
535. BnF, Impr, 4-FM-19174, 1766, p. 3.
536. BnF, Impr, 4-FM-19177, 1773, p. 3.
537. AN, MC, LXXVI-401, 17 janvier 1766.
538. AP, 8 AZ 415, Pièce 34, non datée.
539. BnF, Impr, 4-FM-19177, 1773.

540. AN, MC, C-259, 20 janvier 1660.
541. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 255.
542. AN, MC, CX-129, 11 février 1655.
543. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 255-256.
544. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
545. AN, MC, XLIII-155, 12 janvier 1675. Document signalé par Philippe Cornuaille.
546. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
547. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
548. AN, MC, LVII-134 11 août 1680.
549. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
550. Information transmise par Maxime Préaud. Voir : BnF, Est, Ve-22 a, fol. 67.
551. AN, MC, CIX-293, 1<sup>er</sup> septembre 1684.
552. Information transmise par Maxime Préaud. Voir : BnF, Est, AA5 Levesque et Sa-17.
553. N. Andry de Boisregard, *Vers solitaires et autres de diverses espèces*, op. cit. L'ouvrage est réédité en 1718.
554. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 256.
555. AN, MC, XVII-516, 4 décembre 1708.
556. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
557. AN, MC, II-372, 25 juillet 1712.
558. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
559. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 264.
560. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
561. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44.
562. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
563. Décédée en 1721 (AN, MC, LIX-188, 16 juillet 1721), Gabrielle Couët logeait en 1679, alors qu'elle était « émancipée d'aage » sur le Pont-au-Change, chez le marchand lingeur Teignier (AN, MC, LXV-100, 19 septembre 1679).
564. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182.
565. G. Vignat, « L'art au rabais... », art. cit.
566. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
567. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
568. AN, MC, XVIII-466, 11 mars 1713.
569. AN, MC, II-387, 7 février 1717.
570. AN, MC, CXV-381, 6 mai 1719.
571. AN, MC, X-386, 12 juillet 1729.
572. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
573. AN, MC, X-386, 12 juillet 1729.
574. AN, MC, CX-129, 11 février 1655.
575. BnF, Mss, Fichier Laborde, 6077, 6078, 6079, 6080, 6094, 6168, 6169, 6174.
576. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 45.
577. *Ibid.*, p. 43.
578. *Ibid.*, p. 255.
579. *Ibid.*, p. 255.
580. AN, MC, XCII-208, 12 décembre 1696.
581. AN, MC, VI-557, 12 juillet 1677.
582. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
583. AN, MC, LVII-134, 11 août 1680.
584. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44.
585. AN, MC, LXXXVII-253, 29 juin 1681.
586. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 44.

587. *Ibid.*
588. Marcelle Benoît dir., *Dictionnaire de la musique en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Arthème Fayard, 1992, p. 494.
589. AN, MC, XVII-700, 9 octobre 1736.
590. AN, MC, XVII-700, 15 octobre 1736.
591. AN, MC, XXXIV-481, 23 avril 1737.
592. AN, MC, XXXIV-481, 24 avril 1737.
593. AN, MC, XVII-709, 21 avril 1738.
594. AN, MC, XVII-710, 7 mai 1738.
595. AN, MC, XLIX-600, 24 septembre 1738.
596. AN, MC, C-569, 13 juin 1741.
597. AN, LL-931, 11 juin 1741.
598. Georges Cucuel, « Notes sur quelques musiciens, luthiers, éditeurs et graveurs de musique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Première série », *Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft*, vol. 14, 1913, p. 249.
599. AN, MC, XXIV-708, 16 mai 1747.
600. M. Benoît dir., *Dictionnaire de la musique en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*, p. 494.
601. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
602. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
603. AN, MC, XI-431, 24 novembre 1715.
604. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
605. AN, MC, XVI-687, 2 juin 1734.
606. AN, MC, XVII-689, 17 décembre 1734.
607. AN, MC, CXII-686, 9 mai 1742.
608. AN, MC, CXII-688, 5 mai 1743.
609. AN, MC, CXII-697 bis, 4 octobre 1747.
610. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
611. AN, MC, CXII-700, 11 avril 1749.
612. AN, MC, CXII-710, 6 février 1754.
613. AN, MC, CXII-712, 21 janvier 1755.
614. AN, MC, CXII-721, 12 novembre 1759.
615. AN, MC, CXII-724, 20 janvier 1761.
616. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 46.
617. AN, MC, CXII-726, 6 mars 1762.
618. AP, 8 AZ 417, Pièce 22, 7 mai 1762.
619. AN, MC, LXXVI-388, 17 mai 1763.
620. AP, 8 AZ 415, Pièce 28, 17 décembre 1764.
621. AP, 8 AZ 415, Pièce 31, 5 décembre 1765.
622. AN, MC, LXXVI-401, 17 janvier 1766.
623. AN, MC, XLVII-338, 10 juillet 1784.
624. Anatole-Louis-Théodore-Marie de Granges de Surgères, *Artistes français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1681-1787). Extraits des comptes des Etats de Bretagne*, Paris, Charavay frères, 1893, p. 29.
625. AN, MC, VI-555, 18 janvier 1677.
626. AN, MC, VI-553, 28 juillet 1676.
627. AN, MC, VI-557, 15 juillet 1677.
628. AN, MC, XXIII-463, 13 mars 1727.
629. AN, MC, X-287, 26 avril 1708.
630. AN, MC, CXV-589, 8 janvier 1751.
631. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, *op. cit.*, p. 112.
632. AN, MC, XCI-527, 13 septembre 1698.

633. AN, LL-928, 8 décembre 1698.
634. AN, MC, LXXXIX-164, 12 février 1700.
635. AN, MC, LXXXIX-172, 17 juillet 1701.
636. AN, MC, LXXXIX-179, 25 avril 1703.
637. AN, MC, LXXXIX-182, 28 septembre 1703.
638. AN, MC, LXXXIX-186, 6 mai 1704.
639. AN, MC, XXVII-44, 21 mai 1706.
640. AN, LL-928, 5 septembre 1706.
641. AN, MC, XI-387, 24 septembre 1706.
642. AN, MC, LXXXIX-203, 4 décembre 1707.
643. AN, MC, LXX-229, 21 novembre 1708.
644. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 371-372.
645. *Ibid.*, p. 404.
646. *Ibid.*, p. 43.
647. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
648. AN, MC, XXIII-413, 6 juillet 1713.
649. AN, LL-929, 3 septembre 1713, 22 mars 1714, 3 octobre 1717 ; LL-930, 16 janvier 1718, 8 septembre 1718.
650. AN, LL-929, 19 juillet 1714.
651. AN, MC, XVII-563, 28 mai 1714.
652. AN, MC, XVII-563, 14 août 1714.
653. AN, LL-929, 18 novembre 1714.
654. AN, MC, XVII-570, 8 janvier 1715.
655. AN, MC, XVII-572, 2 mars 1715.
656. AN, L-836.
657. AN, MC, XXIII-432, 6 mai 1718.
658. AN, MC, XVII-563, 14 août 1714.
659. AN, MC, XVII-594, 5 août 1718.
660. AN, MC, XVII-594, 11 août 1718.
661. AN, MC, XVII-180, 15 août 1718.
662. AN, MC, XXIII-432, 6 mai 1718.
663. AN, MC, XXIII-435, 14 mars 1719.
664. AN, MC, XXIII-439, 21 novembre 1719.
665. AN, MC, XXIII-445, 28 août et 20 septembre 1720.
666. AN, L-836.
667. AN, MC, XXIII-448, 24 mars 1721.
668. AN, L-836.
669. AN, MC, XXIII-449, 13 juin 1721.
670. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 357.
671. AN, MC, XLIX-439, 15 janvier 1707.
672. M. Préaud dir., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes...*, op. cit., p. 266.
673. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 356-358.
674. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
675. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 357-358.
676. AN, MCXLIX-439, 15 janvier 1707.
677. Willam McAllister Johnson, *French Royal Academy of Painting and Sculpture engraved reception pieces : 1672-1789 : an historical publication based on the collections of the Département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale*, Kingston, Agnes Etherington art centre-Queen's University, 1982, n° 32-33.

678. Anatole de Montaiglon, *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1792), publiés par la Société de l'histoire de l'art français d'après les registres originaux conservés à l'École des beaux-arts*, tome IV, Paris, J. Baur, 1881, p. 288-292.
679. AN, MC, XLIX-402, 28 mars 1718. Document signalé par Véronique Meyer.
680. AN, MC, XXVII-180, 13 octobre 1721.
681. AP, D C<sup>6</sup> 149, fol. 35.
682. AN, MC, XVII-534, 26 novembre 1711.
683. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
684. M. Préaud dir., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes...*, op. cit., p. 266.
685. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 356-358.
686. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
687. H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français...*, op. cit., p. 357-358.
688. AN, MC, XLIX-525, 28 juin 1728.
689. AN, MC, XLIX-555, 11 décembre 1734.
690. Sur les Poilly, voir : J. Lothe, *L'œuvre gravé de François et Nicolas de Poilly d'Abbeville...*, op. cit.
691. AN, MC, XVII-698, 17 décembre 1734.
692. Philippe Minard, *Typographes des Lumières, suivi des Anecdotes typographiques de Nicolas Contat 1762*, Seyssel, Champ Vallon, 1989, p. 225.
693. AN, MC, XLIX-613, 21 août 1741.
694. AN, MC, XVII-700, 9 octobre 1736.
695. BnF, Mss, Ms fr 21996, n° 60-69 et Ms fr 21956, n° 509.
696. AN, MC, XLIX-613, 22 août 1741.
697. AN, MC, IX-668, 27 janvier 1748.
698. BnF, Mss, Ms fr 22076, pièce 75.
699. AN, MC, CXII-726, 6 mars 1762.
700. AP, 8 AZ 415, Pièce 27, 24 février 1764.
701. BnF, Mss, Pièces originales, Ms fr 28192, Dossier 52211, Pièce 12.
702. AN, MC, LXXXI-443, 11 décembre 1773.
703. Frits Lugt (dir.), *Répertoire des catalogues de ventes publiques intéressant l'art ou la curiosité... Première période : vers 1600-1825*, La Haye, M. Nijhoff, 1938, n° 3269.

## RÉSUMÉS

La dynastie Bonnart est une des principales familles produisant, éditant, vendant des estampes à Paris pendant plus d'un siècle. Toutefois, le grand nombre de membres de la famille, qui portent souvent les mêmes prénoms, a longtemps rendu difficile leur étude. Toutes ces informations, pour certaines *a priori* peu importantes, mais qui permettent d'entrevoir une partie de leur fortune, de leurs relations ou de mieux saisir leur rôle, ont été réunies, par ordre chronologique, dans les notices biographiques qui suivent – dont un certain nombre concerne les femmes venues se joindre par mariage à la dynastie, habituellement absentes des répertoires malgré leur rôle dans les boutiques et la production, ainsi que leur longévité qui rendit leur période d'activité souvent plus longue que celle de leur mari.

The Bonnart dynasty was one of the main families producing, publishing and selling prints in Paris for over a century. However, the large number of family members, who often have the same

first names, has long made it difficult to study them. All this information, some of which is not very important, but which gives a glimpse of their fortune, their relationships or a better understanding of their role, has been brought together, in chronological order, in the biographical notes that follow - some of which concern the women who joined the dynasty by marriage, who are usually absent from the directories despite their role in the shops and production, as well as their longevity, which often made their period of activity longer than that of their husbands.

## INDEX

**Index géographique** : France

**Index chronologique** : 17e siècle

## AUTEUR

**PASCALE CUGY**

Maître de conférences à l'université Rennes-2